



**Mémoire**  
**Présenté par**  
**GUIRYANAN**  
**Olivier**

**UNIVERSITE CATHOLIQUE D'AFRIQUE**  
**CENTRALE**  
**INSTITUT CATHOLIQUE DE YAOUNDE**  
**FACULTE DE SCIENCES SOCIALES ET**  
**DE GESTION**

**LA GESTION DU CAMP DE REFUGIES DE  
FARCHANA A L'EST DU TCHAD : ELEMENTS DE  
COMPREHENSION DE LA PERSPECTIVE DU  
RETOUR A LA TERRE D'ORIGINE**

---

**Année académique :**  
**2007-2008**

**UNIVERSITE CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE  
INSTITUT CATHOLIQUE DE YAOUNDE  
FACULTE DE SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION**



**LA GESTION DU CAMP DE REFUGIES DE FARCHANA A L'EST  
DU TCHAD : ELEMENTS DE COMPREHENSION DE LA  
PERSPECTIVE DU RETOUR A LA TERRE D'ORIGINE**

**Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du  
diplôme de Master en Développement et Management des projets**

**Par**

**GUIRYANAN Olivier**

**Licencié en Sciences Sociales**

**Sous la direction de**

**Pr. Marie-Thérèse MENGUE**

*Docteur en Sciences Sociales*

*Année Académique 2007-2008*

## **DEDICACE**

Aux

Révérende Soeur Salvina GRECH et Révérende Sœur Marie-Michelle CORNUT

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## REMERCIEMENTS

Je tiens à dire merci aux personnes et institutions suivantes :

- ✓ Pr. Marie-Thérèse MENGUE pour la direction de ce travail ;
- ✓ Le CODESRIA pour le financement de la recherche de terrain ;
- ✓ Le SECADEV pour l'accueil chaleureux pendant les recherches de terrain ;
- ✓ Les enseignants de la Faculté de Sciences Sociales et de Gestions pour leurs remarques et suggestions ;
- ✓ Révérend Père Jacques Fédry pour ses multiples lectures ;
- ✓ Les Sœurs de la Charité Jeanne Anthide pour toute l'aide portée à ce mémoire ;
- ✓ M. Gabriel NJEUNA pour ses multiples conseils en faveur de ce travail ;
- ✓ Les employés de la Bibliothèque de l'UCAC pour leur apport aux recherches documentaires ;
- ✓ La famille KOUDE pour ses multiples soutiens ;
- ✓ Ma défunte mère Dyerai DAMBAYE et mon père Franklin NAHODOYANE ;
- ✓ La famille Gilles-Désiré BERO AHMED pour son intervention en faveur de la recherche de terrain ;
- ✓ M. Séverin BOUYO pour la lecture critique de ce travail ;
- ✓ M. Maloum YACOUB pour sa correction ;
- ✓ M. ABDOULKADRI pour le tirage de ce travail ;
- ✓ Tous mes camarades classe pour les diverses discussions sur ce travail

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

**AGR** : Activité Génératrice de Revenus

**ALS** : Armée de Libération du Soudan

**APLS** : Armée Populaire de Libération du Soudan

**CNAR** : Commission Nationale d'Appui à la réinsertion des Réfugiés

**CODESRIA**: Council of the Development of Social Science Research in Africa

**FIDA**: Fonds International pour le Développement Agricole

**FLD**: Front de Libération du Darfour

**HCR** : Haut Commissariat aux Réfugiés

**MLJE** : Mouvement de Libération, de Justice et d'Egalité

**MSF** : Médecins Sans Frontières

**OMS** : Organisation Mondiale pour la Santé

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OUA** : Organisation de l'Unité Africaine

**PAM** : Programme Alimentaire Mondial

**SECADEV** : Secours Catholique et Développement

**UCAC** : Université Catholique d'Afrique Centrale

**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## **LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES**

Tableau n° 1 : **Répartition des enquêtés par sexe et par camp**

Tableau n° 2 : **Démographies des réfugiés dans les camps de Farchana, Kounoungou et Milé**

Tableau n° 3 : **Principaux problèmes rencontrés par les réfugiés**

Tableau n° 4 : **Attitudes des réfugiés concernant le retour volontaire**

Graphique n° 1 : **Répartition des enquêtés par tranche d'âge**

Graphique n° 2 : **les activités pratiquées par les ménages**

Graphique n° 3 : **Attitude à l'égard du retour**

Graphique n° 4 : **Avis de la population autochtone sur les réfugiés**

## SOMMAIRE

<b>DEDICACE</b> .....	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>ii</b>
<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES</b> .....	<b>iv</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>v</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
I/ contexte d'étude.....	2
II/ De la délimitation du sujet à l'intérêt de l'étude.....	5
III/ Revue de littérature.....	8
Problématique.....	15
Hypothèses.....	15
IV/ Processus méthodologique et présentation de l'échantillon.....	16
<b>CHAPITRE 1 :.....</b>	<b>21</b>
<b>Mécanismes d'installation et d'organisation collective : une gestion participative ? .</b>	<b>21</b>
I- Présentation du camp de Farchana et bref aperçu des enquêtés.....	21
II- Les modalités d'arrivée et d'installation.....	23
III- La dynamique organisationnelle : une gestion axée sur la population cible.....	28
IV- la mobilisation du HCR comme élément structurant de la dynamique organisationnelle ?.....	32
<b>CHAPITRE 2 :.....</b>	<b>38</b>
<b>Mécanisme de construction identitaire comme stratégie du retour à la terre d'origine</b> .....	<b>38</b>
I- Mémoire et identité : analyse des discours et des représentations.....	39
II- L'interprétation du déplacement forcé : le rôle des intellectuels.....	46
<b>CHAPITRE 3 :.....</b>	<b>54</b>
<b>Mécanismes d'adaptation et de survie : quelques indicateurs pour mieux comprendre le fonctionnement du camp de Farchana</b> .....	<b>54</b>
I- Les activités menées dans le camp de Farchana.....	54
II- Premier type d'indicateur : les mobilités ascendantes.....	56
II- Deuxième type d'indicateur : les mobilités descendantes.....	60
III - Troisième type d'indicateur : les mobilités intermédiaires.....	65
<b>CHAPITRE 4 :.....</b>	<b>72</b>
<b>Une difficile intégration des réfugiés au Tchad : des contraintes pouvant pousser au retour à la terre d'origine</b> .....	<b>72</b>
I- Le rôle du HCR dans les perspectives du retour à la terre d'origine.....	72
II- Les problèmes d'intégration rencontrés par les réfugiés de Farindji.....	75
III- Autres logiques d'exclusion.....	78
IV- Les dynamiques de la frontière interne entre réfugiés-Tchadiens.....	80
V- Le retour volontaire en question.....	82
<b>CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>85</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>88</b>
1. Ouvrages généraux.....	88
2. Ouvrages spécialisés.....	91
3. Articles de revues.....	92
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>92</b>

## INTRODUCTION GENERALE

Lorsque la guerre éclate dans une région, la première réaction des personnes qui sont contraintes de quitter cette région, c'est de fuir et de chercher refuge ailleurs. Mais où partir, quand partir, et comment partir lorsque partir est une situation qui n'offre pas de choix ? Comme d'aucuns l'affirment « choisir ou ne pas choisir, c'est choisir ». En pareil circonstance il faut faire un choix : c'est de choisir de partir, et c'est qu'ont fait les réfugiés soudanais installés au Tchad. Le départ est alors assimilé à un mouvement de panique et de sauve-qui-peut qui se caractérise par une rupture brutale. Rupture dans l'abandon de ses biens, son travail, son territoire, son environnement humain. Cette rupture là, la majorité des personnes déplacées enquêtées l'ont vécue et la vivent encore. Elle constitue une énorme difficulté morale pour ceux et celles qui sont obligés de faire ce choix au risque de leur vie. A celle-ci, il faut aussi ajouter les difficultés liées aux conditions de la migration qui sont parfois physiquement pénibles. Se pose alors le problème du changement social, culturel et identitaire parmi les groupes déplacés, selon des processus variés. S'établissent ainsi des interactions entre populations autochtones et populations en déplacement et les organisations humanitaires. Dès lors, se pose inmanquablement le problème du retour à la terre d'origine, étant donné que le départ était sous contrainte. Se pose aussi, en arrière plan, le problème de la gestion même des hommes nouvellement installés. Et tout ceci mérite d'être éclairci par une étude systématique.

En outre, le Tchad a restreint la liberté de mouvement des réfugiés en leur imposant de demeurer dans des camps ou des zones bien délimitées. Il est vrai qu'ouvrir des camps est souvent le seul moyen pour un pays d'accueil de loger un grand nombre de personnes. Cependant, le fait que des réfugiés soient contraints de vivre dans des camps soulève un certain nombre de questions en matière de droits de l'homme. Parfois, l'aide alimentaire et autres formes d'assistance sont expressément liées au fait de résider dans un camp.

## I/ contexte d'étude

### 1) Quelques considérations sur le phénomène de migrations forcées

Le début du 21<sup>ème</sup> siècle s'est caractérisé par de nouveaux mouvements de populations forcés en Afrique Sub-Saharienne provoqués principalement par des guerres civiles et, dans une moindre mesure par des catastrophes naturelles. Ces déplacements se situent soit à l'intérieur d'un même pays, soit ils occasionnent le franchissement d'une frontière internationale et sont alors désignés par le droit international humanitaire comme des mouvements de « réfugiés » (BEIGBEDER, 1999). Selon les statistiques les plus récentes du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), sur les 23 millions de réfugiés dans le monde relevant de sa compétence, presque un tiers se trouveraient sur le continent africain (HCR, 2000 : 308). L'Afrique de l'Est est la région qui a produit le plus grand nombre de déplacements forcés suite aux conflits somalien et rwandais et aux inondations au Mozambique. Cependant, depuis les années 90, l'Afrique de l'Ouest a également été le théâtre de crises violentes qui ont décimé des millions de personnes ; crises dont les principales ont eu lieu au Libéria et au Sierra Léone, en Côte d'Ivoire, avec l'envoi de plus d'un million de réfugiés dans les pays voisins. Les crises, qui ont pour terre d'expression le Soudan, le Sénégal et la Guinée-Bissau ont contraint plus de 500 000 personnes à se déplacer (idem : 260). Ces guerres aux multiples facettes (dimensions historique, politique, économique et sociale) s'entremêlent sur fond d'ethnicisme.

Au delà de leur augmentation en volume, les mouvements forcés de populations des années 90 se caractérisent par leur forte médiatisation et, par une prise de conscience en Afrique comme ailleurs, par les gouvernements, les organisations internationales et le public de l'ampleur et de la gravité du phénomène (idem : 1).

Les mouvements de population d'envergure que l'Afrique sub-saharienne a connu depuis les années 90, et leur ampleur médiatique ne peuvent être ignorés par les chercheurs africains et ce, parce qu'ils revêtent une dimension historique particulière au continent. En effet, l'histoire du continent est façonnée par des mouvements incessants de population. Aux côtés des grandes vagues de migrations de peuplement et des déplacements occasionnés par des désastres naturels et des conflits entre entités politiques africaines, il faut mentionner l'importance des agressions extérieures telles que la traite des esclaves et les politiques coloniales d'aménagement agricole, d'imposition et de réquisitions diverses (Marchal, 1999 : 209-227). Plus significatifs encore, et propre au continent africain, sont

les myriades de petits déplacements provoqués par des crises politico-lignagères, ceci conduit les auteurs comme I.Kopytoff (1987 :7) à dire que les sociétés africaines se sont forgées et transformées dans la construction d'espaces interstitiels nés de l'interaction entre populations déplacées et populations autochtones.

L'historique des déplacements de population en Afrique et leurs manifestations récentes ouvrent, sur un ensemble de questions de recherche auxquelles une analyse socio-anthropologique peut répondre. Cela permet d'ors et déjà de suggérer que les déplacements forcés et l'ensemble des phénomènes sociaux relatifs constituent un objet de recherche à part entière pour la sociologie et l'anthropologie. C'est dans ce sens que nous allons, dans la partie qui suit, présenter la dimension historique du déplacement de la population du Darfour.

## **2) La dimension historique de la migration forcée des populations de Darfour**

Le recueil des faits historiques du Darfour est celui de conflits entre éleveurs, à la recherche d'eau et de pâturages, et paysans protégeant leurs champs et leurs biens. Dans cette partie du pays, l'explosion démographique (Lavergne M., 1989) a rendu plus violente la compétition pour l'eau et l'espace. La régulation traditionnelle des conflits, fondée sur le respect par les nomades d'itinéraires et de périodes précises de transhumance, a commencé à s'effondrer avec la grande sécheresse et la famine du milieu des années 1980 (Idem). Depuis lors, le Darfour entre dans une crise répétitive. Malgré la présence de responsables politiques originaires de la région dans les allées du pouvoir à Khartoum, la situation s'y détériore année après année.

Une guerre meurtrière oppose, en 1985-1988, les Fours aux tribus arabes lancées à l'assaut de leurs villages, sur fond d'allées et venues entre le Tchad et le Darfour. Elle semble un moment de paroxysme, lié à la période de sécheresse. Avec le recul, elle apparaît comme une prémisse. Les Arabes rezeigats du Sud y obtient confirmation d'un « dar » (pays) à eux dans la région d'Ed Duein, mais l'impression de trêve, plutôt que de paix, prévaut lors de la « conférence de paix » en novembre 1989.

L'instauration d'un régime militaro-islamiste au Soudan, en 1989, ne régla pas le problème de l'insécurité. Au contraire, la bienveillance plus marquée des autorités envers les « tribus arabes » encouragea les plus belliqueuses d'entre elles. Il y eut tout au long des années 1990 plusieurs guerres locales, le plus souvent ignorées à l'étranger : en 1990, entre

Fours, alliés de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) du colonel John Garang et l'armée soutenue par les « Arabes » benis halbas. En 1996, dans le sud, entre Rezeigats et Zaghawas. En 1997-1999, dans l'Ouest, entre paysans masalits et arabes um julluls. Le plus souvent, l'initiative des hostilités revient aux tribus « arabes ». Pour désigner leurs milices, se répand alors un vocable terrifiant, *Janjawid*, mot composé qui signifie approximativement (en arabe dialectal du soudan) « les cavaliers du diable, armés de kalachnikovs ». Car si, autrefois, on chargeait avec des lances et des épées, on attaque, depuis les années 1980, avec des fusils d'assaut.

Depuis 2001, les incidents impunis (attaques de villages, razzias et vols de troupeaux) se sont multipliés, notamment entre Nyala et El Geneina, éprouvant particulièrement les communautés masalits et fours. Le caractère systématique et massif des assauts convainc les victimes qu'une tentative coordonnée de « nettoyage ethnique » était à l'œuvre. Dans le Darfour du Nord plusieurs incidents graves réanimaient, au même moment, la tension entre Zaghawas et Arabes ereghats ou rezeigats.

Le 25 février 2003, un Front de libération du Darfour (FLD), présidé par l'avocat Abdel Wahid Mohamed Nur, déclenche l'insurrection dans le djebel Marra. La rébellion regroupe cette fois la quasi-totalité des tribus « africaines » du Darfour. Fondé un peu plus d'un an auparavant, le FLD s'appuie sur les milices d'autodéfense villageoises fours. Pour signifier son élargissement aux autres tribus africaines, notamment aux Masalits, aux Zaghawas et aux Bertis, il prend, en mars 2003, l'appellation d'Armée de libération du Soudan (ALS).

En décembre 2004, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR, (qui travaille en collaboration avec d'autres organismes tels que Médecins Sans Frontières, Croix Rouge...) avait relogé quelques 200 000 réfugiés arrivés au Tchad au cours de l'année dans 12 camps situés à 50 km des zones frontalières<sup>1</sup> (à en croire le rapport de 2004) pour garantir la sécurité des bénéficiaires et préserver le caractère civil des sites. Ces opérations de transfert deviennent une nécessité considérant la nature des afflux et les difficultés d'accès à l'eau. Afin de bien gérer les afflux, le HCR a réimplanté, la même année, ses bureaux à l'Est du Tchad, les anciens bureaux ayant été fermés en 1993. Cependant, aider les réfugiés à s'intégrer au Tchad n'est pas l'objectif premier du HCR. Le « rapatriement librement consenti » est prôné comme première alternative.

---

<sup>1</sup> Nous tirons ces informations du Rapport global 2004, n° 183 de l'UNHCR

Signalons que le « rapatriement librement consenti », selon le jargon du HCR, est l'une des trois options<sup>2</sup> s'offrant aux réfugiés. Selon Yves BEIGBEDER, « Au cours des dix dernières années, les efforts de la communauté internationale se sont concentrés sur l'option du rapatriement volontaire, contrairement à d'autres périodes. » (BEIGBEDER, 1999, P.66). Cela sous-entend que l'on doit se rassurer que les décisions sont voulues et manifestées. Dans le même sens, conformément aux dispositions de la Convention de 1951, du Protocole de 1967 et de la Convention de L'OUA de 1969<sup>3</sup>, l'organe habilité à organiser ce rapatriement (le HCR) devrait s'assurer que le retour des réfugiés est librement consenti. Ce rapatriement est tributaire des accords et garanties nécessaires à la sécurité des personnes concernées de la part des partis en cause. En effet, le gouvernement et les autres autorités (les rebelles) doivent encourager le rapatriement tout en vérifiant qu'il est volontaire, s'assurer que le gouvernement du pays d'origine respecte les engagements pris à l'égard des réfugiés. Notons que ce sont-là des principes, sinon l'idéal à atteindre. Tout écart entre ces principes et la pratique est loin d'être exclu dans les réflexions. Il nous faut circonscrire notre sujet tout en montrant son intérêt, aussi bien du point scientifique que social.

## **II/ De la délimitation du sujet à l'intérêt de l'étude**

### **1) Délimitation du sujet**

Dans le cadre restreint de ce travail, nous avons choisi de travailler sur le groupe de réfugiés qui habitent dans les « sites de réfugiés » à l'Est du Tchad et qui sont majoritaires. La situation de ce groupe a attiré notre attention dans la mesure où deux autres options s'offrent aux réfugiés soudanais en dehors du retour à la terre d'origine : s'intégrer dans le pays d'accueil (le Tchad) ou de s'installer ailleurs, dans un pays tiers. Ses membres se trouvent en effet dans une position de « l'entre-deux » dans le sens où ils ne sont ni complètement intégrés à la vie économique et sociale tchadiennes, ni prêts à rentrer dans leur pays d'origine (le conflit perdure encore !). Le retour dont il est question ici est celui d'après la guerre, c'est-à-dire la cessation du conflit.

---

<sup>2</sup> Les deux autres étant la réinstallation dans un pays tiers et l'intégration dans le pays où se trouvent ces réfugiés.

<sup>3</sup> Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés telle qu'amendée par son protocole de New York du 31 janvier 1967, et la Convention de l'OUA régissant des aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique signée à Adis Abeba le 10 septembre 1969.

## 2) Clarification conceptuelle

### *Réfugié*

Dans le cadre de notre recherche, nous nous proposons de reprendre la définition, très large, des personnes déplacées et réfugiées proposée par la géographe V.Lassailly Jacob (1999 : 10) comme étant des « *personnes qui fuient une situation de crise extrême, d'ordre politique, religieux, foncier, environnemental, ou qui subissent un déplacement contraint du fait de politiques d'aménagement du territoire* ». Nous estimons que cette définition couvre largement notre perspective de recherche. Car les réfugiés dont il est question dans ce présent travail ont été contraints au mouvement par une crise politique.

Cependant, nous voulons insister sur la nécessité de toujours interroger et contextualiser l'usage du terme « réfugié ». En effet, ce terme ne renvoie pas à une réalité objective unique et objectivement déterminable. Sa signification varie fortement dans le temps et l'espace et, en fonction des acteurs qui l'utilisent. Plusieurs catégories de réfugiés ont déjà été distinguées par le droit international humanitaire. Les auteurs ont au cours du 20<sup>ème</sup> siècle fourni au moins huit définitions différentes et cumulables du terme « réfugié » (BEIGBEDER, 1999). Suivant la Convention de Genève de 1951 et le Protocole additionnel de 1967 relatifs au statut des réfugiés, est considéré comme un réfugié « *Toute personne qui, craignant avec raisons d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte, ne veut, se réclamer de la protection de ce pays* ».

Dans la perspective qui est la nôtre, ce qui nous intéresse le plus n'est pas ce que la notion de « réfugié » recouvre ou non mais plutôt quels acteurs l'utilisent, dans quels contextes, et autour de quels enjeux. Il s'agit dès lors de déterminer à partir de quel moment et dans quelles circonstances une personne est reconnue comme réfugiée puis ne l'est plus ; dans quelles circonstances les acteurs se désignent eux-mêmes comme réfugiés, et ce que le terme signifie pour les uns et les autres. Nous nous proposons ainsi de prendre les termes « réfugiés », « déplacés », « rapatriés », « exilés », « déportés » etc. avant tout comme des catégories sociales, des systèmes de classements mouvant en fonction des circonstances et des ensembles économiques, politiques et/ou culturels plus larges qui leur donnent un contenu spécifique. Par là, nous voulons prévenir notre réflexion de tout « biais humanitariste ».

### *Le retour volontaire*

La Convention de l'OUA de 1969, dans son article V régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, présente le principe du retour volontaire en ces termes : « *le caractère essentiellement volontaire du rapatriement doit être respecté dans tous les cas et aucun réfugié ne peut être rapatrié contre son gré...en collaboration avec le pays d'origine, le pays d'asile doit prendre les mesures appropriées pour le retour sain et sauf des réfugiés qui demandent leur rapatriement.* » Cependant, nous avons choisi d'utiliser simplement le terme « *retour* », entendu comme toute décision de repartir à la terre d'origine, de peur d'être tombé dans une idéologie humanitariste ou politique.

### **3. Intérêt de l'étude**

Qu'est-ce qu'une telle étude peut apporter à la compréhension d'un fait social sinon à la compréhension du phénomène de réfugié ? Quel est alors son intérêt social ?

#### ***Intérêt scientifique***

Notre travail s'inscrit dans un champ très peu exploré en socio-anthropologie, et particulièrement dans sa perspective de retour. Nous comptons inscrire ce petit travail à la suite de ceux réalisés dans ce vaste champ scientifique qu'est la socio-anthropologie. Comme nous l'avons constaté dans notre revue de littérature, très peu d'études se sont réellement focalisées sur le retour des réfugiés . Nous avons choisi un axe qui reste presque « vierge » : le retour à la terre d'origine. En effet, cet axe n'a pas fait l'objet d'un travail poussé par les chercheurs en sciences Sociales. Et en cherchant à comprendre les facteurs poussant au retour, nous faisons œuvre d'un apport scientifique majeur. C'est en cela que nous pensons nous inscrire à la suite des auteurs qui avaient travaillé sur cette question.

#### ***Intérêt social***

L'autre dimension de la recherche est que notre parcours documentaire sur la question des réfugiés nous fait prendre conscience d'une réalité : le retour est la première voie prônée par les différents acteurs chargés d'encadrer les réfugiés. Or il peut arriver que ces acteurs (aussi bien ceux qui encadrent que les encadrés) ne se comprennent pas bien sur ce projet. Et dans ce contexte, une compréhension de la position de ces acteurs peut aider à trouver une solution adaptée. Donc, du côté des organisations humanitaires, on pourra se servir de ce travail pour gérer les réfugiés d'une manière générale et, en particulier, organiser leur retour à la terre d'origine.

### III/ Revue de littérature

Notre travail s'inscrit dans un champ de recherche encore peu exploré dans le monde « francophone », tout au moins comparativement aux pays anglo-saxons : celui des « migrations forcées » qui ont marqué l'histoire des pays pauvres<sup>4</sup>. Se rapportant en partie aux catégories du droit international et des experts onusiens, les chercheurs spécialistes des migrations forcées distinguent généralement deux grands groupes de populations déplacées : les réfugiés d'une part, et les déracinés ou déplacés du développement de l'autre. Les premiers sont les victimes d'une situation directement menaçante pour leur survie et leur sécurité. S'ils trouvent refuge dans leur propre pays, le droit international humanitaire les désigne sous le nom de « personnes déplacées internes ». S'ils franchissent la frontière, ils deviennent des « réfugiés statutaires » ou bien « clandestins », selon qu'ils sont enregistrés ou non auprès du HCR. (BEIGBEDER, 1999 : 50-60).

Cette catégorie est constituée des victimes du développement et de la modernité. Ils sont soumis à une réinstallation forcée à l'intérieur de leur pays du fait de la mise en œuvre de grands projets d'infrastructure. Ils sont déracinés dans ce sens où ils ne pourront jamais retrouver leur milieu d'origine (Cernea, 2000 : 2). Si leur situation relève du droit interne des Etats, leur réinstallation est souvent encadrée par l'intervention d'organisations internationales.

Pour situer notre recherche dans un cadre théorique assez large, nous nous sommes donc intéressés aux travaux qui ont été menés sur ces deux groupes de personnes déplacées. Au total, nous avons pu constater que les populations déplacées constituent un objet de connaissance encore mal défini, et dont la position dans le domaine de la recherche scientifique se situe, soit dans le domaine des études migratoires, soit dans celui des études relatives à l'humanitaire et au développement (« refugee studies » ; « development studies »). Les travaux sur la question des réfugiés sont généralement réunis au sein d'ouvrages collectifs et de revues pluridisciplinaires. Nous présenterons donc successivement une analyse critique des travaux faits dans le cadre de la recherche anglo-

---

<sup>4</sup> L'expression « forced migration », traduite par « migration forcée », est celle que l'on rencontre le plus souvent dans la littérature anglo-saxonne ; en français, on parlera aussi de « mobilité sous contrainte », expression défendue par un ensemble de chercheurs français en sciences sociales dans un ouvrage de publication récente : *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, V.Lassailly-Jacob, J.Y. Marchal, A.Quesnel, IRD éditions, collection colloques et séminaires, Paris, 1999.

saxonne puis dans celui de la recherche « francophone », plus récente et moins développée. Cette présentation ne se veut pas exhaustive mais souhaite simplement donner quelques points de repères, en particulier sur la littérature relative au phénomène des réfugiés.

### **1) La recherche anglo-saxonne**

La recherche anglo-saxonne en matière de populations déplacées est dominée par les anthropologues, les économistes et les juristes, et dans une moindre mesure les psychologues. Elle se caractérise par une certaine tendance à s'orienter vers la recherche appliquée et à des plaidoyers à caractère humanitaire.

Parmi les populations déplacées, ce sont les déracinés du développement qui ont, en premier, attiré l'attention des anthropologues anglophones, et ceci dès les années 50. Une grande figure de l'Ecole de Manchester domine alors ce champ de recherche. C'est la personne de E. Colson qui publie en 1971 *The social consequences of resettlement*. Dans cet ouvrage, E.Colson se livre à une étude détaillée de l'impact, en termes de changement social, de la construction d'un barrage hydroélectrique sur les populations Gwembe Tonga, soumises à une réinstallation forcée entre 1957-58. Analysant les changements induits dans les sphères de la parenté, de la famille, des modes de production, de l'organisation politique et de la religion, E.Colson établit que la structure de la société Gwembe s'est, dans un premier temps, formellement maintenue, voire renforcée. Dans un deuxième temps, une fois la situation de crise dépassée, l'anthropologue montre que le besoin d'organiser la vie et l'action en fonction d'un nouvel environnement a favorisé l'émergence de nouvelles formes d'organisation et de comportements sociaux. Cependant, elle souligne comment ces changements ont été progressifs et surtout comment ils ont été justifiés et perçus par les acteurs comme des changements d'ordre conjoncturel, ne touchant pas aux structures fondamentales de la société.

En termes de perspectives de recherche, E.Colson a tenté de comprendre à travers cette étude les liens qui existent entre les changements dans un domaine de la vie sociale et les changements qui s'opèrent simultanément dans d'autres sphères (Colson, 1971 :3).

Un autre chercheur a largement dominé ce champ de recherche par la suite et le domine aujourd'hui encore : il s'agit de l'anthropologue M.Cernea, qui fut conseiller en sociologie et politique sociale à la Banque Mondiale de 1977 à 1997. Cernea a dirigé plusieurs ouvrages collectifs (1991, 1993, 2000) sur la question dont, *Anthropological*

Approaches to resettlement (1993). Cet ouvrage se place dans une perspective de recherche appliquée et encourage les anthropologues à traduire les résultats scientifiques de leur recherche de terrain en politiques normatives (Cernea & Guggenheim, 1993 : 7). Par sa méthode ethnographique, l'anthropologue peut en effet montrer comment un déplacement forcé entraîne la dislocation des réseaux de sociabilité et des mécanismes traditionnels de sécurité sociale (rupture dans la chaîne des obligations sociales, des échanges, des cérémonies), et les risques d'appauvrissement liés à une telle dislocation. C'est dans cette perspective que M.Cernea propose dans son ouvrage le plus récent un modèle des risques d'appauvrissement liés au déplacement forcé et des possibilités de prévenir et/ou de renverser ces risques (« The impoverishment risk and reconstruction model »). Le modèle insiste, dans un premier temps, sur la nécessité de décomposer les risques d'appauvrissement en plusieurs variables<sup>5</sup>. Comprendre le processus d'appauvrissement lié à un déplacement forcé revient à analyser comment toutes ces variables interagissent et s'imbriquent les unes aux autres dans un contexte donné. Dans un second temps, le modèle propose les moyens de la reconstruction d'une vie sociale durable pour les personnes déplacées : il s'agit tout simplement de prévenir par des programmes d'action ciblés les risques identifiés dans la première étape. Dans ce processus de reconstruction, les populations doivent aussi jouer un rôle de premier plan dans l'identification de leurs besoins. Ce modèle permet, selon M.Cernea, de sortir des méthodes conventionnelles d'évaluation des risques basées sur des considérations purement macro-économiques et monétaires.

Les premiers travaux sur les réfugiés sont apparus plus tardivement, à la fin des années 70 et surtout dans les années 80 avec la création de deux centres de recherche universitaire, l'un à Toronto (Centre for refugee studies) et l'autre à Oxford (Refugee studies Programme)<sup>6</sup>. Ce sont, aujourd'hui encore, les seuls centres de recherche consacrés à part entière aux études relatives aux réfugiés. Ils ont un caractère interdisciplinaire avec des axes de recherche variés. De nos lectures, tirées essentiellement du « Journal of Refugee studies » publié par Oxford, et d'autres ouvrages consacrés au thème des réfugiés (Allen, 1996; Kibreab, 1983 ; Cernea & McDowell, 2000), nous avons toutefois pu

---

<sup>5</sup> Les variables identifiées sont les suivantes : la perte d'accès à la terre, à l'emploi, au logement, à la sécurité alimentaire, aux soins de santé, aux ressources communautaires et la désarticulation des liens sociaux et communautaires.

<sup>6</sup> Le centre de Toronto assure la publication d'une revue bimensuelle du nom de « Refugee » ; celui de Oxford produit deux revues trimestrielles intitulées *The Journal of refugee studies* et *The International journal of refugee law*.

dégager quelques lignes de recherche et idées communes aux travaux des anthropologues et de socio-économistes.

Un premier axe de recherche s'oriente vers l'étude des organisations humanitaires chargées de la gestion des réfugiés. Dans cette perspective, il s'agit, en premier, lieu de commencer par déconstruire un certain nombre de postulats sur lesquels les décideurs fondent leur action. Dans son ouvrage *Reflections on the African refugee problem : a critical analysis of some basic assumptions* (1983), G.Kibreab identifie trois grands mythes liés au problème des réfugiés en Afrique : le mythe du tribalisme ethnique comme cause explicative du phénomène réfugié<sup>7</sup> ; le mythe de l'hospitalité africaine selon lequel, trouvant refuge parmi les gens de leur ethnie, les réfugiés seront forcément bien accueillis par leurs parents, et leur adaptation au pays hôte est facilitée. Il y a enfin le mythe du syndrome de la dépendance (« dependency syndrome ») ou de la mentalité d'assistés que les réfugiés développeraient au sein des camps.

L'analyse de ces mythes et la manière dont ils se perpétuent au sein des organismes humanitaires aboutit finalement à une critique plus générale du dispositif humanitaire, perçu et décrit par nombre de chercheurs comme une « machine déshumanisante » fondée sur une idéologie de contrôle et de domination et mettant en œuvre des programmes d'aide standardisés adressés à des réfugiés considérés comme des masses indifférenciées (Harell-Bond & Voutira, 1992 ; Zetter, 1990 ; Allen, 1996).

Un second axe de recherche s'efforce de montrer que face aux velléités de domination inhérentes aux interventions humanitaires, les réfugiés ne restent pas pour autant dans une position d'assistés. Ils développent un ensemble de stratégies de survie (« coping strategies ») qui assurent la reproduction économique mais aussi sociale et identitaire de leur groupe. Dans cette perspective, les chercheurs mettent en évidence la grande capacité des réfugiés à reconstruire des réseaux sociaux et leur volonté de s'intégrer dans les systèmes socio-économiques locaux et régionaux : les programmes d'assistance ne seraient en réalité qu'une stratégie de survie parmi tant d'autres et sans doute même la moins importante (Wilson, 1992 : 205-226). Par des études qui sont généralement basées sur des enquêtes par questionnaire et sur un échantillon représentatif de foyers (household survey), les activités socioprofessionnelles des réfugiés sont, dans cette perspective,

---

<sup>7</sup> Le mythe du tribalisme ethnique se présente comme suit : le tracé artificiel des frontières en Afrique aurait réuni des tribus anciennement ennemies au sein d'un même Etat, et séparées des tribus autrefois homogènes. Les conflits de la période post-indépendance seraient ainsi occasionnés par la volonté des tribus séparées de se retrouver. De retour dans sa tribu, le réfugié qui a franchi la frontière se trouverait alors en toute sécurité.

répertoriées, ainsi que le montant et la forme de leurs revenus et leur manière de le consommer (Gamal, 1996 ; Kibreab, 1993). Certains chercheurs tels que Kuhlman (1991 : 1-21) ont même tenté de modéliser les facteurs déterminants le degré d'intégration socio-économique des réfugiés dans leur nouvel environnement. A l'aide de méthodes plus qualitatives, certains anthropologues ont également montré qu'un déplacement forcé n'entraîne pas forcément une destruction des liens communautaires et de l'identité collective mais peut au contraire les renforcer et favoriser la (re-)construction d'une histoire collective et d'un passé partagé (Harell-Bond & Voutira, 1992 : 6-10). L'exil forcé serait en effet souvent perçu comme un signe de dégénérescence de la société, et les communautés déplacées chercheraient donc avant tout des moyens pour la régénérer (Allen, 1996). Il s'agit alors pour l'anthropologue d'identifier les moyens et les activités culturellement définies qui ont permis de re-créeer un sens de l'identité et de l'appartenance communautaire (Wilson, 1992).

Une troisième tendance commune aux travaux menés sur la question des réfugiés est de conclure par des réflexions d'ordre normatif, c'est à dire par un ensemble de suggestions qui visent à améliorer les programmes d'assistance aux réfugiés. Après avoir démontré le caractère domino-centriste des organisations humanitaires d'une part, et les grandes capacités d'adaptation et d'initiative des réfugiés de l'autre, la conclusion s'impose d'elle-même : il faut faire participer les réfugiés à la gestion des programmes d'assistance, ne pas les isoler dans des camps retranchés et au contraire soutenir leur volonté d'intégration dans le nouvel environnement ; il faut identifier les personnes les plus vulnérables (femmes, enfants) et promouvoir des projets différenciés, intégrés et durables etc. (Kibreab, 1983 ; Harell-Bond et Voutira, 1992 ; Cernea & Mc Dowell, 2000).

Nous pensons que le modèle le plus récent développé par Cernea et qui prétend d'ailleurs être applicable à toute forme de déplacement forcé, mouvement de réfugié compris, réunit à lui seul toutes les critiques que l'on peut faire à la recherche anglo-saxonne : recherche de type normative, généralisation et modélisation abusives.

Par cette critique, nous ne voulons pas rejeter l'ensemble des travaux menés par les chercheurs anglo-saxons dans le domaine des déplacements forcés. Nous avons simplement voulu mettre au jour ce que peuvent produire certains biais idéologiques dans la recherche afin de pouvoir nous-même les éviter. De même, cette critique ne doit pas nous amener à négliger l'importance de mener une réflexion centrale sur le statut de la « victime » et les processus de production d'un tel statut car le contexte humanitaire crée

de fait des « victimes » qui sont socialisées et identifiées comme telles. Il reste enfin que la recherche anglo-saxonne a le mérite de s'être saisi d'un objet de recherche encore très peu considéré et d'en avoir montré la légitimité.

## 2) La recherche francophone

Dans le monde « francophone », ce sont surtout les géographes et les juristes qui se sont intéressés au phénomène de déplacements massifs et aux contraintes de population, les anthropologues étant minoritaires. Cet objet est généralement rattaché au champ des études migratoires. Les chercheurs français (ce sont eux qui dominent cette recherche dans l'univers francophone, c'est pourquoi nous mettons le mot francophone entre guillemets) ont en effet, défini les déplacements forcés avant tout par opposition aux migrations dites volontaires : « *le migrant volontaire serait essentiellement un migrant économique qui opère rationnellement et librement des choix de départ et de retour, alors que le migrant involontaire agirait dans un contexte contraignant qui empêche ou réduit fortement toute possibilité de choix* » (Bocco, 1993, cité par Lassailly Jacob, 1999 : 30). Cependant, cette définition a récemment été contestée, du moins affinée, par la géographe V. Lassailly Jacob pour qui les mobiles de l'exode se sont tellement complexifiés qu'il devient impossible de fixer un seuil de contrainte de manière aussi décontextualisée (Lassailly Jacob, 1999 : 30). Aussi propose-t-elle une autre classification des migrations en fonction, non pas seulement du degré de libre arbitre, mais des motifs de départ. Quatre motifs de départ sont identifiés par la géographe : la violence, la persécution et la répression qui produisent des réfugiés statutaires, des réfugiés clandestins et des déplacés de l'intérieur; la dégradation ou la destruction de l'environnement qui crée des « populations sinistrées » et des « réfugiés de l'environnement »; les politiques d'aménagement du territoire qui génèrent des populations « déracinées » ou encore « transférées » ; les interventions d'ordre politique et stratégique qui peuvent produire des populations regroupées ou sédentarisées de force, des populations « expulsées », « déportées » ou encore « rapatriées » sous la contrainte.

Au-delà de cette volonté d'établir des typologies des mouvements forcés qui expriment au mieux la diversité des situations réelles, les chercheurs français se sont intéressés aux processus de changements identitaires qui prennent place dans un contexte d'exil forcé. On trouve parmi ces travaux quelques anthropologues, notamment A.M.Gaillard, F.Fogel et M.Agier, mais aussi des géographes comme M.Lavergne ou

J.Boutrais. Chacun, à sa manière, a essayé de mettre en évidence la façon dont les populations déplacées se représentent leur exil. A.M.Gaillard (1999 : 89-108) souligne la dimension idéologique et politique de l'exil des chiliens en France. F.Foguel (1999 : 137-160) montre comment les Nubiens ont intégré symboliquement et pratiquement la perte de leur pays dans un continuum identitaire lié à la mobilité. M.Agier (2000 : 91-105) a travaillé sur la formation d'identités urbaine et citadine au sein des bidonvilles de desplazados de Colombie mais aussi dans les camps de réfugiés de Dadaab au Kenya (2001). Son analyse se fonde sur une problématique anthropologique construite autour de la relation entre la perte de lieux, le dénuement et la reconstruction identitaire. J.Boutrais (1999 : 161-194) enfin a tenté, à partir de l'analyse du vocabulaire peul lié à la notion de déplacement forcé, de montrer comment le changement identitaire s'opérait avant tout en fonction de la perte ou non de bétail<sup>8</sup>.

Il faut noter par ailleurs l'analyse sociologique faite par Bourdieu et Sayad (1964) sur le « déracinement ». Cette étude s'appuie sur un terrain précis, à savoir les regroupements forcés imposés par l'armée française d'Algérie entre 1957 et 1962. Les auteurs insistent sur la nécessité de distinguer les effets propres à une action perturbatrice (le regroupement forcé) d'une évolution qui aurait eu lieu de toute manière. Ainsi, par une analyse diachronique, ils démontrent que le déplacement forcé n'a fait en réalité que précipiter, et non pas causer un processus de déstructuration des sociétés paysannes déjà entamé depuis la pénétration de l'économie monétaire et avec les contradictions de la politique coloniale. Par une étude synchronique, ils mettent aussi en évidence l'existence d'effets différenciés des politiques de regroupements sur des populations pourtant placées dans des conditions objectives similaires (au sein du regroupement). Ces différences sont expliquées en fonction du degré de dépaysement des populations. Ainsi les plus « dépaysementés » qui, avant le regroupement incarnaient déjà un « ethos économique moderne » se seraient mieux adaptés que les « empaysés » restés ancrés dans « l'ethos de la société traditionnelle ».

Le travail de Bourdieu et Sayad présente, sous une autre forme, la même tendance à enfermer la réflexion dans des catégories préétablies. Plutôt que de tenter de rendre compte

---

<sup>8</sup> La plupart des travaux de ces chercheurs ont été publiés récemment dans un ouvrage collectif *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, édité par V.Lassailly-Jacob, J.Y.Marchal et A.Quesnel, tous géographes. Un second tome est sorti en juillet 2001 *Populations réfugiées : entre l'exil et le retour* mais nous n'avons pas encore pu le lire. Certains autres se trouvent dans deux numéros de la revue *Autrepart/Les Cahiers des sciences humaines* : « Logiques identitaires, logiques territoriales » (n°14) et « Communautés déracinées du Sud » (n°5).

des interactions concrètes entre des groupes différents réunis au sein d'un même espace, les auteurs mènent leur réflexion sur la base de catégories d'opposition « empaysannés » - « dépayés », « ethos économique moderne » - « ethos de la société traditionnelle ». Les multiples contradictions et lignes de chevauchement qui existent toujours entre différentes valeurs et croyances et la manière dont celles-ci sont utilisées par les acteurs en fonction de situations concrètes n'apparaissent quasiment pas dans l'analyse.

## **Problématique**

Il y a presque un vide qui existe dans les différents travaux dont la substance vient d'être restituée, vide autour de la question du retour des réfugiés à leur terre d'origine. En effet, nous estimons que la catégorie de personnes (réfugiés) à laquelle nous nous intéressons doit être abordée à travers les dimensions fondamentales (nous ne sous-estimons pas les différents travaux sur la question) : il est important de s'interroger sur les réponses des réfugiés et autres catégories de cet ordre à l'exil et la déstructuration de leur cadre de vie. Ainsi, analyser les modalités de la fuite du pays d'origine, sans laisser de côté le déroulement de la première période dans le pays d'accueil, peut aider à saisir certaines de leurs représentations et pratiques. De plus, étant donné que cette catégorie de personnes transporte avec elle ses divisions sociales, ethniques, culturelles ; le traumatisme de l'exil et l'immersion dans une société souvent différente de celle d'origine produisent d'effets complexes, et notamment la création d'un imaginaire rétrospectif qui est souvent au cœur de la définition identitaire. Ce qui semble être abordé avec peu d'intérêt dans les travaux que nous venons de présenter. Ainsi, nous structurons notre questionnement comme suit :

*Qu'est-ce qui motive les réfugiés soudanais à opter pour le retour à leur terre d'origine ?*

## **Hypothèses**

### **Hypothèse principale**

Les réfugiés soudanais au Tchad s'organisent entre eux pour rester distincts de la population autochtone, usent de leur capital social pour s'insérer dans le nouvel environnement et, une fois installés, élaborent des stratégies de retour.

## **Hypothèses secondaires**

1) les réfugiés ayant des parents sur la terre d'origine et qui ont des biens économiques (terres, bétail, etc.) et symboliques (les relations politiques) optent pour le retour ;

2) les réfugiés dont les conditions de vie sont moins satisfaisantes dans le pays d'accueil (Tchad), par rapport à leur situation antérieure, acceptent de retourner chez eux.

## **IV/ Processus méthodologique et présentation de l'échantillon**

### **1. Grille d'analyse**

Notre approche du terrain ainsi que notre analyse des données sont centrées sur l'acteur (au sens de Crozier et Friedberg) : le point de vue, les pratiques et les stratégies de l'acteur. Il s'est agi, en premier lieu, de porter un intérêt central aux représentations « émiques », c'est à dire aux représentations que les acteurs se font de leur migration forcée, et au discours qu'ils tiennent sur leur situation (retour). Ce souci était de répondre à l'objectif de notre analyse qui est avant tout de comprendre le management d'un camp de réfugiés. Cette perspective a permis aussi d'adopter un regard critique face au sens commun et aux discours politiques et humanitaires véhiculés sur les réfugiés. Cette compréhension du vécu des acteurs ne pouvait pas, bien entendu, se faire à partir d'une seule analyse des discours des réfugiés. Il s'est agi donc, en deuxième lieu, d'observer leurs pratiques et leur mode de vie mais aussi de repérer d'éventuels conflits et enjeux qui les opposent et les stratégies adoptées face à ces enjeux. Les conflits permettent en effet de mieux comprendre les positionnements des acteurs au sein d'un groupe social, les contraintes structurelles, et les stratégies des acteurs face à ces contraintes. Ils révèlent des divergences d'intérêts mais aussi de représentations, et donc une certaine différenciation sociale qui elle-même influe sur les vécus.

Pour analyser les positionnements et différences de vécus actuels, il a fallu aussi se tourner vers le passé (nous adoptons ici l'analyse génétique de Durkheim). Au total, une perspective à la fois diachronique et synchronique s'est imposée. Nous entendons ainsi recueillir des récits de vie afin d'identifier des trajectoires de migration et de relever les temps forts de ces trajectoires. Par un croisement de récits, nous avons également à reconstituer une histoire du camp et les différentes interprétations de cette histoire, avec ses

périodisations, ses personnages influents et ses enjeux, en vue de cerner le positionnement sur la perspective du retour.

## **2. La méthode de recueil de données**

La méthode de recueil de données utilisée est donc de type qualitatif et empiriste. Elle s'inspire, entre autres, largement de la « grounded theory » défendue par l'école interactionniste de Chicago (Strauss, 1992) et des analyses situationnelles de l'école de Manchester (Gluckman, 1958; Leach, 1964). Selon cette école, le chercheur ne part pas d'une théorie pour essayer de la prouver mais plutôt d'un domaine d'étude très large afin de permettre à ce qui est pertinent dans ce domaine d'émerger. Notre raisonnement s'est voulu par là même inductif : refusant de réfléchir sur la base de catégories pré-établies, nous voulions travailler dans et sur des situations naturelles où se déroule l'action, ceci afin d'identifier des mécanismes et dynamiques mettant en jeu des chaînes d'interdépendances complexes, non linéaires et imprévisibles.

Comme nous l'avons précisé précédemment, privilégier l'acteur ne signifie pas pour autant lui accorder une autonomie totale. Si nous prétendons défendre une vision de la société anti-déterministe, c'est à dire comme résultant d'une « production collective » et non comme étant un tout préexistant, nous ne voulions pas ignorer pour autant l'importance des contraintes qui pèsent sur toute interaction, à commencer par les contraintes proprement interactionnelles (Goffman, 1973), et celles liées aux chaînes d'interdépendance dans lesquelles toute action s'inscrit.

## **3. Techniques d'enquête**

Pour répondre à notre approche méthodologique, nous avons utilisé les techniques d'enquête suivantes : l'entretien, l'imprégnation, l'observation et la documentation. Ces techniques nous ont permis de mettre en valeur les décalages qui existent entre discours et pratiques ainsi que la multiplicité des points de vue sur quelques thèmes précis.

Nos entretiens ont été de type individuel semi-directif. Ils se sont articulés autour de deux grands axes. Le premier concernait l'histoire de vie de l'informatique : la description de sa vie au Soudan, le récit de son « expulsion », celui de sa réinstallation au Tchad, les difficultés rencontrées, ses moyens de survie, ses rapports avec son entourage dans le camp et en dehors, son identité actuelle. Le second se rapportait à la vie collective dans le camp :

nous demandions à notre informateur de nous dire les problèmes majeurs qui se sont posés au niveau du camp, quels événements et personnages ont marqué l'histoire de ce camp, quels sont ses « projets » de retour,...

La seconde technique était celle de l'observation. Nous avons suivi certaines personnes dans leurs activités quotidiennes. Nous nous sommes accroché aux différents responsables des secteurs d'activité du camp (HCR , OMS, PAM,SECADEV), pour mieux entrer en contact avec ces réfugiés.

#### **4. Difficultés rencontrées**

Comme nous l'avons déjà expliqué, le chercheur n'est jamais à l'abri du discours « humanitariste » tenu par les médias et organisations humanitaires sur les réfugiés. La nécessité d'adopter un même regard n'a pas été facile en particulier à cause de l'attitude des réfugiés qui demandaient explicitement à être regardés différemment du fait de leur statut.

Ainsi le contexte humanitaire nous a posé une première série de difficultés liées à ce que Goffman (1973) appelle « la présentation de soi », qui suppose que dans une interaction, chacun s'attend à recevoir de l'autre une certaine image liée à sa position sociale. Expliquer à nos interlocuteurs que nous voulions simplement comprendre comment ils vivaient leur exil n'était pas chose facile. Cette démarche leur semblait parfois absurde car leur expérience était à l'évidence douloureuse et misérable et il ne semblait pas nécessaire d'en donner une explication détaillée, si ce n'est pour obtenir de l'aide. Du fait de cette conviction, certains adoptaient de toute évidence des stratégies de présentation qui visaient à exagérer leur misère et à dissimuler les conflits latents entre quartiers et tendances politiques. L'objectif restait de donner l'image d'un village de réfugiés dont les membres sont unis dans la misère, un cliché susceptible de répondre aux offres des organisations humanitaires. Parfois, les réponses à nos questions semblaient préparées d'avance. De toute évidence, les premiers « interviewés » avaient fait un compte rendu de leur entretien à ceux avec qui nous devions parler par la suite. Il y avait en ce sens un contrôle social important, en particulier sur les femmes avec lesquelles il était très difficile de s'isoler.

De manière plus générale, nos interlocuteurs commençaient toujours à parler sur un mode neutre, « nous », « nos enfants », « nos parents », désignant par là l'ensemble de leur village voire des Réfugiés soudanais. L'entretien formel était surtout pour eux l'occasion

d'exprimer la marginalisation dont ils souffraient au Soudan, leurs griefs et leur misère. Il était difficile d'en venir au « je », à l'histoire et l'expérience individuelles, d'autant plus que certaines questions semblaient parfois être vécues sur le mode de l'interrogatoire. S'agissait-il d'une certaine pudeur à aborder des sujets personnels, ou bien était-ce saugrenu pour certains de nous voir poser des questions de ce type alors que le problème avait touché l'ensemble du village ? Il y avait aussi une crainte évidente à parler des autres, de leur réussite ou de leur trahison. La défense du groupe « réfugié » paraissait être la première attitude adoptée.

A l'instar des agents humanitaires perçus à la fois comme une aide et une menace, nous avons ressenti ce sentiment à notre égard. Il nous fallait donc trouver des moyens pour contourner ces difficultés et établir des relations de confiance. Nous avons tout d'abord rapidement décidé de ne plus fixer de rendez-vous mais simplement de nous rendre chez une personne de manière improvisée, ou bien d'inviter la personne à venir faire l'entretien dans notre propre case. De toute évidence, nous étions, pendant toute la durée de notre séjour, *l'observateur observé* et nous ne sommes pas restés suffisamment longtemps pour nous « fondre » dans le paysage.

## **5. Terrain d'étude et l'échantillon prévu**

### *Terrain d'étude*

Nous avons voulu mener notre étude sur les réfugiés soudanais qui ont été regroupés dans des camps, à l'intérieur du Tchad. Nous avons mentionné douze camps à l'est du pays. Cependant, nous avons effectué nos enquêtes principalement dans seul camp (Farchana qui comptait 20000 réfugiés). Ce camp se trouve à 110 km à l'Est d'Abéché. Par contre, le nouveau camp de Gaga et le village environnant de Farindji nous ont permis d'obtenir des informations complémentaires. Nous tenons à signaler que le camp de Millé et celui de Kounoungou avaient été explorés par les agents du Secours Catholique et Développement (Secadev) à notre compte.

### *Echantillon*

L'échantillon que nous avons prévu était de 120 enquêtés, en raison d'un enquêté par jour, durant les deux mois que nous allions passer sur le terrain. Cependant, le contexte sécuritaire a obligé les Responsables du Secadev, l'ONG qui nous a accueilli, à convertir notre stage en enquêtes essentiellement. Le nombre total d'enquêtés était finalement de

202, hormis les populations autochtones et certains agents humanitaires. Voici la répartition par sexe et par camp de nos informateurs :

**Tableau n° 1 : Répartition des enquêtés par sexe et par camp**

<b>Camp</b>	<b>Farchana</b>	<b>Gaga</b>	<b>Farindji<sup>9</sup></b>	<b>Total</b>
<b>Sexe masculin</b>	122	11	16	149
<b>Sexe féminin</b>	35	9	9	53
<b>Total</b>	157	20	25	202

**NB** : Juillet-Août 2007

**Source** : enquêtes de Guiryanan Olivier et l'équipe du Secadev

### *Annonce du plan*

Les trois premiers chapitres de notre mémoire développent trois mécanismes de ré-appropriation des contraintes liées à la migration forcée et à l'évolution des positions des acteurs externes au site de Farchana que sont les organisations humanitaires et gouvernementales ainsi que les populations autochtones : le premier chapitre montre les mécanismes d'arrivée et d'installation sur le territoire ; le deuxième chapitre retrace les mécanismes de construction identitaire et, dans le troisième chapitre, nous montrerons les mécanismes d'adaptation. Dans un dernier chapitre, nous proposons de procéder à une étude de cas, essentiellement focalisé sur les réfugiés du site de Farchana qui avaient choisi de s'installer à Farindji. Ce chapitre dernier montre les difficultés qui expliquent le choix du retour à la terre d'origine.

---

<sup>9</sup> Farindji n'est pas un camp à proprement parler. Nous l'avons considéré comme tel pour question de convenance.

## **CHAPITRE 1 :**

### **Mécanismes d'installation et d'organisation collective : une gestion participative ?**

La première contrainte qui s'impose aux personnes qui ont été forcées de quitter leur pays d'origine est de s'installer, au moins provisoirement, dans un nouveau lieu. Organiser cette installation est aussi au cœur des préoccupations des organisations humanitaires diverses. Dans ce chapitre, il s'agit de décrire concrètement comment et pourquoi certains réfugiés soudanais ont été acheminés ou se sont rendus vers le site de regroupement de Farchana et par ailleurs, comment ils se sont progressivement installés et organisés dans ce nouvel environnement jusqu'à former un village qui se fond dans le paysage tchadien. Les jeux d'acteurs seront mis à jour tout au long de ce chapitre.

#### **I- Présentation du camp de Farchana et bref aperçu des enquêtes**

##### **1) Brève présentation du camp**

Farchana est une sous-préfecture du département d'Adré. Avec l'arrivée des réfugiés, cette sous-préfecture devient la plus peuplée, avant le chef-lieu qui est Adré. Le camp de Farchana, se situe à 110 km à l'est d'Abéché, sur le grand axe menant à Adré. Premier camp ouvert par le HCR le 17 janvier 2004 ([www.unhcr.org](http://www.unhcr.org)), il héberge aujourd'hui près de 20 000 réfugiés soudanais. L'afflux de l'aide internationale dans cette région déstabilise l'économie et la société. Les populations locales, parmi lesquelles certaines sont venues en aide aux réfugiés avant l'arrivée des organisations internationales, sont plus démunies que leurs hôtes désormais nourris, soignés et éduqués dans les camps. Les projets qui leur sont peu à peu destinés sont inaptes à répondre à l'ensemble des besoins.

En saison des pluies, c'est l'excès d'eau qui entrave l'accès aux camps : le PAM, dont les convois pour approvisionner cette région enclavée partent de Douala, doit « prépositionner » des vivres pour plusieurs mois à proximité du camp quand les pistes sont rendues impraticables par les crues des *ouadis* (les cours d'eau temporaires).

## 2) Bref aperçu des enquêtés

L'effectif des réfugiés soudanais abritant les douze camps à l'Est du Tchad au 31 mars 2007 s'élève à 224 438 personnes<sup>10</sup>. Selon la répartition ethnique, les camps du nord gérés par le SECADEV (Milé et Kounoungou) comptent plus de 80 % de Zaghawa. Les ethnies minoritaires sont entre autre Erenga, Mararit, Fur et les Tama. Au sud, le camp de Farchana est constitué de 85,5% environ de Massalit. Les autres ethnies présentes dans ce camp sont les Dadjou, zaghawa etc. La majorité de cette population est composée des enfants et des femmes (58%). Les statistiques par sexe et âges dans les camps de Farchana, Kounoungou et Mile se présentent comme suit:

**Tableau n° 2 : Démographies des réfugiés dans les camps de Farchana, Kounoungou et Milé**

Camp	Farchana			Kounoungou			Milé								
	Hommes	Femmes	S/T1	Hommes	Femmes	S/T2	Hommes	Femmes	S/T3						
0-4	1 550	8,10	1 528	7,99	3 078	1 292	9,70	1 310	9,98	2 602	1549	10,0	1514	9,7	3063
5-17	4 046	21,15	4 136	21,62	8 182	2 879	21,63	3 065	22,95	5 944	3074	19,8	3557	22,9	6631
18-59	2 484	12,98	4 775	24,96	7 259	1 358	10,20	2 982	22,37	4 340	1731	11,1	3482	22,4	5213
60+	271	1,42	342	1,79	613	208	1,56	209	1,57	417	273	1,8	357	2,3	630
TOTAL	8 351	43,65	10 781	56,35	19 132	5 742	43,15	7 566	56,88	13 308	6627	42,7	8910	57,3	15537

NB : données en date du 31/03/2007

Source : coordination HCR Abéché

Au vu du tableau ci-dessus relatif à la démographie des réfugiés des trois camps gérés par Secadev, il apparaît un effectif de 19 132 à Farchana, 13 302 à Kounoungou et 15 537 à Milé soit un total global de 47 971. Les trois camps représentent environ 21,37 % de la population réfugiée installée dans les camps à l'Est du Tchad. Dans les trois camps, la population des réfugiés est constituée majoritairement des jeunes et des femmes. La proportion des femmes représente 57 % environ de la population totale des réfugiés. Tandis que les vieillards (+ 60 ans) représentent moins de 2% dans chaque camp.

En ce qui concerne ce travail, nous nous sommes focalisé sur les réfugiés du camp de Farchana (le camp de Gaga dont il sera question ici est un « débordement » de celui de Farchana) pour des raisons que nous avons déjà mentionnées. Cependant, les responsables de Secadev avaient demandé à certains de leurs employés (anciens étudiants en sociologie

<sup>10</sup> Source : coordination HCR Abéché, données en date du 31 mars 2007

et démographie) de faire des enquêtes dans les camps de Kounoungou et Milé pour nous aider. Nous avons utilisé ces résultats principalement pour des analyses complémentaires.

## **II- Les modalités d'arrivée et d'installation**

Les modalités d'arrivée des réfugiés soudanais au camp de Farchana sont assez complexes et hétérogènes dans la mesure où le site regroupe des populations originaires d'une quinzaine de villages différents et qui sont arrivées par vagues successives. Tous ces villages se situent, cependant, dans la même région : El Geinena. Après avoir retracé les itinéraires de ces réfugiés, nous expliquerons comment les populations se sont progressivement organisées pour donner un sens à leur espace.

### **1) De la « déportation » à l'arrivée à Farchana**

Les réfugiés distinguent dans leur récit plusieurs phases avant leur arrivée à Farchana. Voici comment s'est passé, d'après la majorité de nos interlocuteurs, l'acheminement jusqu'à Farchana : après avoir confisqué leurs biens et leurs papiers d'identité, brûlé leur bétail, les « jandjahid » et certains responsables travaillant au compte soudanais sont tout d'abord venus les chercher chez eux pour les amener de force, par voie terrestre, jusqu'à la frontière avec le Tchad. A la frontière, il y avait un premier moment d'attente, une nuit en général, pendant laquelle ils ont été dépouillés du peu de biens qu'ils avaient encore pu sauvegarder (bijoux, boubous, argent). Après cette attente, ils ont été forcés de traverser la frontière en chameaux ou à pied. Arrivés à l'intérieur du Tchad, ils ont été accueillis dans la localité tchadienne la plus proche qui se situe généralement loin des zones urbaines. Là, ils ont dû attendre à nouveau, de trois jours à plusieurs semaines : ils étaient pris en charge par les populations autochtones qui les ont nourris et logés chez elles ou dans les écoles, puis par la Croix Rouge qui est arrivée très rapidement. A partir de ces zones non urbaines tchadiennes, ils ont finalement été acheminés jusqu'au site de Farchana grâce aux services de l'ONG locale, le Secadev, qui a mis des moyens de transports à la disposition des réfugiés sous le contrôle des autorités tchadiennes et sous celui des responsables du HCR, et plus loin sous la responsabilité en terme de sécurité de la Commission Nationale pour l'Accueil et la Réinsertion des réfugiés (CNAR)<sup>11</sup>, créé

---

<sup>11</sup> A l'occasion de l'arrivée massive de réfugiés soudanais, le gouvernement tchadien a créé sous la demande du HCR un organe spécialement chargé de la gestion des personnes réfugiés (CNAR). Cet organe est chargé

pour l'occasion. Il y a donc eu deux moments de transit avant l'arrivée même à Farchana : l'un côté soudanais et l'autre côté tchadien. La majorité des personnes avec qui nous sommes entretenus a suivi le même itinéraire : de leur village d'origine, elles ont été amenées à la frontière qu'elles ont traversée de force pour arriver au niveau de Farchana au Tchad. Voici l'extrait d'un récit d'une femme massalit de 50 ans qui retrace l'itinéraire typique suivi par les réfugiés :

« Les Janjawid nous ont amenés jusqu'à une zone inconnue, là nous étions surveillés par des militaires jusqu'à 6h du matin et ils nous ont encore pris tout ce qui pouvait nous rester. Alors le matin, ils nous ont amenés à la frontière et nous ont demandé de traverser par force. Même les petits enfants, qui ne marchaient pas encore, devaient le faire. Arrivés à Farindji (14 km de Farchana), les Tchadiens nous ont accueillis. On était avec des gens qui ont été battus à mort au Soudan. Les Tchadiens ont servi des plats que nous ne connaissions pas. Alors certains parmi nous avaient la diarrhée et d'autres sont décédés suite à des maladies. Après avoir séjourné là-bas trois jours, on nous a amenés ici à Farchana. Toutes les familles de mon village sont venues ici à Farchana, nous sommes tous Massalit. »

Certains ont cependant suivi des itinéraires différents, à savoir ceux qui travaillaient dans des centres urbains situés en dehors de la région de El Geinena. Parmi eux, il y a des petits fonctionnaires qui ont été forcés de fuir. Ayant appris que les habitants de leurs villages d'origine avaient été déportés vers le Tchad, ils ont alors choisi de les rejoindre. L'un de nos interlocuteurs qui était dans ce cas nous a expliqué qu'une fois arrivé là (faisant allusion au camp plus récemment créé de Gaga), bien que des sites de regroupement se trouvaient sur place, la Croix Rouge lui a permis, à lui et à sa famille, de se rendre là où se trouvaient ses autres parents déportés, à Farchana. Pour ce faire, l'organisation (Croix Rouge) leur a même assuré les frais de transport jusqu'à la destination souhaitée.

Il y a également le cas d'autres fonctionnaires ou commerçants qui n'ont pas été déportés de force mais qui ont choisi de rejoindre (de leur propre gré) leur famille et leurs parents au Tchad qui, eux, avaient été déportés depuis leur village d'origine. Ce choix s'est généralement opéré plus tardivement, en 2004-2005 lorsqu'une nouvelle vague de violence envers les réfugiés soudanais a touché le Darfour (et a décidé à s'enfuir).

---

de gérer le recensement des réfugiés et de leur fournir une « carte d'identité réfugiée ». Il travaille donc avec les préfectures et sous-préfectures chargées de mettre en œuvre localement ses décisions.

Enfin, on a un groupe important d'autres fonctionnaires cadres supérieurs qui étaient en poste à El Geinena et qui ont été déportés en transitant par la Libye mais sans que le reste de leurs parents le soit. Aussi sont-ils arrivés soit en célibataires soit en familles restreintes (nucléaires) à Farchana.

Après les premières grandes vagues d'exode, il y a eu quelques ajustements jusque vers novembre 2007 : certains sont partis de Farchana vers d'autres camps pour rejoindre des parents qui s'y trouvaient et inversement. Ainsi, il semble que la majorité des réfugiés ait finalement réussi à retrouver une partie au moins de ses parents « expulsés » au Tchad et n'étaient donc pas complètement « isolés ». Cette situation montre que les familles de réfugiés ne sont pas toujours destinées à être séparées au cours d'un déplacement comme la plupart des recherches et rapports du HCR l'indiquent<sup>12</sup>. Cela dépend des cas et des types de déplacements forcés qui peuvent être plus ou moins violents et massifs.

De plus, certains réfugiés ont pu choisir entre rejoindre un site de regroupement ou s'installer dans un site spontané ou encore dans un village tchadien (en se mariant et ils acquièrent automatiquement la nationalité tchadienne), comme l'illustre le récit suivant :

« Là-bas chez moi, mes parents ont des terres, ce sont des cultivateurs aussi (...). Bon, il y en a qui sont venus jusqu'ici à Farchana mais ensuite ils ont choisi de retourner pour faire là-bas un camp, un petit camp seulement, pour cultiver la terre et le riz et gagner de quoi manger. Ils avaient des terres de leurs parents alors c'était plus facile qu'à Farchana

Mais moi je n'ai pas voulu faire ça seulement parce que ce n'est pas un problème de terre qui nous a fait amener ici. Aller là-bas cultiver la terre, ça ne va pas régler nos problèmes. C'est ici au camp de Farchana que l'on pourra voir les bonnes volontés, et faire savoir aux pays qui peuvent approcher le Soudan, ce que ce pays a fait (...). Si tu pars là-bas cultiver tes terres, les gens t'oublient.

Et puis, là-bas c'est trop enclavé et je ne pouvais pas vendre autant de produits de mes travaux qu'ici car les gens ont moins de moyens là-bas (comparaison due au pouvoir d'achat des agents humanitaires »

L'arbitrage devait donc se faire entre bénéficier du soutien de parents proches et avoir accès aux terres des autochtones, ou rejoindre les sites de regroupement près de la route nationale pour bénéficier d'une distribution directe de vivres et dénoncer auprès des organisations humanitaires « ce que le Soudan a fait ». A cela il faut ajouter le fait que Farchana est un centre économique attractif avec son marché hebdomadaire. Nous verrons

---

<sup>12</sup> Voir l'ensemble des publications disponibles en lecture libre sur le site web du HCR sur le thème « vie dans les camps de réfugiés » : [www.unhcr.ch/french/pubs](http://www.unhcr.ch/french/pubs)

que le choix de rejoindre un autre site de regroupement ou non aura des conséquences importantes sur les mécanismes de construction identitaire mis en œuvre pendant l'exil.

Notre analyse nous permet finalement de conclure que, si la majorité des réfugiés n'était pas maître du choix de leur point de chute au niveau du Tchad, une fois y arrivés, ils avaient un certain champ de possibilités d'action. Ils pouvaient choisir quel site de regroupement rejoindre afin d'y retrouver des parents « expulsés » à partir d'un autre lieu, ils pouvaient également opter pour différentes formes d'installation, spontanées ou non. Ce choix dépendait cependant de la capacité à s'informer sur la possibilité de rejoindre des sites de regroupement et sur la localisation de ses autres parents.

## **2) La prise en compte de la diversité sociale par les organisations humanitaires dans la gestion du site de Farchana**

L'emplacement du site a été choisi par l'administration locale. Il se trouve non loin de la route menant à Adré, chef lieu de la Préfecture, mais aussi de l'hôpital (MSF Hollande) et du forage de Farchana, sur des terres qui étaient cultivées par les populations locales pendant la saison des pluies. Les arrivées à Farchana se sont faites en plusieurs vagues étalées entre la fin avril et le mois de septembre 2003, les plus importantes étant concentrées au mois de mai et juin. Le site s'est donc constitué en s'élargissant progressivement. Les premiers arrivants à Farchana étaient, selon tous nos interlocuteurs, les cultivateurs en provenance de El Geinena. Ils se sont donc installés « naturellement » au plus près de l'endroit où arrivaient les vivres et l'eau, là où la Croix Rouge se situait et où les tentes étaient déjà montées, un espace qui allait devenir par la suite le « centre » du village.

Chaque vague d'arrivée était, en général, assez homogène et correspondait à la population déportée d'un même village. Il s'agissait de villages ou de campements formés par un lignage/groupe de parenté dominant. On retrouve ainsi six groupes dans le site : des Massalit, Four, Zaghawa, et quelques rares Tama. Cette composition hétérogène de la population du site s'est traduite au niveau spatial comme suit : chaque groupe qui venait d'un même village au Soudan a formé son « quartier » au sein du site et lui a donné le nom de son village d'origine. De plus, les quartiers dont les habitants appartiennent à un même sous-groupe peuvent se situer dans un même espace géographique du camp. Les

fonctionnaires qui n'ont pas retrouvé de parents de leur village d'origine à Farchana se sont également regroupés au sein d'un même espace, au « centre », et leur quartier allait bientôt être désigné par les autres comme le « quartier ou groupe des fonctionnaires ».

Il faut bien sûr considérer cet espace comme un espace mouvant et dynamique. En effet, toute cette organisation par quartiers, l'école, la case de santé, l'arrivée d'eau s'est constituée petit à petit pendant la première année. Par la suite, le paysage n'a pas cessé de se modifier tout en gardant les mêmes divisions intérieures : les moyens des habitants évoluant, certains ont pu commencer à construire des maisons en banco à la place occupée, ou en plus, de leurs abris de paille. Les plus fortunés ont même construit récemment des maisons en semi-dur et se sont dotés d'antennes paraboliques : elles sont au nombre de deux et se situent dans les quartiers illettrés. Une mosquée a récemment été édiflée au centre du village.

La composition de la population a également évolué dans le temps. Avec le désengagement graduel de certaines ONG (particulièrement Ox-fam) au côté du HCR, des quartiers se sont vidés et font figure de quartiers fantômes, alors que de nouvelles personnes sont venues habiter le camp à savoir des adolescents venus d'autres camps de réfugiés pour étudier au collège de Farchana et surtout des populations tchadiennes, des étudiants qui viennent suivre les enseignements d'un marabout soudanais réputé. Par ailleurs, il y a eu des déplacements internes : au moment de leur départ, certains fonctionnaires ont « donné » leur case en banco souvent plus résistante et spacieuse à des amis. Enfin, les transferts de personnes entre camps se sont poursuivis : des femmes sont parties se marier dans les camps les plus proches, non loin de Farchana, où se trouvaient leurs cousins, et inversement.

Nous pensons que l'étude de la dynamique spatiale peut nous apporter des indications précieuses quant aux dynamiques sociales du site, en particulier sur les stratégies de survie (socio-économique) mises en œuvre par les réfugiés. L'évolution de l'espace au sein du camp, les transferts entre sites d'une part, et entre sites et villes de l'autre, sont autant d'éléments qui permettent de retracer les réseaux relationnels des habitants du site et de mettre en valeur, entre autres, d'éventuelles stratégies matrimoniales. L'analyse de la dynamique spatiale permet finalement d'affirmer que le site de Farchana est loin d'être un non-lieu. Ces réfugiés ont peu à peu tracé leur propre empreinte dans un espace qui leur était au départ inconnu. En lisant l'espace, on peut lire

une partie de leur identité, de leur histoire et de leur champ relationnel. Il existe même des « mini lieux » de mémoire telle que l'école des réfugiés, qui marque le temps où tous les fonctionnaires étaient encore là et dominaient le camp ; ou encore des « quartiers fantômes » qui se sont vidés et qui laissent la trace de ceux qui ont opté pour le retour spontané au Soudan ou pour l'intégration au Tchad. Les divisions par quartier et les formes des habitats notent une identité sociale et économique, le centre avec l'approvisionnement en eau et la construction d'une mosquée témoignent d'un espace relationnel où se rencontrent les habitants du site mais aussi des personnes extérieures au site qui viennent notamment se ravitailler en eau. L'évolution de cet espace reflète également l'histoire de ses habitants. Bref, à partir de simples bâches du HCR et de la Croix Rouge, un lieu s'est reconstruit au sens anthropologique du terme, même si ce lieu a encore un caractère inachevé et insolite. Ses divisions internes, son centre, sa dynamique font sens pour les habitants. La dynamique spatiale reflète aussi l'organisation sociale et politique interne au camp et son évolution, comme nous allons le montrer dans le point suivant.

### **III- La dynamique organisationnelle : une gestion axée sur la population cible**

En croisant les récits de nos informateurs sur l'histoire du camp, nous avons pu identifier quatre phases auxquelles presque tous les discours font référence de manière plus ou moins directe et liée.

#### **1) Phase d'union : solidarité et mobilisation**

- ***Division des tâches et distribution des vivres***

Au début, d'après nos interlocuteurs : « tout se passait bien, on était tous unis. Les jeunes, tous, nous étions pratiquement actifs ». Les réfugiés de Farchana se sont rapidement mobilisés et organisés entre eux avec le soutien des organisations humanitaires pour prendre en charge la distribution des vivres au sein du camp, et pour faire face aux questions d'hygiène et de santé, de sécurité et de gestion du matériel de construction. Cette organisation interne a été établie par le « noyau dur du camp », selon l'expression de l'ex-

chef de site, Amir Seid Djibrine<sup>13</sup>. Il semble que cette organisation ait été en premier lieu impulsée par la Croix Rouge et le HCR dont la politique consiste, de plus en plus, à déléguer aux réfugiés « compétents » un maximum de tâches afin de réduire leur présence effective sur place (HCR, 2000) et en vue de faire « participer » les réfugiés à la gestion de leur installation ». Cette délégation des tâches ne s'est cependant pas effectuée sans contrôle : les intellectuels ont été « recensés » et il a été demandé à chacun son niveau et sa fonction. Cependant, les fonctionnaires ont également su se créer une large marge de manœuvre pour s'organiser entre eux et négocier les critères de la « compétence », une négociation sans doute facilitée par le contexte d'urgence. Un fonctionnaire infirmier qui faisait partie de la première vague explique que :

« La Croix Rouge est venue et nous a dit que comme il y a des intellectuels parmi nous, il fallait que l'on s'auto-gère. C'est à partir de là que l'on a constitué nous-mêmes un bureau avec des commissions et des sous-commissions. Donc finalement c'est nous qui avons pris en charge la vie du camp (...). Au départ, on nous disait qu'on ne pouvait pas exercer notre profession sans autorisation, qu'il fallait au minimum avoir un diplôme d'infirmier d'Etat. Mais finalement, comme nous avions une formation bien meilleure que celle des secouristes et qu'il y avait urgence, nous nous sommes occupés de la population déportée en matière de santé ».

Les fonctionnaires ont ainsi formé leur propre bureau de manière autonome. Ce bureau comprenait un Président qui allait être le « Président du camp », un vice-président, un secrétaire général et trois commissions :

- une commission de gestion composée de deux sous-commissions :
  - une sous commission des vivres qui se charge de la distribution des vivres entre les habitants de camps. Le barème était fixé par le PAM (programme alimentaire mondial) qui dotait le HCR en vivres comme suit : 5,5 kg de riz par familles de sept personnes et pour sept jours ; 1 litre d'huile pour sept jours, 400 g de sorgho par jour et par personne ; 100 g de riz par jour et par personne;
  - une sous commission de gestion du matériel pour la construction de l'école, et l'hôpital ;
- une commission d'hygiène et de santé qui s'occupait des soins en collaboration avec l'UNICEF, Médecins du Monde et autres ONG qui leur fournissaient

---

<sup>13</sup> Les noms et prénoms des enquêtés que vous rencontrez dans ce travail sont fictifs. Nous avons voulu garder l'anonymat de nos interlocuteurs, comme nous nous sommes convenus avec eux.

des médicaments gratuitement au départ. Les cas sérieux étaient directement évacués vers l'hôpital.

- une commission de vigilance et de sécurité.

Pour faciliter la distribution des vivres, la commission de distribution des vivres a également décidé de désigner des « chefs ou délégués de quartier ». Ceux-ci avaient pour mission de recenser le nombre de personnes de leur quartier et de se rendre au centre du village chaque mois pour aller récupérer la portion de vivres de leur quartier. Les chefs de quartier ont également pour rôle de s'informer pour leur quartier et ainsi d'assister à toutes les réunions convoquées par le Président du camp. Un chef de quartier souligne par ailleurs l'importance de sa fonction d'arbitrage :

« Mon rôle est de m'occuper des problèmes du quartier et faire parvenir les informations à tous les chefs de famille de mon quartier comme il le faut. Il y a eu des difficultés, par exemple, s'il y a des vivres à distribuer, tout le monde ne connaît pas forcément sa part exacte alors c'est au chef de quartier de régler la situation. Quand le chef du camp convoquait les chefs de quartiers, il arrivait que certains réclament une part plus importante que la réalité. Ou alors, certaines familles étaient oubliées dans les décomptes alors c'était à nous de régler cela. »

Remarquons au sujet des vivres que de manière générale, nos interlocuteurs ne se plaignent pas de la distribution interne des vivres mais plutôt de la baisse progressive des proportions distribuées par le HCR. Si difficulté il y a eu, c'est plutôt le HCR qui est critiqué pour les retards dans l'actualisation des recensements et la distribution des cartes de ration. Ceci fait partie, selon nous, de la stratégie de mise en scène déployée par les réfugiés face au bailleur potentiel qu'ils pensaient que nous représentions, stratégie qui consiste à se présenter comme un groupe uni et solidaire, et à criminaliser les organisations humanitaires ou gouvernementales de tous les problèmes internes au site. Les vivres ont en réalité représenté un enjeu central qui a occasionné de nombreuses disputes et qui se trouve au cœur de la dynamique organisationnelle du site.

Au-delà de l'organisation d'un bureau et de l'établissement de chefs de quartier, les fonctionnaires ont aussi pris l'initiative de proposer au HCR d'ouvrir une école primaire de réfugiés étant donné qu'il y avait parmi eux des enseignants. Ils ont ainsi demandé à être « aidés » pour construire les bâtiments nécessaires et fournir l'école en matériel. Le HCR, inscrit dans la politique de « participation », a répondu favorablement à cette proposition.

Au titre de l'exercice de leur profession à l'école, les fonctionnaires ont même obtenu le versement d' « indemnités salariales » d'un montant de 25 000 FCFA par mois. Ainsi, si ce sont les organisations humanitaires qui ont impulsé et encadré la naissance d'une organisation interne, les fonctionnaires se sont ensuite nommés « entre eux » aux différents postes et ont pris le relais, à l'aide de chefs de quartier, pour gérer les affaires internes du camp et se faire représenter à l'extérieur.

Somme toute, cette première phase de mobilisation vient, une fois encore, contredire certains stéréotypes véhiculés par la recherche académique sur les dispositifs humanitaires décrits comme des « machines déshumanisantes » ou encore comme constituant un « principe de gouvernement sur la vie »<sup>14</sup>. Les agents du HCR et autres organisations humanitaires ne prennent pas forcément tout en charge, et leur dispositif « sécuritaire, alimentaire, et sanitaire » (Agier, 2001 :6) ne leur permet pas de tout contrôler. Cette image est peut-être vraie dans certains cas, mais en ce qui concerne celui des réfugiés soudanais, une large part d'autonomie a été laissée aux populations pour s'autogérer. Nous ne pensons pas que cela s'explique uniquement par la présence d'intellectuels au sein du site car, il semble qu'il n'y avait pas de fonctionnaires déportés et que les mêmes processus de désignation d'un chef de site et de chefs de quartiers se soient opérés. Nous pensons qu'il y a toujours une organisation interne qui s'opère d'un point de vue spatial mais aussi d'un point de vue de la gestion interne du site, même en l'absence de personnes qui ont « fait les bancs ». Il convient maintenant de voir la phase de division.

## **2) Phase de division : conflits d'intérêts**

Après la phase d'union et de solidarité, la plupart de nos informateurs évoquent le « temps des disputes et des divisions ». Cependant, le premier réflexe est d'affirmer qu'il n'y a jamais eu de disputes dans le camp, ou que s'il y en a eu, « maintenant tout va bien ». La division du camp était en apparence d'ordre politique, mais les enjeux qu'elle dissimule sont plus complexes que cette simple dimension. Elle s'est opérée dans un premier temps au sein du groupe des fonctionnaires avant de s'étendre aux autres groupes. Selon l'expression de nombre de nos informateurs : « on a vécu comme ça pendant longtemps, puis *la politique est venue* et a divisé les gens ». Par là, ils voulaient dire que la politique

---

<sup>14</sup> Voir cadre théorique de l'introduction.

s'est infiltrée dans les camps par l'intermédiaire d'éléments « externes ». Le site de Farchana a, en effet, reçu la visite (pas officielle) de représentants ou responsables de partis politiques opposés au régime actuel, qui sillonnaient la zone pour « mobiliser » et « sensibiliser » les réfugiés et pour y implanter des représentations locales de leur formation. C'est ainsi que s'est implantée en premier lieu dans le site de Farchana une cellule de la formation politique des FLS. L'actuel leader de la tendance minoritaire se rappelle :

« Les jeunes tous, nous étions pratiquement unis et il n'y avait pas de problème, ceci jusqu'à ce qu'il y ait trois éléments qui sont venus ici (...). Ils m'ont envoyé un intermédiaire pour me tenir informé de ce qu'ils voulaient, c'est-à-dire instituer la variante FLS au niveau du camp. (...) Et effectivement ils se sont institués ici. Certains sont partis avec eux dans le mouvement FLS et d'autres ne sont pas partis. Tous ceux qui sont partis, qui ont opté pour être FLS ce sont des gens qui étaient déjà en réalité prédisposés à être FLS comme c'était le cas pour Djibrine. Par contre, il y en a d'autres qui ont préféré prendre du recul, parce que moi je leur ai dit que j'aurais souhaité qu'ils laissent la population en dehors de la politique, parce que je sais ce que c'est.

Alors, c'est maintenant la scission, les vicissitudes, chacun en veut à l'autre. Les non « flasistes » ne veulent pas des « flasistes » et les « flasistes » ne veulent pas des non « flasistes », donc c'était une situation plus ou moins envenimée. »

Cette phase de division est importante pour comprendre l'évolution des rapports de force dans le village, d'autant plus qu'il semble qu'elle ait marqué les esprits. Malgré les stratégies de dissimulation des faits, la plupart de nos informateurs ont été amenés à parler des problèmes politiques à un moment ou un autre de l'entretien. Pour certains, la politique est même le problème numéro un dans le site, avant l'éducation et la santé car elle amenait deux chefs de famille d'un même groupe de parenté à ne plus se saluer. Elle divisait ainsi les familles.

#### **IV- la mobilisation du HCR comme élément structurant de la dynamique organisationnelle ?**

Il s'agit ici d'émettre quelques idées explicatives de la dynamique organisationnelle au sein du camp de Farchana. Nous avons pu remarquer que les différentes phases de la vie du camp identifiées ci dessus sont liées à un changement au niveau de la politique du HCR, elle-même en partie liée à la position du gouvernement

tchadien. Aussi, voulons-nous rappeler brièvement quelles ont été les phases de l'action du HCR et les solutions envisagées pour les réfugiés soudanais, telles que son chef de bureau à Farchana nous les a présentées et telles que nous les avons constatées.

### **1) Les différentes phases de la politique du HCR**

#### **▪ *Phase d'urgence (2003–2005): un management basé sur la sous-traitance***

La phase d'urgence s'est d'abord caractérisée par l'intervention de nombreuses ONG (Caritas, Oxfam, la Croix Rouge internationale...), chacune couvrant une zone prise pour assurer l'accueil des populations expulsées. Ces organisations s'occupaient de fournir des soins et des vivres aux populations qui affluaient tout le long de la frontière. Le HCR est intervenu quelques mois plus tard, lorsque les autorités administratives locales et les ONG ont réalisé que les populations expulsées n'étaient pas seulement des « Soudano-Tchadiens ». Le HCR, dont les programmes d'action sont mis en œuvre par des ONG partenaires a choisi le Secadev, seule ONG tchadienne faisant dans l'humanitaire pour avoir mis vingt ans dans la zone, comme partenaire principal dans les trois camps pré-cités. Les procédures de sélection de l'ONG partenaire, et l'enjeu que cette sélection représente pour les ONG locales sont une piste de recherche qu'il s'agira d'explorer comme porte d'entrée vers la compréhension des interactions et interdépendances qui s'établissent entre diverses organisations humanitaires.

Durant cette phase, il s'agissait d'acheminer les réfugiés vers des sites de regroupement, de les aider à confectionner des abris, et surtout de leur distribuer vivres et médicaments et de régler la question de l'eau. Pour ce faire, il fallait les recenser et établir des listes. Cette charge était assurée par les préfectures et sous-préfectures sous la responsabilité du gouvernement tchadien. Le recensement devait aussi permettre au gouvernement de distribuer des cartes d'identité valables aux réfugiés, leur conférant le statut de réfugié, une obligation qui lui incombe lorsqu'il prend des engagements internationaux, régionaux et nationaux. Cette obligation aboutit à la création de la CNAR.

D'un point de vue de la santé, le « camp manager » de Farchana nous explique qu'un hôpital a été construit par MSF/Hollande. Cet hôpital pouvait aussi bénéficier aux Tchadiens. Enfin, des écoles de réfugiés ont aussi été construites dans certains sites à l'aide du HCR qui, chaque année, dégageait des fonds pour le matériel scolaire et l'indemnisation des professeurs réfugiés.

▪ ***Phase de stabilisation (2006-jusqu'à nos jours) : tentatives d'élaboration des projets durables***

La phase de stabilisation consiste à mettre tous les moyens en œuvre pour rendre les réfugiés autonomes et leur permettre d'assurer leur autosuffisance afin de les préparer au désengagement du HCR. Elle s'accompagne par une baisse graduelle des portions de vivres.

C'est dans ce but que le Secadev a développé un volet agricole dans son programme d'action. Il s'agissait entre autres d'aménager des périmètres irrigués villageois suivant le principe du groupement mixte composé des réfugiés et des populations autochtones. Les réfugiés devaient eux-mêmes trouver des personnes intéressées par le projet, ainsi que les terres. Alors, le HCR fournissait gratuitement une motopompe, le groupement devant simplement verser par la suite des indemnités d'amortissement.

A Farchana, les habitants n'ont pas directement bénéficié de ce volet agricole, mais certains ont pu quand même participer à des groupements de producteurs en migrant de manière saisonnière. Dans l'ensemble, le Secadev comme le HCR ont dû constater l'échec de ces projets agricoles. « Les gens n'ont pas compris le système, ils pensaient qu'on voulait « manger » leur argent », nous dit un informateur. Remarquons que de tels écarts entre attitudes réelles et attitudes attendues des bénéficiaires d'un projet de développement sont inévitables, car les projets ne sont jamais implantés dans un « no man's land » mais dans une réalité sociale (Olivier de Sardan, 1990 : 28). Le site de Farchana a par contre bénéficié d'un certain nombre de micro-crédits, mais accordés aux femmes seulement. Le système consistait à donner une enveloppe à un groupe de dix à quinze femmes qui devaient trouver le créneau dans lequel il était conseillé d'investir ces micro-crédits. Elles devaient rembourser le capital sans intérêt au bout d'un an et les bénéfices leur revenaient.

**2) Pour une meilleure compréhension de la gestion du camp de farchana**

En comparant les différentes phases de la vie du camp telles que les populations les distinguent, et celles de l'action du HCR, nous sommes tenté de penser que la dynamique organisationnelle se tisse autour de l'enjeu humanitaire. En effet :

➤ la première phase et la mise en place de l'organisation interne correspondent à un souci de gérer l'assistance humanitaire reçue. On peut citer les vivres, les médicaments, le matériel de construction etc.

➤ la seconde phase s'est cristallisée autour d'un positionnement différent des acteurs face à la question du retour au Soudan ; mais la division découlait aussi et surtout de disputes concernant la répartition interne des vivres et des micro-projets de développement qui étaient négociés par le chef du site, ou encore concernant la gestion de l'eau.

L'organisation interne du camp et les rapports de force qui s'y établissent semblent donc avant tout liés à des enjeux externes, ou encore à la position des autres acteurs externes au camp, à commencer par le HCR. Il existe une telle interdépendance, et notre objectif est bien d'insister sur celle-ci. Cependant, ce schéma ne doit pas laisser penser à une explication unilatérale de type « A explique B » à savoir que la seule politique du HCR, sous-tendue par les relations diplomatiques entre le Tchad et le Soudan, expliquerait à elle seule le positionnement des acteurs sociaux au sein du site de Farchana et leur évolution. Les interrelations qui s'établissent entre acteurs externes et internes au camp sont plus complexes et c'est cette complexité qui explique que les acteurs du site de Farchana ont créé leur propre jeu qui en partie est autonome et en partie s'insère dans le plus grand jeu s'établissant autour de la question humanitaire.

Par là, nous voulons dire que si le jeu local est influencé par le positionnement des acteurs externes au site, le second ne détermine pas pour autant complètement le premier. La cohabitation forcée de différents groupes au sein d'un même espace a fait naître des oppositions internes indépendantes de la question humanitaire et qui sont liées à l'histoire particulière de ces groupes. Ces oppositions renvoient aux rapports historiques entre Massalit et Zaghawa, entre différents groupes de Tama, entre liens de parenté de part et d'autre, etc. Concernant l'histoire plus récente, elles sont aussi liées aux différences de statut socioprofessionnel des groupes réunis à Farchana qui n'avaient pas l'habitude de se mélanger au Soudan. Il y a des lignes de chevauchement entre ces différentes oppositions : les oppositions historiques sont par exemple ré-actualisées pour légitimer ou au contraire déstabiliser la position privilégiée de certains fonctionnaires. C'est aussi parce que cette autonomie du jeu local existe que la politique du HCR n'a pas toujours eu les effets escomptés et que des décalages sont apparus entre « attitudes réelles » et « attitudes

attendues » (Olivier de Sardan, 1990 : 32), notamment par rapport à la question du retour au Soudan, ou par rapport aux micro-projets agricoles.

Nous sommes finalement face à une situation complexe et assez contradictoire. D'une part, un ensemble d'indications laisse croire à la constitution d'un lieu au sens anthropologique du terme. Il existe, en effet, une organisation spatiale et symbolique reflétant une logique de ré-appropriation d'un espace qui, au départ, n'a pas été choisi par ses habitants. Il existe également une organisation interne qui a permis à des groupes hétérogènes de partager cet espace commun. Ce vécu a laissé des traces, car des mini lieux de mémoire, une histoire commune de la fondation du camp jusqu'à sa constitution en tant que village, un jeu politique local né de l'interaction entre les habitants du village, de leur histoire propre, mais qui s'insère aussi dans des relations d'interdépendance avec les agents externes au village. Cependant, nous avons d'autre part identifié des éléments qui démontrent l'existence d'une dynamique inverse. L'organisation interne ne dure que le temps d'enjeux spécifiques liés à la question humanitaire (l'urgence, le retour, la réinstallation). Si l'enjeu disparaît, tout laisse croire à une désintégration organisationnelle et à un repli sur son groupe de parenté ou sa famille proche. Cette situation laisse supposer que la période de la migration forcée et l'expérience commune de cet exil n'ont pas engendré un sentiment d'appartenance à un même « camp », et que ce « camp » est bien ressenti comme un lieu de transit seulement où il s'agit de survivre « en attendant de », et non pas de tisser des nouveaux liens entre différents groupes. Cette situation illustre finalement le propos de M. Augé (1992 : 101) qui constate que : « Le lieu et le non-lieu sont plutôt des polarités fuyantes. Le premier n'est jamais complètement effacé et le second ne s'accomplit jamais totalement ». La question du retour étant claire à travers ces différentes attitudes.

Nous pouvons donc proposer une nouvelle conclusion à ce stade de la réflexion : les mécanismes d'arrivée et d'installation mettent en évidence l'existence d'une logique de ré-appropriation de la contrainte par les réfugiés, qui tentent de négocier au mieux le choix de leur site puis le choix de leur organisation interne, politique et spatiale, et qui donnent une vie propre et autonome à leur nouvel espace; mais cette ré-appropriation n'est pas totale et présente un caractère inachevé du fait de la forte hétérogénéité des groupes réunis au sein d'un même lieu, de la politisation de ce lieu et de la cristallisation de leurs rapports dans une logique de compétition face à l'enjeu humanitaire.

L'identité et le territoire vont souvent de pair, le territoire n'étant pas forcément une entité perçue comme fixe. S'appropriier l'espace, c'est en effet se définir face aux autres, c'est établir des rapports avec les populations hôtes et les organisations humanitaires, se déterminer par rapport à elles d'un point de vue de son identité et de la perspective du retour. C'est ce dont nous allons traiter dans le chapitre qui suit.

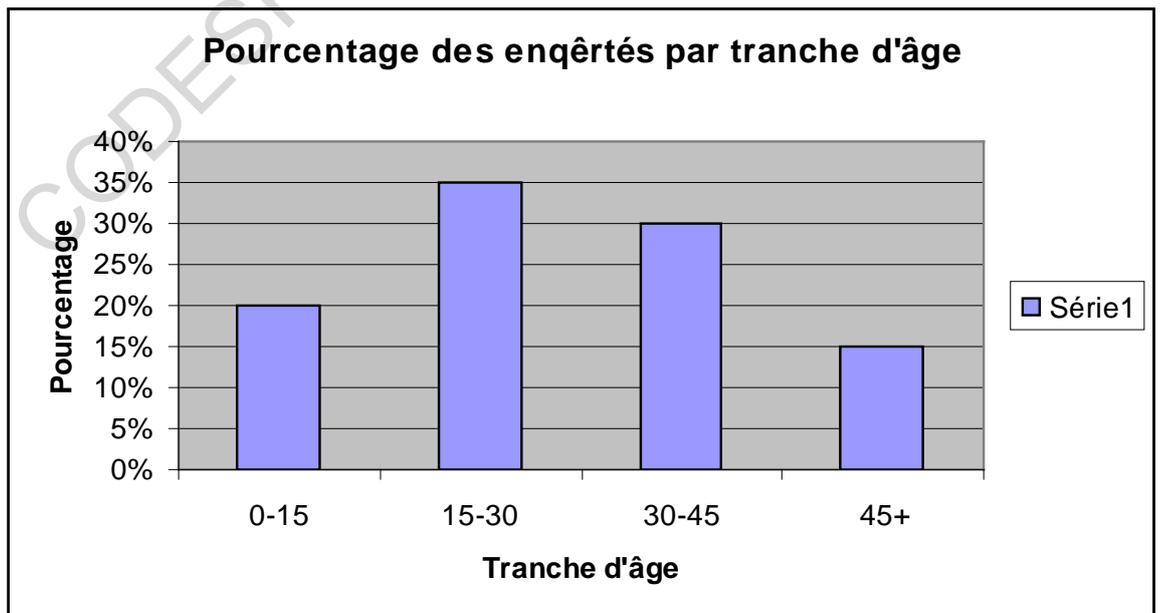
CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE 2 :

### Mécanisme de construction identitaire comme stratégie du retour à la terre d'origine

Nous avons pu mettre en valeur dans le chapitre précédent un premier mécanisme d'adaptation qui s'est articulé autour de la nécessité pour les populations de s'installer dans un nouvel environnement. Cette installation s'est doublée de l'exigence de se définir par rapport à cet environnement d'un point de vue identitaire, et pas seulement organisationnel. Aussi, dans ce chapitre, voudrions-nous analyser les processus par lesquels les réfugiés soudanais se sont définis par rapport aux acteurs externes au site de Farchana, et les moyens par lesquels ils ont construit une ou des identités. Tout ceci reste ignoré des Managers du HCR, c'est pour quoi nous voulons le mettre à la lumière pour une gestion (future) efficace des réfugiés d'une part et, d'autre part, de comprendre que la construction identitaire est un élément structurant pour le retour à la terre d'origine, particulièrement dans son énonciation actuelle. Ce chapitre permettra enfin de comprendre que la gestion d'un camp de réfugiés nécessite que l'on aille au-delà des normes mécaniques. Mais avant tout présentons le graphique montrant la répartition des enquêtés par tranche d'âge.

Graphique n° 1 : Répartition des enquêtés par tranche d'âge



NB : juillet-août 2007

Source : Guiryman Olivier et l'équipe du Secadev

Le graphique ci-dessus montre que la tranche d'âge la plus interrogée est celle constituée des personnes ayant entre 15 et 30 ans. Cette tranche est suivie de celle des personnes ayant entre 30 et 45 ans. Nous allons comprendre l'importance de l'âge dans la construction identitaire, car l'identité « réfugiée » n'est pas acquise mais négociée auprès des organisations humanitaires et gouvernementales. L'identité présentée aux « autres » se veut homogène et unique : elle s'alimente de la reconstruction d'une histoire commune à tous qui fait office de véritable mémoire collective. Ou encore, la mémoire collective des événements et de la vie dans les camps sert à actualiser et légitimer l'identité réfugiée aux yeux d'acteurs extérieurs que sont les organisations humanitaires et gouvernementales.

## **I- Mémoire et identité : analyse des discours et des représentations**

Il s'agit ici d'analyser la manière dont les réfugiés de Farchana parlent de leur passé et de leur identité et d'établir s'il existe ou non une mémoire et une identité « communes » à tous, car ceci est important dans les projets de retour. En effet, tout projet de « rapatriement » doit être axé sur ce point.

### **1) Mémoire collective ou mise en scène ?**

A partir de l'analyse de nos entretiens, nous avons pu établir qu'il existe un récit sur la déportation et sur l'histoire du camp qui est commun à tous nos informateurs quel que soit leur âge. En effet, dans les faits relatés, tout comme dans la structuration même du récit, il existe un tronc commun clairement identifiable. Nous avons pu relever des expressions discursives très similaires, des représentations des « événements » de 2003 communes à tous, et une périodisation de la vie dans les camps depuis la déportation jusqu'à aujourd'hui qui suit à peu près les mêmes étapes. De plus, tous nos informateurs commençaient souvent leur récit en employant un « nous » très général, qui voulait désigner l'ensemble des réfugiés du camp de Farchana, selon nos interprètes. Il s'agissait, semble-t-il, d'un « nous, réfugiés qui avons vécu cette même expérience de la déportation ».

De plus, les récits s'articulent souvent de la même manière. Ainsi, nous avons pu identifier trois « phases discursives » communes à presque tous les récits : la première est

celle du « présage » qui évoque un incident ou une situation démontrant qu'avant les évènements les relations entre *Janjawid* et « réfugiés soudanais » se dégradèrent déjà, la seconde concerne le récit de la déportation elle-même, et la dernière aborde la question de l'arrivée et de l'installation au Tchad fortement liée à celle de l'intervention du HCR. A cet effet, il faut souligner qu'à la question « Pouvez-vous nous parler brièvement de votre vie au Soudan ? », nos interlocuteurs répondaient le plus souvent en donnant leur nom et leur village d'origine puis en venaient directement aux « évènements », comme si la migration forcée définissait aussi leur identité. Pour illustrer cette démarche discursive commune à presque tous nos interlocuteurs, nous avons choisi de présenter ci-contre plusieurs extraits de récits en mettant en valeur les différentes phases mentionnées.

#### Phase présage

X, Four, 76 ans : « Un jour des policiers sont venus envahir notre maison, ils disaient qu'ils venaient nous souhaiter bonne fête car c'était le jour de yom kabir<sup>15</sup>. Alors j'ai annoncé à mon fils le proverbe suivant : « ce que le Vieux voit assis, le jeune ne le voit pas debout. (...) Un malheur va tomber sur nous, mais mon fils ne voulait pas m'écouter. Je lui ai dit encore : tu verras nous allons quitter cette terre ! Alors la seule question qui restait à me poser était de savoir si les évènements me trouveraient morte ou vivante ? Parce que c'était sûr, on allait nous battre, nous tuer, un malheur allait s'abattre. »

T, Massalit, 44 ans, commerçant : « Les évènements m'ont trouvé à Bridjing, mais bien avant nous savions qu'un conflit allait survenir parce que nos amis de même classe nous avaient dit qu'on allait tous nous faire fuir. Ils disaient « nous savons maintenant que vous essayez d'être à la tête de l'Etat, surtout vous les « Noirs ». J'entendais aussi mes parents dire qu'il y aurait des problèmes parce que la cohabitation avec les « Arabes » n'était pas parfaite. Mais nous nous étions jeunes et nous ne croyions pas vraiment à ce genre de causeries et de prédictions. Puis c'est arrivé. »

#### La déportation

Y, Zaghawa, 50 ans : « Au moment des évènements, les « démons » nous ont tous trouvés en famille et on demandait à nos maris de venir à la brigade. Ils leur ont pris tous leurs dossiers puis ils sont venus nous prendre, ils nous ont alors tout arraché, nos bracelets, nos colliers, nos bagues, ils nous ont rien laissé. C'était horrible ! »

---

<sup>15</sup> Yom kabir est une expression arabe dialectale qui fait allusion à la fête du mouton (la tabaski)

## L'arrivée et l'installation au Tchad

G, Tama, 67 ans, délégué de quartier : » Nous sommes arrivés à Adré (chef-lieu de la préfecture d'Adré) où nous avons séjourné pendant sept jours (...). La Croix Rouge était là et nous a ensuite transportés jusqu'à Farchana. Là, on nous a distribué des tentes et des vivres. »

### ▪ *Les difficultés de l'analyse*

Le réflexe de produire un discours sur un mode pluriel (« nous »), excepté pour la phase présage, qui s'articule autour des mêmes étapes, et utilise les mêmes expressions discursives, peut laisser penser qu'il existe une expérience collective partagée et une mémoire de cette expérience.

Cependant, nous pensons qu'il nous est à ce stade de la recherche impossible de confirmer cette hypothèse. En effet, comme nous l'avons expliqué dans notre introduction, notre position au sein du camp était ambivalente en ce que nos informateurs nous considéraient comme un « bailleur potentiel ». Aussi, pensons-nous que les conditions de production et d'énonciation de la majorité des discours étaient, au départ, assez similaires que celles qui peuvent exister lorsque les réfugiés s'adressent à des représentants d'organisations humanitaires. C'est aussi pour cette raison que dans le cadre de cette recherche, nous avons décidé de travailler surtout sur les rapports entre réfugiés et organisations humanitaires.

Ainsi, étant donné que le site de Farchana est très « politisé » et très visité par les organisations humanitaires du fait de son importance et de sa proximité avec Abéché, la question suivante se pose :

Ce récit commun à tous sur la déportation et la vie dans le camp est-il le reflet de l'existence d'une véritable mémoire collective<sup>16</sup> et expérience partagée du déplacement et de l'installation au Tchad, ou est-il le résultat d'une simple mise en scène mainte fois répétée devant les acteurs extérieurs au camp, et mise au point/formalisée par les dirigeants du camp ?

En ce sens, les similitudes des récits sont parfois si frappantes qu'il est possible de se demander s'il ne s'agit pas d'un « montage » dans lequel certains faits sont dissimulés et d'autres mis en exergue dans l'espoir de produire une certaine impression, à savoir une

---

<sup>16</sup> Sans entrer dans les débats théoriques classiques sur mémoires collective et individuelle (Halbwachs, 1950), nous entendons ici par mémoire collective *ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou bien ce que ces groupes font du passé* (P.Nora, 1984).

impression qui corresponde aux stéréotypes qui sont véhiculés sur les réfugiés, afin de recevoir l'aide et l'assistance que ces stéréotypes viennent légitimer. Le risque de voir le chercheur se faire « manipuler » par ses informateurs pour servir telle ou telle cause est dans notre cas très important, d'autant plus qu'à la cause « réfugiée » s'ajoute des causes politiques internes au camp.

A cela il faut ajouter une autre difficulté de l'analyse des discours et représentations liés aux « évènements » et à l'exil forcé, précisément la question de la traduction. Nous avons en effet travaillé avec des interprètes et il est fort possible que ceux-ci n'aient pas insisté sur certaines délicatesses sémantiques du discours original pour en donner une version simplifiée.

▪ ***La question de la transmission d'une mémoire***

Pour commencer à éclaircir la question posée ci-dessus, nous avons demandé à quelques adolescents réfugiés de nous écrire des lettres sur ce qu'ils savent des « évènements ». Ces jeunes réfugiés avaient moins de 10 ans en 2003 et nous supposons donc que leurs récits reflètent les propos de leurs parents et permettent de mieux comprendre dans quelle mesure il y a eu formation puis transmission d'une mémoire collective ou non. Les résultats furent les suivants : il est possible de retrouver dans les écrits des enfants les mêmes effets discursifs que ceux soulignés au sujet des adultes à l'exception de la phase présage. Ainsi, les évènements et l'arrivée au Tchad sont-ils décrits dans les mêmes termes. Certains faits sont par ailleurs plus exagérés encore, en particulier en ce qui concerne la violence de la déportation, comme le montre l'extrait ci dessous :

Ali, 13 ans. « C'était au mois d'avril 2003, j'étais dans la classe. J'entendais des cris en provenance du marché. Les arrestations arbitraires se multipliaient, on les prive de leur carte d'état civil après on les déporte vers la frontière avec le Tchad. De plus, on interdit la presse étrangère. Ce fut alors au tour de la population rurale : éleveurs et cultivateurs. Les villages étaient en ruine et les populations prises en otage. Ceux qui protestent, on les fusille, torture, parfois les femmes on les viole et même les jeunes filles déboîtaient. Les troupeaux et les biens confisqués. Les femmes, et les hommes, tous sont déportés vers un pays inconnu. Puis dans les grandes villes, ce fut au tour des belles maisons d'être confisquées et données aux *janjawid*, qui ne savent même pas comment elles sont construites. Et les hauts fonctionnaires furent déportés aussi. Dans les classes tout le monde a peur, parce qu'à chaque

fois on assiste à une convocation des élèves par les policiers, cela est devenu comme un adieu parce que c'était suivi par la déportation. Le monde des « Noirs » semblait dans une peur extrême parce que même sortir travailler devenait incertain. »

Un second résultat à souligner est celui de la forte conscience de la dimension politique de la déportation et de la situation des réfugiés dont les adolescents font preuve. Il y a un ressentiment important envers « El Béchir qui a fait beaucoup de tort aux Noirs » mais aussi envers les autorités tchadiennes qui tentent de faire rentrer les réfugiés au Soudan. Voici les propos d'un jeune réfugié à ce sujet :

« Arrivé à Farchana, le HCR s'occupait de nous et nous donnait des biens. Il voulait nous délivrer des cartes très valables (d'identité) mais le gouvernement a mis sa main pour qu'on ne nous donne pas les cartes. (...) Idriss déby a fait tout pour satisfaire son ami Béchir et nous obliger à rentrer. (...) Le Soudan représente pour moi un pays d'apartheid, c'est un pays raciste, c'est un pays où les Noirs sont humiliés, les hommes, les femmes et les enfants torturés. El Béchir a fait beaucoup de tort à ce pays. Le peuple a connu sous son règne que la souffrance, la déportation, la torture, le massacre, la marginalisation, la perpétuation de l'esclavage et l'isolement politique. »

En supposant que les adolescents ne font pas de « mise en scène » particulière pour obtenir de l'aide, il est ainsi possible de mettre en évidence une dimension politique forte liée à l'exil et inculquée aux enfants. Cette dimension n'apparaît pas immédiatement dans le discours des parents, ce qui montre bien la part de mise en scène de leurs récits (en ce sens qu'ils savent bien que les organisations humanitaires « n'aiment pas » les camps de réfugiés trop politisés). L'analyse des lettres écrites par les enfants peut donc laisser penser qu'une mémoire collective de « l'affaire des réfugiés » a effectivement été construite puisque transmise à la jeune génération. Mais, cette re-formulation du passé a été fortement modelée par des idées politiques diffusées par les tendances politiques qui ont infiltré le camp, en vue s'assurer un retour prometteur.

Une analyse de la manière dont les réfugiés de Farchana expriment leur identité peut permettre de souligner également l'importance de la dimension politique de l'exil, comme nous allons le montrer dans le point suivant.

## 2) Identité ou identités « réfugié » ?

A la question « comment vous définissez-vous d'un point de vue identitaire aujourd'hui ? » presque tous nos informateurs se sont définis comme étant « réfugié », avant d'être « Massalit » ou « Soudanais ». La plupart du temps, ils prononçaient le terme en français et donnaient ensuite une traduction en arabe soudanais qui était invariablement « *Ladjin* ». Cette réponse systématique peut laisser penser qu'il existe une identité commune à tous les réfugiés de Farchana, corrélative à ce qu'il semble être une mémoire collective des événements. Cependant, lorsque nous demandions à avoir plus de précisions quant à la signification du terme, les réponses variaient en fonction de la place accordée à la dimension politique de cette identité ou à sa dimension socio-économique. Nous avons pu relever différentes explications du terme réfugié que nous illustrerons chaque fois par une citation. « Réfugié » peut signifier :

- avoir été amené par force dans un milieu inconnu où l'on n'a pas de connaissances :

« On m'a chassée de mon pays par force, on m'a amenée ici au Tchad, là où je ne connais personne et je n'ai pas de parents, je suis donc une réfugiée. »

- avoir été dépouillé de son bétail et de ses terres, être fatigué et vivre dans la misère :

« Je me considère comme une réfugiée. Ma vie est insignifiante ici. Avant j'avais du bétail mais aujourd'hui je n'en ai plus, donc la vie ne peut pas être la même. Aujourd'hui il faut que je travaille pour des gens qui ont du bétail alors c'est différent. »

- avoir été expulsé de son territoire et trouver refuge quelque part, en attendant que la situation soit réglée :

« *Réfugié* signifie « ladjin ». Et un ladjin signifie quelqu'un qui est venu se protéger derrière quelqu'un d'autre, et qui veut qu'on le ramène d'où il vient tout en réglant son problème. C'est comme si une personne qui a peur de quelqu'un va se réfugier derrière un arbre, puis lance un appel aux gens pour qu'on puisse le secourir et le ramener d'où il venait. »

- avoir perdu sa nationalité et les droits liés à cette nationalité :

« Je suis réfugié car je n'ai pas mes droits, c'est-à-dire mon pays, ma nationalité, comme tout Soudanais. Tout ce que les Soudanais ont là-bas, je devrais l'avoir aussi. Mes droits maintenant, c'est de pouvoir rentrer

en toute sécurité, récupérer mes biens, mon travail, mes papiers. Ici, tout est différent, je ne parviens pas à me retrouver. »

- avoir subi un tort, une intolérance, qui exige réparation :  
« Je suis un *Soudanais* réfugié. Je vois dans cette expression une charge d'injustice surtout, d'intolérance dont j'ai été victime. Les privations que cela a engendrées, ça c'est secondaire. C'est surtout à l'intolérance et l'injustice que me renvoie mon identité de réfugié. »

Ces différentes dimensions peuvent se recouper au sein d'un même entretien. Comme on le voit, elles peuvent se regrouper en deux sous catégories, à savoir perte de biens et de relations (dimension socio-économique), droit à une revendication ou à une aide (dimension politique). Ces deux dimensions renvoient à deux autres idées liées à l'identité de réfugié qui se retrouvent dans tous les discours :

- l'idée de dépendance : la perte de bétail en particulier est vécue non seulement comme la perte d'un bien mais aussi de son indépendance et de la certitude de l'avenir : « maintenant, il est nécessaire de cultiver la terre d'un autre, de garder les troupeaux d'un autre, d'aller acheter au marché de l'huile et du lait alors qu'avant on produisait tout nous-mêmes et on vendait aux autres ». Cette dépendance est présente aussi dans la dimension politique : « on attend que quelqu'un règle ta situation pour toi et te donne réparation pour le tort subi, tu n'as pas de papiers pour circuler librement »

- l'idée d'Etat : les autorités soudanaises sont clairement identifiées comme étant à l'origine des expulsions par la majorité de nos interlocuteurs. S'il n'y a pas toujours conscience d'une citoyenneté, et d'une nationalité perdue avec les droits qui lui sont liés, il y a au moins celle de l'Etat.

Les discours peuvent finalement être situés à différents points intermédiaires entre deux pôles extrêmes : ceux qui ne parlent ni d'Etat, ni de citoyenneté, ni de droits mais seulement de dépouillement et de misère jusqu'à ceux qui mentionnent toutes les dimensions de leur situation et expriment clairement les origines, les caractéristiques et les conséquences de cette situation, invitant à une organisation collective pour retour.

La dimension politique de l'exil semble au total être significative dans le mécanisme de construction identitaire. Le processus de transmission d'une « mémoire politique » en est l'expression ; il s'agira, d'analyser plus finement ce processus et de

comprendre quelles sont les fins recherchées dans cette transmission. Le discours radical, voire raciste, que tiennent les jeunes sur les « Arabes » et le régime béchir est particulièrement à souligner dans le sens où il nous semble porteur de violence pour l'avenir. La dimension politique de l'exil est cependant présente à des degrés variables selon les groupes, comme le montrent les différents aspects auxquels renvoie l'identité « réfugié ». Il s'agit, dès lors, de comprendre par quels processus cette dimension politique de l'exil a été formulée et comment elle s'est trouvée être ré-appropriée de manière différenciée pour donner lieu aux nuances identitaires soulignées ci-dessus. Nous pensons qu'une analyse du rôle que les « intellectuels » du camp de Farchana ont tenu dans le processus de reconstruction du passé et d'interprétation du présent peut permettre de donner un certain éclairage sur le processus d'élaboration identitaire. C'est ce que nous nous proposons de faire dans le point suivant.

## **II- L'interprétation du déplacement forcé : le rôle des intellectuels**

Du fait de leur appartenance à des partis politiques au Soudan, les intellectuels du site de Farchana ont donné une dimension politique à l'exil, en ce sens que leur exil forcé a été présenté et vécu comme un positionnement politique face au gouvernement soudanais. Nous développerons dans un premier temps les différents discours tenus par ces intellectuels, pour ensuite tenter de mettre en évidence la similarité des logiques d'action qui sous-tendent ces discours. Dans un dernier point, nous montrerons quel impact différencié ces discours semblent avoir eu sur la majorité des habitants de Farchana. Nos explications se fondent sur l'hypothèse suivante :

*il existe un message « officiel » que les leaders des partis politiques soudanais ont diffusé en sillonnant les sites de réfugiés et en y instaurant des « cellules » ; les représentants de chaque cellule locale se sont ré-appropriés le message et l'ont adapté à la situation spécifique de chaque site et en fonction de l'évolution des enjeux locaux ; ils ont ainsi à leur tour diffusé un message parmi les populations non politisées du site qui elles-mêmes l'ont intégré suivant une logique de sélection. Il faut donc envisager l'interprétation politique de l'exil et la construction du discours qui lui est attaché comme un processus dont la dynamique est fonction des situations locales.*

### 1) Des discours mobilisateurs : la politisation de l'idée du retour

Le camp de Farchana a été, rappelons-le, principalement infiltré par une tendance politico-militaire soudanaise, le Front de Libération de Soudan (FLS). Ce parti politico-militaire a mis en place une cellule locale à Farchana et leurs représentants locaux ont alors développé un certain discours sur l'interprétation à donner à la déportation, sur la question du retour au Soudan, et sur l'attitude à tenir au Tchad. Il s'agissait de définir « sa situation », par rapport aux auteurs de la déportation, les « Arabes », aux populations autochtones mais aussi aux organisations humanitaires et au gouvernement tchadien (définition qui a évolué dans le temps). Précisons que nous avons pu reconstituer ces discours à partir des propos tenus par les membres les plus « politisés » et les plus « proches » des représentants de la tendance.

#### ▪ *Le discours des FLSistes : « le devoir de rester réfugié »*

Les membres actifs du FLS du camp de Farchana rendent compte de la déportation en terme d'opposition entre les Arabes, appelés les *Janjawid* et les « Noirs », appelés aussi « réfugiés soudanais ». Leur discours sur la situation des réfugiés soudanais est dans l'ensemble simplificateur et réducteur : le « système béchir » est un régime « raciste » qui n'aime pas les « Noirs » et qui pratique « l'apartheid » et « l'esclavage ». L'idée d'« oppression » du Négro-Soudanais est dominante, ainsi que son statut de citoyen de « seconde zone » qui ne peut pas circuler librement ni obtenir du travail facilement à cause de « la couleur de sa peau ».

Concernant la posture générale à adopter au Tchad, le discours est très fort et s'articule autour de l'idée du « devoir de rester réfugié » et de la nécessité de rester unis face au régime « raciste », comme l'illustre les propos d'un militant « FLSiste » :

« Nous tous, on lutte contre le régime béchir. En tant que réfugiés soudanais, on nous a chassés du pays, alors il nous faut lutter contre ce régime et on ne retournera que si tous nos droits sont rétablis et notre avenir sécurisé. Parce que ceux qui sont restés au Soudan, qui n'ont pas été déportés, ont toujours énormément de problème aujourd'hui. Il faut donc que l'on se réunisse pour avoir une voix solide pour combattre et défendre notre liberté et dignité au Soudan. (...). »

Si ce devoir n'est pas respecté, alors « c'est une trahison » comme le souligne le même militant au sujet des familles qui ont opté pour le retour spontané au Soudan :

« On peut dire que ces départs et ceux qui leur ont dit de partir, *c'est une trahison*, parce que tu es expulsé, en tant que tu as tes amis, tes parents regroupés ici, et *qui luttent*, tout le monde doit être au courant de votre déportation. C'est une trahison, parce que *le retour ne devait se faire que massivement*, avec nos droits garantis et sécurisés de l'autre côté. C'est que pour certains leur lutte n'est pas profonde. »

L'accusation de « trahison » est faite de manière implicite à l'encontre des membres du parti au pouvoir, en particulier leurs leaders. Ceux-ci sont accusés d'être des « collabo » du régime béchir et même d'avoir été envoyés par celui-ci pour convaincre les réfugiés de rentrer au compte goutte, sans que leurs droits leur soient garantis. « Certains ont même aidé à tuer leurs pairs », explique un militant « FLSiste », avant d'ajouter qu'« il y en a encore parmi nous ici dans le camps, mais nous, nous ne pouvons pas vivre avec ces gens-là ».

Rester « réfugié », ce n'est pas seulement se définir par opposition aux « Arabes » et « aux collabo des Arabes », et par là même refuser de rentrer au Soudan tant que les conditions ne sont pas certaines, c'est aussi refuser de devenir Tchadien et d'être confondu avec les Tchadiens. Il s'agit de maintenir une frontière face aux populations autochtones afin de ne pas être « fondu » parmi eux. Une jeune militante « FLSiste » nous explique en ce sens que :

« Les gens sont en train de *lutter* pour leurs droits et non pas pour essayer d'obtenir une autre nationalité qu'elle soit tchadienne, américaine ou autre. Sinon c'est perdre ses droits. Nous sommes des réfugiés. Si nous essayons d'obtenir la nationalité tchadienne, nous risquerons de perdre notre statut de réfugié. On te dira alors que tu es un *Tchadien* refoulé et non pas un réfugié. Tu peux bien refuser d'être réfugié et demander à être tchadien mais il faut choisir, tu ne peux pas avoir les deux. Mais nous, nous voulons que les militants des droits de l'homme soient concernés par nos problèmes. »

Ce discours fait apparaître très clairement le fait qu'être réfugié aujourd'hui est *un choix*, dans le sens où il existe d'autres possibilités telles que rentrer spontanément au Soudan ou prendre la nationalité tchadienne. Pour justifier ce « choix », il apparaît donc nécessaire de développer un discours qui délégitime les deux options que sont le retour spontané ou l'intégration. Ce processus semble s'opérer au niveau identitaire par la construction d'une barrière entre les « réfugiés » et les autochtones d'une part (parmi

lesquels sont situés les réfugiés qui veulent rentrer spontanément, les « traîtres ». Les notions de « combat », « lutte », « défense de ses droits et de sa dignité », « trahison » sont autant de termes qui visent à mobiliser les populations autour de l'identité « réfugié » et les convaincre de la nécessité de préserver cette identité dans l'union et la lutte pour ses droits, c'est-à-dire un retour organisé.

Le troisième volet du discours des FLS concerne le positionnement pris face aux organisations humanitaires et gouvernementales. Le discours est à ce sujet double : d'une part, il existe une grande reconnaissance envers l'assistance que le HCR, le Secadev et le gouvernement tchadien ont apportée aux réfugiés soudanais, mais de l'autre, ces mêmes organisations sont accusées de partialité et de complaisance envers les autorités soudanaises. Le raisonnement est le suivant : Le HCR est pour sa part considéré comme une organisation prise dans le « filet des Etats » et incapable de défendre sa position de neutralité. Voici l'opinion de l'actuel représentant des FLS dans le site de Farchana, au sujet de l'intervention du HCR et du Secadev :

« C'est une affaire de politique entre les Etats soudanais et tchadien. Ce sont des gens qui s'entendent bien mais font semblant de se laisser des mots durs. Tous se moquent de nous ! »

Le message des FLS s'est finalement construit autour de l'idée que les réfugiés ont non seulement des droits (droit à l'assistance et à la protection, au retour organisé et sécurisé) qu'il s'agit de défendre et réclamer, mais aussi un *devoir*, celui de rester réfugié. Avoir le statut de réfugié offre, en effet, la possibilité de dénoncer l'oppression subie par tous les réfugiés soudanais, de faire parler de sa cause auprès des médias mais aussi et surtout de pouvoir mener des activités de lobbying auprès des organisations humanitaires et des organismes de défense des droits de l'homme de tous les pays. Vivre hors de son pays d'origine est donc, paradoxalement, un moyen de participer activement à la vie politique du pays et ainsi d'y conserver un ancrage. Ce devoir implique celui de refuser l'intégration au Tchad au profit d'un retour organisé et sécurisé.

## **2) Les logiques de courtage des intellectuels : les ressources mal drainées**

Si les discours formulés par les leaders des FLS s'opposent l'un à l'autre, ils sont en réalité sous-tendus par la même logique d'action qui, selon nous, consiste à mobiliser au sein de leur association respective un maximum de réfugiés soudanais afin de légitimer leur position de représentants de ces mêmes réfugiés. Cette logique de mobilisation des

réfugiés s'articule comme suit : *s'engager dans une activité d'interprétation de l'exil et des enjeux qui lui sont liés, afin de lui donner un sens, et par là même de « rassurer » et « mobiliser » les réfugiés autour du maintien et de la défense de ce sens donné à l'exil.* Si nous pouvons formuler cette hypothèse, c'est parce que nous avons pu identifier une série de stratégies de captage de ressources mise en œuvre par les leaders des ces associations (les « intellectuels » ou « fonctionnaires ») démontrant qu'ils recherchaient avant tout à obtenir un pouvoir de négociation auprès des organisations humanitaires et gouvernementales en vue d'assurer leur propre promotion sociale. Etre reconnu comme « représentants » des réfugiés, c'est faire office d'interlocuteurs privilégiés auprès de toutes les institutions susceptibles d'être concernées par la question des réfugiés et c'est donc avoir la possibilité de mettre en œuvre ces différentes stratégies. Il est ainsi possible de mentionner que les représentants des réfugiés soudanais correspondent au profil type des « courtiers locaux en développement » tels que décrits par Biershenck, Chauveau, Olivier de Sardan (2000). Les courtiers en développement sont en effet définis comme des acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer des ressources extérieures relevant de l'aide au développement (idem : 7). Cette définition correspond au rôle joué par les représentants des réfugiés, si ce n'est qu'ils cherchent à obtenir des ressources relevant de l'aide humanitaire et des organisations chargées de la défense des minorités et des droits de l'homme. Ils assurent bien cette « interface » entre les destinataires de l'aide et les institutions générant cette aide. Nous nous proposons donc de développer ici quelques unes des stratégies de courtage mises en œuvre par les représentants des réfugiés.

▪ ***Stratégie de captage des ressources matérielles et des informations : un management mis en mal***

La stratégie d'encadrement s'est doublée d'une stratégie de captage des ressources et des informations que les intellectuels ont pu obtenir de par leur rôle d'intermédiaires privilégiés.

Le chef du site était en effet celui qui signait les « bons de reçu » des vivres, celui qui négociait les micro-projets et les micro-crédits pour le camp, il bénéficiait par ailleurs, au même titre que d'autres fonctionnaires et enseignants d'indemnités salariales en échange des activités qu'il s'était « proposé » de mener pour se rendre « utile au camp ». Bref, sa position lui offrait de multiples opportunités de captage de ressources pour lui-

même, tout en redistribuant suffisamment pour préserver sa légitimité. La question de savoir comment cette redistribution s'opérait reste à éclaircir. D'après nos données, nous avons pu établir que les micro-crédits accordés aux femmes par exemple avaient bénéficié en majorité à des femmes de fonctionnaires et/ou à des femmes dont les maris étaient des militants « FLSistes » actifs. De même, nous avons appris que certains fonctionnaires infirmiers non « FLSistes » auraient eu des difficultés à exercer leurs fonctions au centre hospitalier et n'auraient donc pas pu bénéficier des indemnités. D'après un jeune du camp, ces stratégies de captage des ressources ne sont pas propres au site de Farchana et ont permis à tous les chefs de « détourner » :

« Tous les leaders ont détourné, c'est parce qu'ils ont détourné qu'ils ont construit. Tout chef de camp qui a détourné a construit dans son village, ou dans un autre village quelque part au Soudan. Ils construisent des maisons, ils achètent des billets même pour aller en Occident. Même si tu ne détournes pas de façon directe, tu détournes de façon indirecte, en construisant des faux noms, des fausses cartes de réfugiés, pour dire que tout ça, ça fait partie de ma famille, de tel ou tel camp, alors qu'en réalité c'est des gens qui n'existent nulle part. »

Dans le cas des situations humanitaires, il nous semble cependant que plus que le captage et la redistribution de ressources matérielles, c'est le captage de l'information qui est déterminant pour servir les intérêts et l'ascension sociale des dirigeants. En effet, la connaissance du droit international des réfugiés donne un avantage important dans les négociations pour l'obtention du statut de réfugiés et pour bénéficier des programmes de ré-installation vers les pays occidentaux ou de l'asile politique. Cette connaissance passe par la capacité à se renseigner auprès de divers organismes et à obtenir des renseignements sur la politique et les intentions du HCR, de l'OMS et autres institutions, et sur les critères d'éligibilité à la réinstallation. Capacité qui est bien sûr aussi liée au captage de ressources matérielles. Le départ de certains fonctionnaires pour les Etats-Unis (deux cas recensés) est l'exemple le plus significatif de cette stratégie de captage de l'information. Les membres du bureau du camp, tous « FLSistes », avaient visiblement préparé l'éventualité de leur départ depuis plusieurs mois en se rendant fréquemment à Abéché pour mener les négociations nécessaires pour bénéficier du programme de réinstallation proposé par les Etats-Unis, et le HCR. Ils n'avaient fait part de leur démarche qu'à certains militants actifs des FLS, qui s'étaient également inscrits sur la liste des « demandes de réinstallation ». Certains ne sont toutefois pas partis. Nous ne savons pas exactement comment la sélection

s'est opérée parmi eux, mais il semble, d'après nos interlocuteurs, que ce soient les fonctionnaires les plus haut placés, les plus instruits ou encore ceux qui ont mené « la lutte » depuis longtemps, avant même les événements, qui ont pu être parmi la « première vague des partants ». Ce qui est sûr par contre, c'est que la majorité de membres de FLS, constituée par des éleveurs et agriculteurs analphabètes n'a pas été mise au courant des démarches en cours et n'a reçu des explications à ce sujet qu'à la veille de leur départ, après avoir convoqué une réunion, suspectant leurs dirigeants de mener des activités « en cachette ».

La mise en œuvre de ces stratégies de captage et de sensibilisation suppose une capacité à développer un réseau relationnel important parmi les fonctionnaires de l'administration tchadienne et du HCR, les médias et autres organisations de défense des droits de l'homme. Si le parti fait parler de la question générale de l'oppression des réfugiés soudanais, il évoque inmanquablement la question des réfugiés

Les stratégies décrites ci dessus et mises en œuvre par les « intellectuels » du camp ne doivent pas laisser croire pour autant à un schéma de type manipulés-manipulateurs. La « base », (c'est à dire les membres des associations) a aussi sa logique d'action que nous nous proposons de développer dans le point suivant.

Cette logique d'apprentissage n'a cependant pas touché tous les groupes de la même manière. Parmi les analphabètes, certains semblent plus « politisés » que d'autres et expriment plus ou moins clairement leurs droits et leurs devoirs liés à leur statut de réfugié. Cela apparaît clairement dans les différences de représentations liées à l'identité de réfugié que nous avons précédemment évoquées. En recoupant l'origine et le statut de nos informateurs et la dimension à laquelle leur renvoie leur identité, nous avons pu établir le résultat suivant :

- Les personnes qui menaient au Soudan une vie d'éleveur et qui n'étaient pas instruites en anglais ou arabe insistent surtout sur la dimension socio-économique de leur identité (il s'agit des femmes et de personnes âgées principalement). Cependant, ces personnes mentionnent quand même toujours l'Etat et les « Arabes » comme étant responsables de leur situation actuelle.

- Celles qui venaient de milieux urbains, qui ont « fait les bancs », et/ou qui ont vu leurs études s'interrompre à cause des événements et qui étaient jeunes à leur arrivée à Farchana ont une vision beaucoup plus politique de leur situation.

Ce résultat permet de conclure que la logique d'apprentissage du politique n'a pas été la même pour tous et donc que la dimension politique de l'exil n'a pas été intégrée de la même manière par tous les groupes. Les différences de degré de politisation des uns et des autres peuvent s'expliquer par une disparité de vécus parmi des populations qui ont pourtant été déportées selon un processus quasi-identique.

Les mécanismes d'adaptation et de survie sont aussi importants pour la compréhension des stratégies du retour à la terre d'origine. Et c'est ce qui fait l'objet du chapitre suivant.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **CHAPITRE 3 :**

### **Mécanismes d'adaptation et de survie : quelques indicateurs pour mieux comprendre le fonctionnement du camp de Farchana**

L'analyse des dynamiques spatiale et identitaire nous a permis de montrer que, derrière l'expression d'une expérience partagée, qui se traduit par l'emploi d'un mode discursif pluriel, par la construction et l'actualisation d'une mémoire collective sur les évènements et par le maintien négocié d'une identité « réfugié », se profilent des modalités de revendication des questions du retour à la terre d'origine. Dans ce chapitre, nous voulons rendre compte de ces modes différenciés de perspective du retour en mettant à la lumière la diversité des vécus. Mais avant cela, nous allons présenter les grandes activités menées en faveur des réfugiés.

#### **I- Les activités menées dans le camp de Farchana**

Plusieurs activités sont menées en faveur des réfugiés. Ainsi, ces derniers participent dans certaines de ces activités comme intermédiaires entre les humanitaires et leurs propres groupes. Nous présenterons quelques unes de ces activités.

##### **1) Les activités concernant la distribution des vivres**

Le Programme alimentaire mondiale est le principal coordonnateur et canal d'acheminement de l'aide alimentaire pour les réfugiés. Le PAM et le HCR évaluent conjointement le nombre de personnes habilitées à recevoir une aide alimentaire.

Le PAM est responsables du transport des denrées alimentaires de base jusqu'au point de livraison et du stockage à Farchana. Cependant, la distribution est assurée par le Secadev, aidé par quelques réfugiés.

##### **2) Les activités de lutte contre les maladies**

A la demande du HCR (d'après le représentant à Farchana), l'OMS apporte son soutien technique et une aide directe par la distribution de médicaments et d'articles de secours aux réfugiés. On peut citer la construction d'un dispensaire en faveur des réfugiés

et populations autochtones, lequel dispensaire est géré par les Médecins Sans Frontière (Section hollandaise). Certains réfugiés y travaillent comme infirmiers et aides-soignants.

### **3) Les activités agricoles**

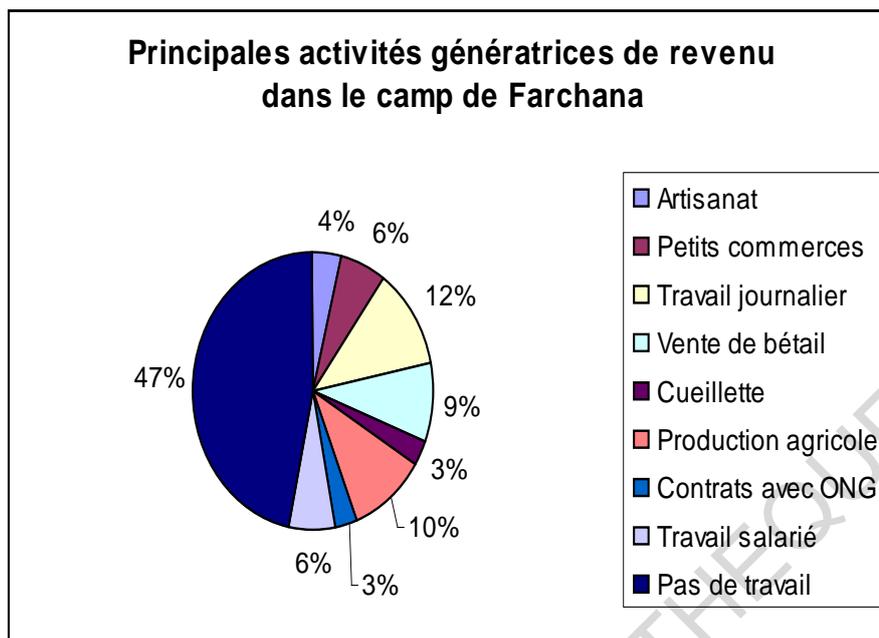
C'est le Fonds international de développement agricole (FIDA) qui mobilise des ressources pour améliorer la production alimentaire et la nutrition. En effet, la coopération avec le HCR est justifiée, à notre avis, par le fait que les réfugiés font partie des populations rurales pauvres et que leur intégration et autosuffisance requièrent la promotion du développement socio-économique dans la région. Les deux institutions (HCR et FIDA) coopèrent dans la formulation, le financement, la mise en œuvre et l'évaluation de projets de développements agricole et faveur des personnes relevant de la compétence du HCR. Le Secadev est toujours associé, comme sous-traitant, à la gestion de ce volet.

### **4) La position globale des enquêtés par rapport à ces activités**

Les mécanismes de survie et de gestion de crise développés par les réfugiés portent sur une gamme d'activités génératrices de revenus (AGR) limitée. En effet, les réfugiés de Farchana pratiquent essentiellement l'agriculture, l'élevage, le petit commerce ainsi que les contrats journaliers qui leurs permettent de se procurer de l'argent pour faire face aux autres besoins non alimentaires des ménages. Selon les résultats de nos enquêtes, le travail journalier est la première AGR pratiquée par les réfugiés et ce travail occupe 12% des ménages, précédé de la production agricole (38%) et de la vente de bétail (13%). En effet, 47% des chefs de ménages n'ont pas des AGR et par conséquent leurs ménages dépendent uniquement de l'aide alimentaire. Les revenus tirés de ces activités sont faibles et ne permettent qu'à 6% de ménages de prétendre couvrir leurs besoins alimentaires indépendamment de l'aide alimentaire.

La pratique des AGR est dictée par la nécessité de couvrir d'autres besoins du ménage (36.3%) et la diversification de l'alimentation (14.2%). La disponibilité des terres (17.4%), la disponibilité de marchés (13%) et le manque d'équipement (19.1%) sont autant de facteurs supplémentaires qui sous-tendent la détermination des réfugiés à pratiquer ces activités. 64% des réfugiés considèrent que les revenus tirés des AGR ont eu un impact positif sur leur situation alimentaire. On peut illustrer cela avec le graphique suivant :

**Graphique n° 2 : les activités pratiquées par les ménages**



Source : Guiryanan Olivier

Le travail journalier est la première activité génératrice de revenus (AGR) des réfugiés. Il occupe 12% des ménages et est suivi de la vente de la production agricole (10%) et de la vente de bétail (9%). Le travail dans le privé (6%) et le contrat avec les ONG (3%), bien qu'ils soient les principales AGR pour un faible nombre de ménages, sont des pratiques qui existent dans presque tous les camps.

Il faut signaler que l'agriculture est pratiquée en moyenne par 76% des ménages, mais elle est surtout destinée pour l'autoconsommation. 47% des chefs de ménages n'ont pas d'activités génératrices de revenus et par conséquent leurs ménages dépendent uniquement de l'aide alimentaire

Nous présentons dans la partie suivante quelques indicateurs pour la saisie de la diversité des vécus.

## **II- Premier type d'indicateur : les mobilités ascendantes**

En situation de crise, les populations développent des mécanismes de survie et de gestion de crise. Ces mécanismes découlent de leur système de vie et reposent essentiellement sur les moyens d'existence dont elles disposent. Souvent, ces mécanismes sont peu nombreux, du fait de l'environnement où ils vivent et qui le plus souvent n'offre

qu'une gamme limitée d'opportunités pour développer des activités productives. C'est ce que nous allons voir dans cette partie.

### **1) Groupe des fonctionnaires : activités politiques**

Les réfugiés qui occupaient, avant leur déportation, un poste de technicien supérieur ou de cadre moyen dans l'administration soudanaise (infirmiers d'Etat, enseignants etc.) menaient pour la plupart une vie qu'ils décrivent comme étant « aisée », « très belle », voire « luxueuse ». Ils occupaient des logements de l'Etat, gagnaient un salaire minimum de 70 000 FCFA et vivaient dans des centres urbains de taille grande ou moyenne au Soudan. Bien qu'originaires du Darfour, beaucoup n'avaient pas appris le « métier » de leurs parents, que ce soit l'agriculture ou l'élevage puisqu'ils avaient été scolarisés. Les ressources qu'ils ont amenées du Soudan n'étaient donc autres que leurs compétences scolaires et professionnelles qui pouvaient être d'ordre linguistique, organisationnel, rhétorique ou encore militaire et médical. N'ayant pas une compétence agropastorale, les fonctionnaires ont choisi de rejoindre les sites de regroupement, là où ils savaient pouvoir « dénoncer » leur situation. Même s'ils avaient des parents propriétaires de terres au Tchad, comme c'était le cas de l'ex-chef de site, ils ont donc préféré s'installer dans les sites où ils pouvaient se « rendre utiles ». Ainsi, leur seul moyen de survie était de « prendre les affaires du camp en charge » et de proposer au HCR de mettre en place des « écoles de réfugiés » dans lesquelles ils enseigneraient, ainsi que d'« offrir leur service » auprès des équipes sanitaires extérieures jusqu'à se voir confier la gestion d'une école. Cette stratégie qui passait par des activités de courtage et d'intermédiation que nous avons développées dans le chapitre précédent, leur a permis de recevoir des indemnités salariales de 25 000 FCF par mois et d'avoir la possibilité d'obtenir plus de vivres que la portion due, étant donné leur position de responsables de la distribution interne des vivres.

Les activités de courtage et d'intermédiation menées au nom de MLJE et FLS se doublaient d'une stratégie de « militantisme politique », qui permettait de mobiliser les réfugiés et de profiter du réseau relationnel déjà constitué par les partis politiques soudanais, en particulier celui des FLS. Ainsi, en plus de la tentative de maintenir leurs activités professionnelles dans le cadre de la gestion du camp, la majorité des fonctionnaires a exercé des activités politiques en militant dans l'une ou l'autre des tendances politiques représentées au niveau du camp de Farchana. D'après nos

interlocuteurs, la plupart des réfugiés fonctionnaires de Farchana n'étaient pas réellement actifs politiquement au Soudan, mais simplement « prédisposés » à l'être. C'est à Farchana seulement qu'ils sont devenus de réels militants, suite aux campagnes de sensibilisation menées par les leaders des FLS et du MLJE : leurs discours les ont « séduits ». Bien qu'ayant un niveau de vie supérieur à la moyenne, il est possible de penser que l'adaptation était plus difficile pour les fonctionnaires habitués à vivre dans des maisons en ciment en ville que pour les populations qui ont toujours vécu dans les zones rurales au Soudan et dont les activités étaient l'agriculture et l'élevage. Quant à l'adaptation à l'environnement tchadien, elle a été assez facile selon les dires des fonctionnaires qui, par leur aisance rhétorique et leurs « connaissances », pouvaient facilement « nouer des liens ». Il fallait cependant s'adapter aux comportements plus « occidentalisés » des Tchadiens (humanitaires), à la nourriture et l'habillement comme certains le soulignent.

## **2) Groupe des jeunes (déscolarisés) : activités commerciales**

Par groupe scolaire déscolarisé, nous entendons la tranche de la population qui, au moment des événements, était au Lycée et a dû interrompre ses études à cause de la déportation. Il s'agit de jeunes hommes qui ont aujourd'hui une vingtaine d'années et qui n'ont pas réussi à reprendre leurs études au Tchad, car ils suivaient la filière arabisante<sup>17</sup>. Nous incluons aussi les jeunes qui avaient plus de 25-30 ans en 2002 et qui avaient commencé un petit métier dans des centres urbains soudanais après leur formation scolaire, tel que soldat de premier grade ou aide infirmier.

Arrivés au Tchad, comme ils n'avaient pas appris le métier du gardiennage de troupeaux qui est pratiqué par la majorité des jeunes éleveurs, et comme ils n'avaient pas non plus de diplômes assez élevés pour prétendre faire partie de ceux qui peuvent « gérer » les affaires du camp, ils ont opté pour les activités commerciales dans lesquelles ils pouvaient exploiter leurs connaissances en matière de calcul et de gestion. Ce commerce peut prendre plusieurs formes et être plus ou moins fructueux. Certains pratiquent le « bana bana », c'est à dire le commerce ambulante : ils achètent leur marchandise à des commerçants tchadiens ou bien travaillent pour eux en allant vendre dans les marchés hebdomadaires du département. Cette forme de commerce rapporte « un peu » et est

---

<sup>17</sup> D'après les entretiens que nous avons eus avec certains jeunes.

pratiquée par de nombreux réfugiés, pas seulement les jeunes. Ce qui est spécifique aux jeunes est le commerce transfrontalier jugé « risqué » par les aînés et perçu comme l'activité la plus rémunératrice par l'ensemble de nos interlocuteurs. Les jeunes partent en effet clandestinement au Soudan pour acheter de la marchandise « demandée au Tchad », à savoir des tissus, chaussures et cigarettes, et viennent la revendre toujours clandestinement au Tchad, faisant un bénéfice important grâce au taux de change. Ce « trafic frontalier » se pratique à plusieurs, c'est à dire que les jeunes se réunissent en général en groupe de cinq ou six pour mettre de l'argent de côté pour ensuite créer une affaire ensemble, voire monter une boutique. Certains qui approchent maintenant la quarantaine emploient à leur tour d'autres jeunes qui vont acheter la marchandise au Soudan : ceux-ci ne font plus que prendre le relais côté Tchad. Ou bien ils prêtent de l'argent à des jeunes qui veulent tenter d'avoir leur propre boutique. Le passage de la frontière était particulièrement risqué pendant la période de rupture des relations diplomatiques entre le Tchad et le Soudan, puisqu'il y avait des militaires tout le long de la frontière<sup>18</sup>. Nous ne savons pas si ce sont les mêmes jeunes qui pratiquaient les razzias à cette époque mais cela paraît assez probable. Aujourd'hui, il est possible de passer la frontière « grâce à la corruption », et il s'agit juste de « se cacher » lorsque les gendarmes circulent dans les marchés hebdomadaires.

Parmi cette catégorie, beaucoup ont également immigré pendant quelques années dans un autre pays de la sous-région, toujours clandestinement ou par la corruption puisqu'ils n'avaient pas de carte d'identité valable. Ils se rendent généralement au Gabon ou en Libye où ils ont des parents qui peuvent les aider à faire un peu de « bana bana » mais la plupart disent être revenus parce que les coutumes et le climat étaient trop différents et parce qu'il n'y avait pas assez de « connaissances ». Par contre, au Tchad : « on a tous nos parents, alors, c'est tranquille, on se repose », explique l'un d'eux. Leurs activités commerciales leur ont surtout permis une bonne intégration économique et sociale puisqu'ils font maintenant partie du réseau des commerçants transfrontaliers, réseau qui leur a permis également d'élargir leur champ de possibilités d'action.

Parmi ces commerçants, se trouvent les habitants de Farchana qui ont pu construire des maisons en dur. Ainsi, certains ont un niveau de vie au moins égal à celui que les fonctionnaires avaient pendant la période d'assistance humanitaire. Ils tirent ainsi de leurs activités un statut socio-économique privilégié qui fait qu'ils font souvent office de

---

<sup>18</sup> Toujours selon les résultats de nos enquêtes

« banquiers » pour les autres habitants de Farchana. Ils tirent aussi un certain prestige, ou plutôt une certaine admiration du fait d'avoir voyagé dans la sous région, et qu'ils se risquent au commerce transfrontalier.

Les jeunes ont, par ailleurs, suivi la politique de manière plus ou moins impliquée et n'en ont pas fait une activité à part entière comme les fonctionnaires. Leurs déplacements fréquents, en particulier ceux qui ont immigré, font que leur regard semble dans l'ensemble plutôt modéré par rapport aux démêlées politiques. Ils adhèrent à l'une ou l'autre des tendances politiques plus par opportunisme et par calcul que par réelle conviction politique. Il est apparu que ceux dont le commerce réussissait le mieux étaient les moins engagés politiquement, ou du moins parlaient de la politique avec un certain recul, alors que ceux qui pratiquaient le petit commerce ambulancier seulement et dont le niveau de vie paraissait plus bas, répétaient visiblement le discours de leurs leaders et se montraient plus engagés. Cela ne reste qu'une supposition, mais il est possible de penser que le militantisme politique soit une forme de compensation pour les commerçants qui réussissent le moins bien et qui n'ont pas pu élargir leur champ de relation et d'action grâce au commerce. Aussi le font-ils à travers les réseaux politiques.

Ce groupe de commerçants présente, par ailleurs, un intérêt particulier par rapport à la problématique de la frontière. Bien que la frontière semble de plus en plus tangible pour les agriculteurs et les éleveurs et s'impose à eux de plus en plus comme un obstacle, elle permet en même temps de faire fructifier de nouvelles activités commerciales basées sur l'informalité et sur les bénéfices tirés du taux de change. Un nouvel espace transfrontalier se crée ainsi, ou encore, se réactualise sous une nouvelle forme à partir des frontières nationales qui deviennent de plus en plus réelles.

## **II- Deuxième type d'indicateur : les mobilités descendantes**

Le groupe des personnes âgées et celui des réfugiés de Gaga nous intéresse dans cette partie.

### **1) Groupe des personnes âgées : attitude ambiguë sur le retour**

Il n'y a qu'un seul groupe au niveau de Farchana que nous avons pu clairement identifier comme suivant une mobilité sociale descendante à la fois par rapport à l'histoire

personnelle et par rapport aux autres réfugiés. Ce groupe est formé de personnes âgées (plus de 55 ans) dont la majorité est veuve. Leur survie dépend entièrement des vivres qu'on leur distribue. Ces personnes âgées souffrent visiblement d'un grand isolement : leur famille est dispersée, elles disent n'avoir fait à Farchana aucune nouvelle connaissance et n'entretenir des rapports qu'avec des parents de leur sous-groupe ethnique qui ont été déportés en même temps. Si elles quittent leur quartier, ce n'est que pour se rendre au marché ou faire des petits travaux, mais comme nous l'explique l'une d'entre elles : « après la prière du soir, je rentre dans ma case et je me couche ». Les personnes âgées que nous avons rencontrées étaient toutes des éleveurs qui avaient mené une vie de transhumance. Certaines étaient propriétaires de cheptel numériquement très important, qui leur permettait de vivre en ville dans des « bâtiments en ciment » et d'employer des bergers pour faire transhumer leur bétail. La déportation a été vécue sur le mode du « choc », et ce qui traumatise n'est pas tellement la perte de papiers d'identité et des droits qui y sont liés mais bien plus la perte de bétail et de l'indépendance que ce bétail procurait grâce à sa production de lait et d'huile. Cette situation est surtout vraie pour les femmes âgées qui répètent sans cesse que « celui qui avait du bétail et qui n'en a plus ne peut pas avoir une bonne vie ». Cette perte est vécue comme la perte d'un statut social, voire même d'une identité.

Si certaines femmes âgées identifient l'Etat comme l'auteur de la déportation, toutes ne parlent pas de « droits » à l'assistance, à la réparation pour le préjudice subi, ou au retour sécurisé. Concernant le retour, il est d'ailleurs totalement exclu : « pourquoi retourner là où on t'a tout arraché ? », « que vais-je faire au Soudan puisque je ne trouverai là bas ni moutons, ni bœufs », nous confia une femme. Il n'y a donc visiblement pas d'attachement au pays natal en tant que tel, même pas dans le discours. Les hommes âgés tiennent toutefois un discours plus politisé, étant donné que tous les chefs de famille étaient convoqués à certaines réunions. Remarquons que cette différence de degrés d'apprentissage du politique entre les hommes et les femmes se retrouve pour chaque génération mais l'écart semble s'amoinrir à mesure qu'on touche aux jeunes générations. Somme toute, ces personnes sont sur une pente descendante non seulement au niveau des conditions de vie devenues très difficiles à cause de la perte de bétail – puisque du fait de leur âge il est très difficile d'envisager de véritable reconversion professionnelle – et de l'éclatement des familles pour certains, mais aussi au niveau psychologique avec une souffrance manifeste liée à la solitude et à l'absence de perspective d'avenir. Comme dit

une vieille peule, « nous n'attendons plus que la mort ici ». Il y a un fort sentiment d'avoir tout perdu. La vie dans les camps sera visiblement la phase finale de leur trajectoire d'exil.

Profile type de la personne âgée: extraits d'entretien avec une réfugiée de 76 ans

« Je suis née au Soudan. On m'a torturée et battue avant de me déporter.

Avant, j'avais beaucoup de bœufs, de moutons et de chèvres, j'avais deux enfants et nous vivions tous ensemble, nous avions une vie très aisée. J'avais construit 6 pièces et où je vivais avec mes deux enfants et mes petits-fils. J'avais 100 moutons et 100 bœufs, j'avais aussi des bergers à ma disposition. J'ai toujours vécu au Soudan je ne connaissais pas le Tchad. Mes petits enfants fréquentaient l'école, j'avais 7 petits-fils, tous des universitaires, tous. J'avais construit là bas des pièces, j'avais des robinets dans ma maison, une vie très aisée. Je suis même allée à la Mecque, oui.

(...) A Farchana, je suis arrivée avec mon mari, on cohabitait tous ensemble, c'était la même maison qu'au Soudan qui s'est retrouvée ici, mais mon mari est décédé il y a 2 ans. Au Soudan, j'étais riche, j'avais tout, puis on m'a tout pris, je n'ai rien aujourd'hui je vis dans la misère. Je n'ai ressenti que des douleurs, on a plus nos moutons, nos bœufs et il n'y a pas longtemps on nous demandait encore de rentrer au Soudan ! Mais moi j'ai toujours refusé de partir.

(...) Ce n'est que mon fils aîné aujourd'hui qui essaye de subvenir à nos besoins en allant soigner les gens dans le village. On nous avait donné une brebis au départ, maintenant on en a 3. Mes petits-fils étudient encore, un est à Saint Louis, ou il y en a qui font du petit commerce mais ce ne sont pas des boulots intéressants Nous avons ici des terres à cultiver mais nos enfants sont allés apprendre et nous n'avons donc pas de gens pour les travailler

Nous avons des bons rapports avec les gens que l'on connaissait au Soudan, certains ont même construit des maisons ici. Les gens des autres quartiers, leur nourriture, leur vie leur déplacement, je ne sais rien.

(...) Je n'ai rien gagné ici, au contraire, toute ma famille est maintenant éclatée, certains sont ici mais d'autres sont à Saint Louis et d'autres encore au Soudan, à Nouakchott.

On nous avait demandé de rentrer au Soudan, et nous avons refusé car on nous a pris tous nos biens, nos moutons et nos bœufs alors nous allons rester ici jusqu'à notre mort.

Ca ressemble à la mort ma vie ici, c'est une vie inexistante, j'ai perdu toute identité. »

Ce récit est significatif en ce que cette personne n'identifie aucun acteur précisément si ce n'est ses proches : « on m'a torturée », « on nous avait demandé de rentrer ». Au cours de l'entretien, elle parlera une fois seulement du HCR pour l'accuser de n'avoir pas nommé son fils chef de site, lui qui était « médecin » et « premier arrivé au

Tchad ». Elle est également au courant de l'existence de mouvements au camp mais elle n'identifie pas leur sigle. Son discours démontre une absence totale de connaissance de ses droits en tant que réfugiée ou encore d'attachement à sa citoyenneté soudanaise alors même que son vécu, (elle vit dans des conditions misérables comparativement à la moyenne) correspond au profil type du « réfugié » tel que décrit dans les documents du HCR (choc psychologique, rupture des liens de sociabilité, maladies et pauvreté, dépendance etc.)

Ce cas est le plus extrême du site du Farchana. Nous pensions qu'il s'agissait d'une exception mais en nous rendant à Gaga dans le quartier de réfugiés annexé à la ville, nous avons pu constater que dans d'autres sites, plutôt qu'une exception, il s'agit de la règle.

## **2) Groupe du hameau de réfugiés de Gaga**

Dans le hameau de réfugiés près du village de Gaga, nous avons rencontré trois réfugiés : un jeune de 22 ans, une femme de 40 ans et un homme de 54 ans. Ils ont suivi un parcours assez similaire et leurs vécus paraissent, à ce jour, également très semblables. Au Soudan, ils menaient tous « une vie d'éleveurs ». Les familles de chacun de nos interlocuteurs étaient propriétaires d'un cheptel important de plus de 100 bœufs, 100 moutons et 50 chèvres. Le jeune était le berger du troupeau de sa propre famille. Mais avec les événements, « la vie a changé » et là « on a rencontré toutes les difficultés de la vie ». Le jeune est désormais berger du troupeau des autres, et sa famille a réussi à reconstituer un cheptel composé d'une vingtaine de moutons seulement. Quant aux deux autres, ils sont dans une situation plus difficile encore : chaque jour, ils doivent se rendre en ville pour « trouver un petit boulot » et « chercher de quoi manger ». Ils n'ont pas pu reconstituer de cheptel et à cela s'ajoute le fait que leurs cases ont été récemment brûlées. La femme pile le mil pour les villageoises de Gaga qui ne veulent pas le faire. L'homme explique que depuis son arrivée au Tchad, toute sa vie ne repose que sur sa hache, sur la possibilité de trouver du bois et d'aller le vendre : « parfois on en trouve, parfois non ». Ils ne cultivent pas et ne font pas de gardiennage non plus. Les conditions de vie de ces gens nous ont paru plus difficiles que celles des habitants de Farchana (dénuement total, manque d'hygiène etc.). Et pourtant, ces trois personnes ne tiennent aucun discours relatif à leurs droits ou leur statut de réfugiés. A aucun moment elles ne parlent d'Etat soudanais, de citoyenneté

perdue ou de papiers d'identité « arrachés ». Le discours est centré sur le bétail et la perte du bétail.

Ainsi, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, dans les sites enclavés, les réfugiés négocient les termes de leur installation et les aides éventuelles avec les Tchadiens et les autorités tchadiennes seulement et dans l'optique de « s'intégrer » au mieux. Le contexte structurel, à savoir l'absence d'intellectuels, et le vécu des réfugiés de Gaga lié à ce contexte, influencent le type de négociation menée avec les autres acteurs sociaux. Leur quartier ne porte pas un nom « disqualifiant » comme « la base » pour Farchana, mais s'appelle simplement le quartier « sur la montagne » car il se situe sur une petite colline. Un villageois de Gaga nous explique d'ailleurs que « ces gens là ont oublié qu'ils sont réfugiés ». Comme pour le groupe des personnes âgées, alors qu'ils se trouvent dans une situation qui correspond au profil type du réfugié tel que défini par le HCR, ils sont ceux qui expriment le moins clairement leur condition de « réfugié » et la dimension politique de cette condition, et qui cherchent le moins à construire une frontière entre « eux et les autres ».

Leur pente sociale est descendante par rapport à leur vie antérieure mais surtout par rapport à celle de la majorité des habitants de Farchana. En plus de la perte d'indépendance due à la perte de bétail et de la sédentarisation forcée qui les obligent à s'adapter à un nouveau mode de vie, ils se trouvent dans un champ relationnel et informationnel beaucoup plus restreint que celui des réfugiés de Farchana. Ils ne connaissent que quelques amis et parents qui les aident « un peu », et leurs possibilités d'action et perspectives d'avenir sont étroites : ils tentent de s'intégrer parce qu'ils n'ont pas réellement d'autres choix que de rester à Gaga. L'homme explique d'ailleurs qu'au-delà de Madina (village tchadien le plus proche de Gaga), il ne connaît plus rien du Tchad. Concernant l'homme et la femme, ils n'ont pas, de plus, pu utiliser leurs ressources professionnelles passées puisqu'ils n'ont pas reconstitué de cheptel et se trouvent obligés d'utiliser leur simple force physique pour couper le bois ou piler le mil. Et on voit apparaître clairement l'obligation de repartir chez soi, juste après la guerre, peut-on dire.

### **III - Troisième type d'indicateur : les mobilités intermédiaires**

Dans la catégorie des mobilités intermédiaires figurent les personnes qui connaissent une mobilité sociale ni réellement descendante ni réellement ascendante mais qui semblent se situer à des degrés intermédiaires entre ces deux pôles.

#### **1) Groupe des éleveurs, agriculteurs et des femmes réfugiées**

Ce groupe désigne les familles qui, avant les événements, menaient une vie d'éleveurs et d'agriculteurs.

Nous n'avons pas pu rencontrer les chefs de ces familles car ils étaient pour la plupart absents. Mais nous avons pu nous entretenir avec quatre de leurs femmes (entre 30 et 50 ans), ceci nous a permis d'avoir des informations sur le vécu des femmes réfugiées et leurs activités.

Comme pour les habitants de Gaga, ces familles avaient avant leur déportation un cheptel important composé d'au moins une centaine de bœufs, autant de moutons, de chèvres et pour certains même des chameaux. Ce cheptel leur permettait de produire du lait et de l'huile pour l'autoconsommation et la vente. Les moutons étaient également vendus de temps à autres pour « acheter des boubous et des boucles d'oreille » ou autres biens. Ces familles cultivaient aussi des terres. Les stratégies de survie étaient souvent familiales (une partie de la famille transhumait avec le bétail pendant que les autres, les vieux, les enfants scolarisés et parfois les femmes restaient au village). Au village, les personnes avaient soit une simple case en paille et en bois comme à Farchana, soit ils avaient une pièce en banco, voire en dur pour les plus aisés.

Les femmes de ces familles expliquent que depuis la déportation, « la vie ne peut plus être la même » puisque qu'elles n'ont plus de bétail. Elles affirment ne pas avoir pu reconstituer de cheptel puisqu'elles habitent au camp. Elles disent subvenir à leurs besoins grâce aux travaux de culture qu'elles et leur mari mènent dans les abords de « oadi » « de temps en temps ». Le gardiennage de troupeaux que font leurs enfants, ou encore le commerce ambulante pour certains, les aident également. Enfin, certaines femmes vont aussi au marché vendre des balais, du mil ou autres petites denrées. Cependant l'absence d'hommes dans leur entourage (nous sommes passés plusieurs fois chez elles) nous a paru assez étrange. L'intérieur de leurs cases n'était pas par ailleurs, aussi dénudé que celles des personnes âgées ou des gens de Gaga, et même plutôt aisé pour certaines. Enfin, certains

habitants du site nous ont expliqué que « beaucoup ont fui avec du bétail ». Aussi, nous demandons-nous dans quelle mesure certaines de ces familles n'ont pas en réalité reconstitué un cheptel, voire fui avec une partie de leur cheptel du Soudan, les hommes se trouvant ainsi dans des campements avec leur bétail et laissant, comme auparavant, une partie de leur famille « au village ».

Même s'il y a véritablement eu perte de bétail, et donc perte d'un mode de vie, nous pensons que la pente sociale suivie par ces familles n'est pas aussi « descendante » que celle du pôle extrême évoquée dans le titre précédent. Ces personnes ont, en effet, reçu des vivres pendant quatre années, elles ont noué des contacts dans le camp et au marché, et sont loin de connaître l'isolement décrit pour les plus âgés ou ceux de Gaga. Le simple fait d'habiter un site de regroupement qui est, en outre, politisé et hétérogène, et de mener des activités professionnelles contrairement aux personnes âgées, les inscrit dans un champ informationnel et relationnel assez large.

Ces familles ont de plus pu utiliser le « métier de leur parent » au Tchad en trouvant des terres à cultiver ou des troupeaux à garder, elles ont ainsi pu réinvestir une partie de leur « capital » dans leur nouvel environnement. Enfin, leurs perspectives pour l'avenir sont relativement ouvertes : elles espèrent encore rentrer au Soudan avec leurs droits rétablis, ou bien partir pour l'Arabie Saoudite. Cette position explique aussi que les femmes interrogées se disent être réfugiées avant tout.

Ce qui a véritablement changé est la perte de l'indépendance et de l'autosuffisance que procurait le bétail, et donc la perte du statut de propriétaire (de bétail mais aussi de terres). Les activités en tant que telles restent similaires à celles pratiquées. Cependant, ces familles ont aussi appris à mener de nouvelles activités. Si pour les hommes, il s'agissait surtout d'activités politiques, les femmes ont aussi monté leur propre « affaire » avec la création d'un groupement féminin.

- ***Les activités du groupement féminin***

Les aides accordées par le HCR pour encourager les réfugiés à démarrer de nouvelles activités étaient surtout destinées aux femmes, perçues comme plus responsables et moins ambitieuses que les hommes. Grâce à ce soutien, elles se sont réunies au sein d'un groupement féminin pour faire un jardin maraîcher, de la teinture et de la couture. Ce qu'elles gagnaient de la vente de leurs produits était réinvesti dans la caisse commune et cela marchait bien jusqu'à la construction d'un collège à l'endroit de leur jardin et de leur

case de couture. La distribution de micro-crédits accordés par le HCR a, par contre, posé plus de problèmes car toutes les femmes n'en ont pas bénéficié et cela a créé des divisions qui se sont calquées sur les oppositions politiques des hommes. Comme il y avait deux tendances, chaque responsable (desdites tendances) présentait en effet sa liste de femmes. Aussi le HCR accordait des crédits à un nombre de femmes proportionnel aux membres de chaque parti et « comme il y avait plus de FLSistes, plus de femmes dont les maris appartenaient à ce parti en ont reçu », explique une femme membre du Mouvement pour la Libération, la Justice et l'Égalité (MLJE). Puis chaque leader de chaque groupe s'occupait de la distribution interne aux femmes de son parti. Nous avons pu constater que les femmes qui ont bénéficié des micro-crédits sont celles dont les maris étaient les plus actifs politiquement, à commencer par les femmes des fonctionnaires. Ainsi, bien que les femmes « n'aiment pas la politique », celle-ci a eu des répercussions sur leurs activités. Mais le fait le plus intéressant est d'apprendre par ces femmes que « le HCR s'adressait aux partis pour les crédits ». Cela confirme encore une fois le fait que le HCR était au courant des divisions internes et qu'il l'était probablement aussi au moment de la sélection des candidats à la réinstallation.

Cela laisse donc penser que les femmes font de leur côté un apprentissage de la politique, mais aussi de la gestion liée au développement d'activités commerciales. Nous ne savons pas si cette situation peut être perçue comme un gain ou non, mais c'est une nouveauté pour la plupart qui avaient l'habitude de faire simplement les travaux de ménages chez elles, et/ou des travaux de culture. Il faut noter aussi des différences de vécu entre les femmes qui « pouvaient compter sur leurs maris pour manger et qui pouvaient ainsi avoir d'énormes gains, rembourser leurs crédits et faire fructifier leur commerce » et les autres.

Les mobilités de ces familles d'éleveurs sont finalement assez diverses selon qu'elles ont ou non pu reconstituer un cheptel important. Par rapport à leur vie au Soudan, la pente sociale est plutôt descendante du fait de la perte de bétail, mais par rapport aux autres habitants de Farchana, elle est intermédiaire en ce sens que les personnes menant ce style de vie sont majoritaires parmi les réfugiés du site.

Profile type d'une famille d'éleveurs (récit d'une Massalit, 35 ans)

« (...) Je me considère comme une réfugiée. Ma vie ici est insuffisante. Je suis dans un pays qui n'est pas le nôtre, ce n'est pas comme quelqu'un qui immigre vers un autre pays et qui compte retourner. Si tu es dans un pays

dans lequel tu n'as pas de nationalité, pas de papier pour te déplacer, que tu es juste là sur place, alors une telle vie ne vaut rien. Certains ont voulu immigrer mais comme ils n'avaient pas de papiers, ils n'ont pas pu. Nous avons maintenant duré ici plus de 3 ans et nous n'avons toujours pas entendu parler de retour. On ne nous dit rien. Nos enfants qui allaient à l'école ne fréquentent plus l'école, certains étaient au collège, d'autres au Lycée en 2003, tous ont dû cesser et se disperser dans les villages pour chercher du travail. Tout cela représente une perte pour moi. Mon mari et ses petits frères font le gardiennage, sinon, on fait aussi de la culture sous pluie.

Nous avons un groupement dont je suis membre mais actuellement les activités ne marchent pas. Il y a deux tendances politiques dans le camp et cela a influencé les femmes qui se disputent aujourd'hui.

(...) En tout cas moi j'aurais préféré retourner au Soudan avec tous mes biens.

(...) Je connais ici des gens que je ne connaissais pas avant, et ça c'est un gain. Quant à la richesse matérielle, je n'ai rien gagné ici. »

Ces extraits d'entretien sont très révélateurs de l'apprentissage des techniques de mise en scène liées à la présentation de soi que les femmes ont fait à Farchana et du retour à la terre d'origine (nous savons, en effet, que contrairement à ses propos, les frères de cette femme pratiquent le commerce transfrontalier, et que d'autres ont pu immigrer dans des pays tiers). Certaines activités du groupement ont par ailleurs repris en réalité. Son discours démontre également une certaine conscience de ses droits en tant que réfugiée.

## **2) Groupe d'élèves antérieurement sédentarisés**

Parmi les réfugiés à Farchana, certains s'étaient déjà sédentarisés bien avant la déportation, notamment suite aux sécheresses des années 80, ou simplement parce qu'ils avaient été (en partie) scolarisés et exerçaient un métier en ville. Parmi eux, certains avaient des postes importants tels les fonctionnaires gradés mentionnés ci dessus, mais d'autres exerçaient des métiers moins prestigieux tels que maçon, tailleur, journalier, facteur ou aide soignant. Ces derniers sont ceux qui nous intéressent ici. Ils vivaient au Soudan dans des conditions plus ou moins précaires selon que le reste de leurs parents possédait du bétail ou non. Certains ne trouvaient pas de travail en permanence, car ils étaient « Noirs », et à tout moment il fallait s'attendre à être licencié ou refusé : « parfois, tu te présentes devant une société et on te dit qu'il n'y a pas de boulot pour les Noirs » explique l'un d'eux. Il s'agit donc de personnes qui n'avaient pas « appris » le métier de leurs parents, à savoir l'élevage et l'agriculture, et arrivés à Farchana, ils ont alors tenté d'exercer le même métier qu'au Soudan. L'exil n'a donc pas engendré de reconversion

professionnelle notable. Ainsi, le couturier a-t-il par exemple réussi à racheter une machine à coudre en mettant de côté les surplus qu'il dégagait grâce à la revente des vivres, et le maçon a-t-il pu trouver des travaux de maçonnerie à Farchana.

Si certains confient que la vie n'est pas si mal au Tchad, ils s'empressent par la suite de tenir un discours politique relatif à leur situation difficile d'exil forcé, comme s'ils avaient « trop parlé ». Ils rappellent en ce sens qu'ils sont, malgré tout, arrivés au Tchad par force, et totalement dénudés. Ils se disent tous réfugiés et souhaitent rentrer au Soudan avec leurs droits garantis. Certains d'entre eux sont devenus délégués de quartier et assistaient donc à toutes les réunions convoquées par le chef du site. Ils expliquent avoir beaucoup appris en ayant ce poste « même si cela n'était pas rémunéré ». Cependant, reste que l'adaptation est difficile, car « on ne connaît pas assez de monde ici » et toutes « les relations et les affaires sont restées là-bas ». Les petits métiers exercés par les membres de ce groupe ne leur ont donc pas permis de connaître une intégration socio-économique aussi poussée que celle des commerçants. De plus, si au Tchad, il y a la paix et la liberté relatives, au Soudan, l'argent était « plus facile » et le niveau de vie, malgré tout, plus élevé. Beaucoup soulignent, en effet, que même dans des conditions assez précaires, il était très facile d'obtenir de l'argent au Soudan, car : « le Soudan est dans l'ensemble un pays plus riche que le Tchad ».

Les discours de ces personnes sont finalement assez contradictoires parce que leur vécu se situe sur une pente sociale encore mal dessinée. Il leur semble difficile d'établir où sont leurs intérêts entre le Soudan et le Tchad. Ils préfèrent donc rester dans une situation de l'entre deux en attendant de « voir plus clair » et dans l'espoir aussi de pouvoir immigrer vers les autres pays. La pente sociale qu'ils ont suivie durant leur exil ne paraît donc pas très différente de celle connue au Soudan ni de celle de la majorité des autres réfugiés du site. Illustrons tout cela avec le tableau qui suit :

**Tableau n° 3: Principaux problèmes rencontrés par les réfugiés**

Types de problèmes	Manque d'équipement/Matériels	Habillement	Endettement inhabituel	Manque d'argent	Hausse des prix	Insécurité	Bois de chauffe	Relations avec les locaux	Santé
% des enquêtés	16%	10%	4%	25%	1%	8%	10%	9%	11%

NB : juillet-août 2007

Source : Guiryman Olivier et l'équipe du Secadev

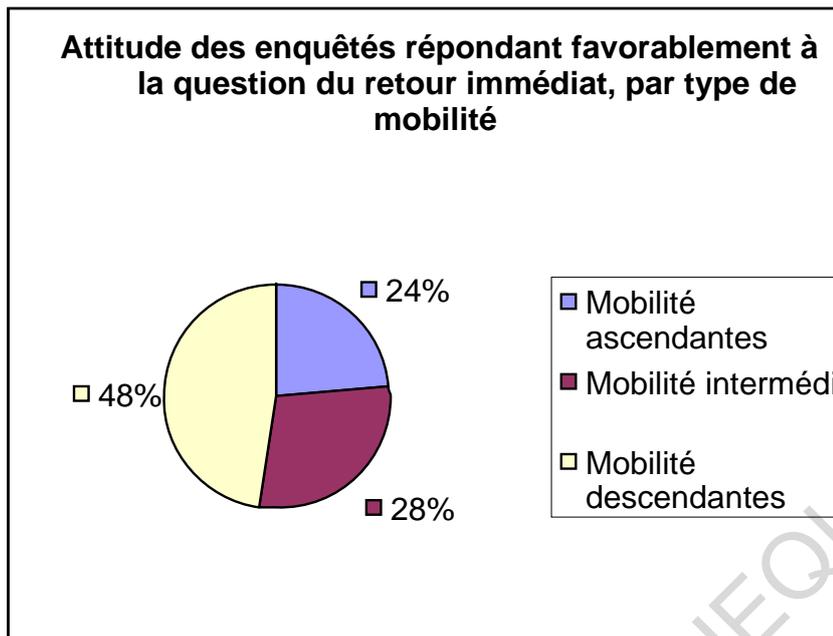
Les principaux problèmes rencontrés par les réfugiés sont divers et varient d'un ménage à un autre. D'une manière générale, le manque d'argent est le principal problème

réfugié suivi du manque d'équipements et de matériels (16%). Aussi, ils font face aux problèmes d'habillement, du bois de chauffe, de santé, des relations tendues avec les locaux et enfin de l'insécurité.

L'étude de la disparité des vécus des réfugiés de Farchana, et l'ouverture de l'analyse sur les autres sites de réfugiés nous ont permis de formuler deux autres conclusions. La première concerne le décalage qui existe entre les discours et les vécus des réfugiés. Nous avons pu établir que plus l'identité de réfugié est clairement affirmée et formulée politiquement, moins le vécu semble correspondre à une situation de réfugié telle que décrite par le HCR. Dans ce cas, « être un réfugié » est en partie une stratégie et un statut que l'on négocie. Cette stratégie s'inscrit dans une logique multi-centrée de recherche de sécurité qui, par le champ de possibilité d'action qu'elle offre, favorise une mobilité sociale ascendante.

Inversement, moins l'identité réfugiée est affirmée ou du moins rattachée à une dimension politique, plus le vécu est difficile et se place sur une pente sociale descendante. Être réfugié est une donnée intégrée, voire « oubliée ». Le champ d'action est réduit et la recherche de sécurité s'opère par une stratégie plus uni-centrée sur l'intégration et l'activation des liens de parenté. Le décalage entre discours sur l'identité réfugiée et vécu est ainsi d'autant plus grand que les ressources et le champ d'action sont importants.

### **Graphique n° 3 : Attitude par type de mobilité**



NB : pourcentages déduits des réponses favorables de Farchana, Gaga et Farindji

Source : Guiryanan Olivier

On observe que les situations actuelles modèlent les points de vue sur le retour. Ainsi, les réfugiés dans les conditions de vie sont moins satisfaisantes représentent 48% des personnes qui ont répondu favorablement à la question du retour à la terre d'origine.

Tout compte fait, un dernier résultat peut être établi à partir de notre analyse: les mécanismes de ré-appropriation de la situation actuelle sont dominés avant tout par des logiques individuelles malgré le vécu commun et traumatisant de la déportation et malgré l'influence d'un discours politique qui se voulait mobilisateur. Ceci s'explique par le fait que les réfugiés ont mis en œuvre des stratégies de survie et d'adaptation à l'environnement tchadien en fonction de leurs ressources importées et de leurs ressources acquises durant l'exil, lesquelles dépendent des premières mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs tels que les caractéristiques du site (enclavement, politisation, hétérogénéité des groupes), le positionnement des autres acteurs (organisations humanitaires et gouvernementales, populations autochtones) et leur évolution. Si l'objectif est, pour tous, la recherche de sécurité, celle-ci se fait selon des moyens très différenciés et

avec un champ d'action plus ou moins large. *Les logiques collectives dominent néanmoins lorsqu'il s'agit de présenter son groupe, et donc de légitimer sa position face aux autres, et ceci par un processus de négociation de l'identité et de construction de frontières entre soi et les autres.* Ces logiques se traduisent dans la transmission d'une mémoire sur les événements, la reconstruction d'un passé idéalisé, la mise en forme d'une « histoire du camp » et surtout par des stratégies de revendication des voies permettant le retour dans de bonnes conditions. Nous allons aborder la difficile question d'intégration dans.

## **CHAPITRE 4 :**

### **Une difficile intégration des réfugiés au Tchad : des contraintes pouvant pousser au retour à la terre d'origine**

Dans un contexte d'arrivée massive et soudaine de réfugiés, et donc de forte pression démographique, les mécanismes d'hospitalité et de solidarité qui régulent normalement l'accès des migrants aux ressources sont soit ébranlés, soit « concurrencés » par l'intervention des organisations humanitaires qui négocient en leur nom des terres auprès des autorités foncières locales et se portent garantes.

#### **I- Le rôle du HCR dans les perspectives du retour à la terre d'origine**

##### **1) Position du problème**

Nous analyserons la situation des réfugiés qui, après avoir été expulsés du Soudan en 2003, ont refusé de devenir les hôtes de leurs parents tchadiens<sup>19</sup> et ont préféré créer leur propre « site de réfugiés » dans une zone classée ne relevant pas de l'autorité de ces derniers. En jouant à la fois sur leur statut d'autochtone et d'allochtone, ils ont tenté de conserver leurs droits « coutumiers » sur les champs lignagers tout en négociant l'accès aux aménagements irrigués grâce à l'appui du HCR. A ce jeu, leurs parents tchadiens ont répondu par des logiques de « représailles juridiques », en redéfinissant les normes coutumières de gestion des champs lignagers autour du critère de la « nationalité » et non plus de « séniorité ». Ils ont également restreint l'accès des réfugiés aux aménagements irrigués et tenté de les manipuler pour aménager leurs propres terres. Néanmoins ces tensions foncières entre les deux groupes n'ont jamais éclaté au grand jour, et malgré une pression foncière sans précédent, le respect de certains principes fondamentaux a toujours permis de préserver une certaine paix sociale, du moins en apparence. Mais avant d'en arriver, nous allons situer l'acteur principal qu'est le HCR.

## **2) Les obstacles institutionnels en faveur du retour : la dépendance du HCR des acteurs étatiques**

Le mandat du HCR ne consiste pas seulement à assister les réfugiés d'un point de vue humanitaire et juridique, mais aussi à trouver des « solutions durables » à leur situation, c'est à dire à faire en sorte qu'ils retrouvent un gouvernement qui soit prêt à assurer leur pleine protection. La définition de ces solutions durables est fixée à Genève, au niveau intergouvernemental. Depuis les années 80, le HCR propose trois solutions dans un ordre de préférence décroissant : le rapatriement volontaire et organisé, l'intégration dans le pays d'accueil, la ré-installation dans le pays tiers (BEIGBEDER, 1999).

La première option est donc considérée comme la meilleure solution, si le climat politique dans le pays d'origine le permet. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas : jusqu'à la fin des années 70, l'intégration dans le pays d'accueil était en effet considérée comme la solution préférable. Harell Blondel et Voutira (2000 : 58-59) rappellent qu'à cette époque, il n'y avait en effet pas de camps de réfugiés isolés des populations hôtes. Le

---

<sup>19</sup> Précisons que, le plus souvent, les réfugiés sont de même groupe linguistique que celui de leurs hôtes. C'est ainsi que nous avons les Zaghawa et les Massalit aussi bien réfugiés qu'autochtones. Et cela constitue une réelle difficulté pour les humanitaires dans l'accomplissement des tâches, car on ne sait plus qui est réfugié et qui ne l'est pas.

changement de politique aurait eu lieu avec l'augmentation rapide du nombre de réfugiés à partir des années 80 et les difficultés grandissantes pour les pays d'accueil souvent très pauvres à absorber ce surplus démographique. Tel est le cas des réfugiés soudanais. Les objectifs fixés au niveau international ne sont donc pas sans conséquence au niveau local. De plus, le HCR ne peut appliquer strictement ses « normes officielles » et est obligé de s'accommoder de la réalité sociale avec laquelle ses actions interagissent, ce qui signifie que sa politique peut aussi être modifiée en fonction de la position des autres acteurs. Du fait de cette interdépendance, en particulier avec les autorités gouvernementales, il faut considérer les objectifs du HCR par rapport à la question des réfugiés soudanais comme évolutifs : l'intégration fut dans un premier temps l'option retenue étant donnée la fermeture des frontières entre le Tchad et le Soudan. Aujourd'hui le HCR soutient des demandes de réinstallation mais qui ne concernent qu'une minorité.

### **3) Les préalables à prendre en compte pour un retour réussi**

Le retour volontaire n'est pas simplement une question de logistique et de secours; c'est un processus à long terme, multidimensionnel et complexe qui appelle, de la part de divers agents, une série d'initiatives étroitement liées, se renforçant mutuellement et destinées à répondre aux besoins de protection et d'assistance des réfugiés rapatriés. Le HCR doit utiliser le cadre juridique existant (les Conventions et autres traités) pour s'engager à veiller à ce que le rapatriement librement consenti offre véritablement une solution durable au problème des réfugiés. Cependant, on ne saurait compter que les principes apportent des réponses définitives à toutes les questions que posent les diverses situations de ces réfugiés installés à l'Est du Tchad; elles offriront néanmoins une orientation générale quant aux problèmes, questions, paramètres juridiques et considérations pratiques dont il faut tenir compte dans la planification et la mise en oeuvre d'un programme du retour.

### **4) La nécessité de faire une analyse approfondie de la situation actuelle**

Il va falloir analyser comment le retour librement consenti des réfugiés soudanais peut être assuré, notamment comment les accords conclus au niveau des parties au conflit peuvent être efficacement mis en oeuvre. Les problèmes spécifiques examinés seront les suivants : comment diffuser des renseignements adéquats touchant le retour volontaire, quel est le caractère volontaire du retour dans les grandes opérations à envisager, comment

immatriculer les réfugiés qui souhaitent retourner chez eux, comment assurer leur retour dans la sécurité et la dignité, ainsi que les problèmes ayant trait à l'octroi d'une assistance initiale à la réadaptation et à la réintégration, à la surveillance effective de la sécurité et du traitement des rapatriés en général, à la durée de la participation du HCR et à la question des réfugiés restants. Il sera question de s'attacher spécialement au rôle du HCR dans tous ces domaines, ainsi qu'au rôle et responsabilités des pays d'origine et d'accueil des réfugiés (le Soudan et le Tchad). Car les réfugiés (enquêtés) sont à majorité pour le retour et souhaitent une aide pour ce retour.

**Tableau n° 4 : Attitudes des réfugiés concernant le retour volontaire**

Camp	Retour à la terre d'origine			Aide pour le retour		
	D'accord	Indifférents	Pas d'accord	D'accord	Indifférents	
Farchana	78%	17%	5%	88%	12%	
Gaga	84%	9%	7%	83%	17%	
Farindji <sup>20</sup>	90%	2 %	8%	93%	7%	
Moyenne en %	84%	9.3%	6.6%	88.5%	9%	

NB : Juillet- Août 2007, les effectifs sont ceux du tableau n°1

Source : enquête de Guiryman Olivier & l'équipe du Secadev.

Les résultats de ce tableau pousse à réfléchir sur comment des initiatives au niveau du Soudan et au niveau international peuvent faciliter la création de conditions propices au retour volontaire. Une étude sur les formes que ces initiatives peuvent revêtir, le rôle et les responsabilités des diverses parties qui seront impliquées dans ce processus et quand et comment le HCR doit intervenir concrètement sera utile.

## **II- Les problèmes d'intégration rencontrés par les réfugiés de Farindji**

L'existence de liens de parenté entre réfugiés et autochtones n'a pas, dans ce cas, entraîné l'activation durable de liens de réciprocité. L'introduction du droit international humanitaire (Art V de la Convention de l'OUA de 1969), qui leur attribue un statut d'« étranger », a permis aux réfugiés de légitimer leur volonté de se mettre à l'écart et ainsi de refuser l'hospitalité des Tchadiens. Cette rupture des règles locales d'hospitalité entraîna une réaction immédiate des Tchadiens qui, pour ré-affirmer leur autorité sur les nouveaux

20 C'est par souci de conformisme que nous avons mis Farindji dans le champ « camp ». Nous tenons à nous en excuser une fois de plus.

venus, décidèrent de restreindre aux réfugiés l'accès aux terres cultivables et de contester leurs droits d'installation au bord des *ouadis*.

### 1) La redéfinition des normes d'accès aux ressources foncières

Il faut ici distinguer deux types de terres sur lesquelles les réfugiés ont eu un accès limité : les cuvettes de décrue non aménagées que nous appellerons « champs lignagers » pour faire référence au fait qu'ils sont encore régis par le droit coutumier, et les périmètres irrigables dont l'aménagement et l'accès sont régis par la législation nationale. Nous aborderons également de manière brève la question des droits d'installation des réfugiés sur la zone classée qui ne furent jamais véritablement sécurisés.

#### ▪ *La restriction des droits sur les champs lignagers*

« Les réfugiés sont des gens des nôtres à 100 % donc s'ils s'étaient considérés comme tels, ils auraient dû entrer dans les concessions de leurs parents ou dans le village de leurs ancêtres directement comme leurs parents le souhaitaient. Mais ils ne l'ont pas fait, ils ont préféré faire leur village à part de l'autre côté. Ils ont fait ça parce qu'ils voulaient récupérer leurs vivres et les garder pour eux seulement. Alors nous maintenant, nous les considérons aussi comme des réfugiés ; ils sont devenus des étrangers ».

Les Tchadiens décident d'adopter la même logique que les Soudanais en les considérant pour ce qu'ils se réclamaient être, des « étrangers ». Or, d'un point de vue de l'accès aux terres cultivables, cela implique que les réfugiés ne peuvent plus exercer les mêmes droits qu'eux. En s'appuyant, à leur tour, sur le droit international, les Tchadiens du village de Farindji vont ainsi tenter de renégocier les règles coutumières régissant la gestion des champs lignagers en faisant primer le critère de « nationalité » sur celui de « séniorité ». Prétextant de la toute nouvelle « allochtonie » de leurs parents soudanais, ils obligèrent leurs « aînés » à se soumettre à leur autorité :

« Si tu prends deux frères et que l'aîné était parti au Soudan, si à son retour il s'est déclaré comme "réfugié", le jeune frère qui était resté et donc qui est Tchadien, c'est à lui de décider du partage des terres héritées des grands-parents. L'aîné doit rester derrière le Tchadien, c'est aux Tchadiens de décider seulement. Mais avant les événements, c'était l'aîné qui décidait toujours. S'il habitait Farindji, cela ne changerait rien. Après les événements, c'est celui qui était resté au Tchad depuis toujours qui décide ».

Cette renégociation des règles est justifiée par des circonstances exceptionnelles : les événements de 2003 et l'intervention humanitaire. La crise soudano-tchadienne sert bien de prétexte aux autochtones pour redéfinir les droits de gestion des champs lignagers, à partir de critères s'alignant désormais sur l'appartenance nationale et non plus sur la position au sein du lignage (la séniorité). Les Tchadiens tentent d'imposer une autre règle concernant cette fois le partage du champ familial. Ayant désormais le pouvoir de gestion, ils décident d'attribuer systématiquement la parcelle la plus petite et la moins inondée aux réfugiés venant leur réclamer une parcelle au nom de leur ascendance commune. Cela constitue aussi un moyen de se prévenir contre les risques de représailles ultérieures de leurs parents réfugiés :

« En général le Tchadien donnera au réfugié la plus petite parcelle, voire la moins bonne. Parce que si le réfugié qui est l'aîné rentre un jour au Soudan pour récupérer ses terres qui sont là-bas, il donnera les terres qu'il aura récupérées ici à exploiter par quelqu'un d'autre que nous, parce qu'il ne voudra pas nous les confier à nouveau puisque nous les avons obligés à rester derrière nous. Les champs nous appartiennent, mais au moment de son départ, il se peut qu'il ne veuille pas te remettre son champ mais le donnera à un autre, c'est pour cela qu'il est préférable de donner au réfugié la part la plus petite ».

Le refus de l'hospitalité et de réciprocité entre réfugiés et Tchadiens a ainsi entraîné un processus de construction de la méfiance entre les deux groupes, mais aussi d'anticipation de représailles à venir des uns envers les autres. Cette attitude témoigne la volonté de tenir à l'écart les nouveaux venus.

▪ ***L'accès aux périmètres irrigables : manipulation et dépendance***

La rupture des relations de solidarité parentale s'est exprimée plus clairement encore au niveau des périmètres irrigués mixtes, dont l'aménagement fut financé par le HCR, et des périmètres irrigués tchadiens financés par d'autres ONG humanitaires, sous l'égide toujours du HCR. Grâce à leur statut de réfugiés, les Soudanais avaient la possibilité d'obtenir du HCR le financement d'aménagements agricoles devant leur assurer leur « auto-suffisance ». Ils (Soudanais) devaient néanmoins trouver eux-mêmes les terres susceptibles d'être aménagées et les exploiter avec ces derniers suivant un principe de mixité accordant 2/3 des parcelles aux réfugiés et 1/3 aux autochtones.

Cet exemple illustre comment certains notables tchadiens ont manipulé les réfugiés pour aménager leurs propres terres grâce à un financement du HCR. Cette situation contraste avec les rapports de réciprocité qui existaient juste avant les événements entre ces habitants qui s'avertissaient chaque fois qu'un aménagement devait se faire. Aujourd'hui, si un nouveau périmètre devait être réalisé sur une cuvette de décrue où réfugiés comme autochtones ont des droits coutumiers, les Tchadiens ont déjà prévenu leurs parents soudanais qu'ils ne pourraient pas les recenser sur les listes d'attributaires puisqu'ils sont désormais devenus des « étrangers ». Paralysés par des conflits internes ou soumises au paiement de cotisations, les exploitations mixtes réfugiés-tchadiens furent globalement un échec. Pour accéder à la culture irriguée, il ne restait aux réfugiés qu'une seule alternative, faire officie de main d'oeuvre sur les aménagements irrigués d'autres tchadiens. Tous ont ainsi recherché des contrats agricoles sur un grand périmètre situé à une vingtaine de kilomètres de Farindji, dans la commune de Farchana. N'ayant pas de relations de parenté directe avec les habitants de Farchana, les réfugiés éprouvaient moins d'humiliation à exploiter des terres pour de simples connaissances que pour des proches parents. Le type de contrat recherché est le « divided into two », qui signifie « partager en deux ». Dans ce système, proche du métayage, l'agriculteur est libre de gérer l'exploitation du champ comme il entend mais une fois les redevances payées, il doit partager en deux ce qui reste de la récolte avec l'attributaire de la parcelle. Les réfugiés devinrent ainsi métayers dans des groupements d'exploitants dominés par les riches éleveurs ou par des agriculteurs, généralement des notabilités locales dont les enfants ont immigré. Recherchant à se rendre autonomes dans un premier temps, les réfugiés sont donc progressivement devenus dépendants des Tchadiens pour accéder aux ressources foncières et font aujourd'hui partie de la main d'oeuvre permettant aux exploitations irriguées et à l'économie migratoire de fonctionner.

### **III- Autres logiques d'exclusion**

#### **1- La sécurisation des droits d'installation**

Dans la même logique de représailles, les Tchadiens de Farindji ont également tenté à plusieurs reprises de dénoncer l'installation illégale de leurs parents réfugiés en zone classée en les accusant de contribuer au déboisement de la forêt et de cultiver illégalement des terres. Malgré plusieurs plaintes déposées par leurs parents, les réfugiés n'ont

néanmoins jamais été déguerpis. Dans un premier temps, ils bénéficiaient de la protection du HCR dont le corps du mandat est de s'assurer que les pays d'asile respectent le principe du non-refoulement (BEIGBEDER, 199 : 64). Puis, avec la création de la CNAR, les réfugiés réussirent à obtenir la protection des autorités tchadiennes. Ne pouvant s'adresser aux autorités décentralisées (la communauté rurale), ils s'en remirent aux représentants directs de l'Etat (la sous-préfecture/le service des eaux et forêts), qui voyaient en eux une aubaine pour renforcer leur ancrage au niveau local.

## **2) La position de l'administration locale**

De fait, les autorités acceptèrent de ne pas prendre en compte les plaintes déposées par les Tchadiens et proposèrent même aux réfugiés de participer à un projet de reboisement dans la zone classée. En mettant en avant la présence de « réfugiés », ils obtinrent aisément un financement extérieur, et en faisant un aménagement en zone classée, qui relevait directement de leur compétence, ils n'eurent pas à passer par l'administration décentralisée (Adré) pour se faire attribuer un terrain. Les réfugiés trouvèrent donc dans l'administration déconcentrée des « alliés » contre leurs parents représentés par l'administration décentralisée. Toutefois, aucun accord formel et écrit autorisant les réfugiés à s'installer sur la zone classée ne fut signé et aujourd'hui, tout se passe « comme si » leur situation était sécurisée. Or de fait, elle ne l'est pas. La communauté rurale réclame aujourd'hui des réfugiés qu'ils payent l'impôt local et qu'ils se naturalisent « tchadiens » pour obtenir une sécurisation définitive de leurs droits d'installation et avoir un accès plus ouvert aux ressources productives locales.

## **3) Préserver la paix sociale : une tentative d'intégration**

Bien qu'inscrites dans des logiques de « représailles », les restrictions imposées par les Tchadiens à leurs parents soudanais ne les ont jamais totalement exclus de l'accès aux ressources foncières locales. Elles ont même été dans certains cas plus symboliques que réelles. En pratique, elles n'ont pas remis en cause certains principes fondamentaux du droit coutumier.

Même si le réfugié devait rester « derrière » le Tchadien, ce dernier a malgré tout réaffirmé à son parent soudanais ses droits de culture et même de gestion du champ familial lorsqu'il était l'aîné de la famille, ceci en vertu du principe du « travail créateur de droits ». Aussi, il arrive que certains réfugiés, après avoir vu leurs droits confirmés par

leurs parents, gèrent aujourd'hui les champs lignagers et distribuent les parcelles à des Tchadiens.

Le principe « le travail créateur de droits » s'exprime localement par le proverbe « cultive ou tais-toi » (« ndemen, ndeyyuden »). Pour éviter autant que possible les situations conflictuelles, le dicton conseille à chacun de se « taire » s'il voit quelqu'un d'autre cultiver une parcelle que lui-même n'a pas contribué à mettre en valeur. Dans toute la zone, que ce soit les Tchadiens ayant perdu leurs terres ou les Soudanais n'ayant jamais mis en valeur, chacun essaya tant bien que mal de réduire au silence ses frustrations et de chercher d'autres moyens pour trouver des terres. Pour les réfugiés, ces moyens ont consisté, dans un premier temps, à rechercher des terres par le biais de leur statut de réfugié et des financements de projets agricoles proposés par le HCR, et dans un deuxième temps d'accepter de devenir « dépendants » des Tchadiens de Farindji pour obtenir des contrats de métayage sur le grand aménagement irrigué, sans faire d'autres réclamations.

Le respect des droits coutumiers a également permis à tout réfugié d'accéder au moins à une parcelle, si petite ou peu exploitable soit-elle. Les Tchadiens n'ont jamais complètement fermé l'accès aux cuvettes de décrue aux descendants de leur lignée, au nom d'un autre principe que Chauveau appelle « justice intergénérationnelle » et qui consiste à faire en sorte que les générations à venir puissent toujours avoir leur lopin de terre. Les droits coutumiers ont donc, dans certains cas, primé sur la rhétorique de l'allochtonie et sur l'application du critère de la nationalité. Cette logique d'inclusion a évité l'éclatement de graves conflits en contrebalançant les règles plus exclusives, qui ont obligé les Soudanais à se soumettre à l'autorité des Tchadiens pour accéder aux ressources foncières et pour sécuriser leurs droits d'installation

Finalement, la plupart des réfugiés Farindji sont aujourd'hui obligés de cumuler l'exploitation de différentes terres pour subvenir à leurs besoins. Chaque famille nucléaire dispose en général d'une petite parcelle sur des champs de culture de décrue (de faible rentabilité), d'une parcelle sur un périmètre mixte (qu'ils ne cultivent plus), et d'une parcelle en métayage sur le grand aménagement de Farchana.

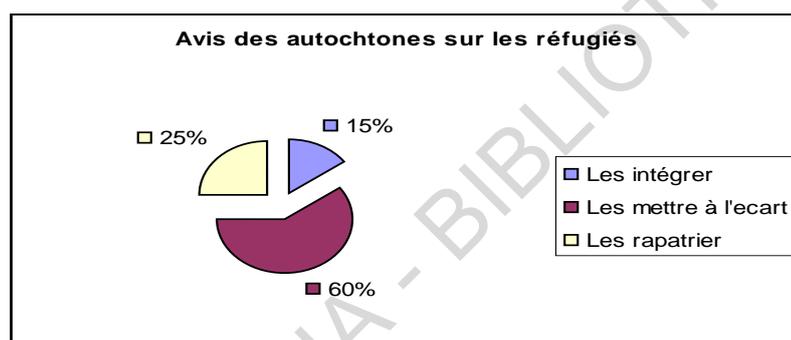
#### **IV- Les dynamiques de la frontière interne entre réfugiés-Tchadiens**

Cristallisées autour de l'enjeu humanitaire, les relations foncières entre réfugiés et Tchadiens se sont structurées à partir des logiques contradictoires : l'une tournée vers une

volonté de préserver son autonomie vis-à-vis de ses parents, et l'autre vers le souhait d'incorporer les réfugiés dans le milieu local, donc bien un aspect « provisoire » spécifique aux mouvements de réfugiés, qui fait que les nouvelles entités socio-politiques produites ( les sites de réfugiés) ne sont pas stables parce que fondées sur une légitimité (humanitaire) elle-même de courte durée. Si elles se maintiennent dans le temps, elles peuvent être, sur le long terme et avec le retrait des organismes humanitaires, absorbées par la société d'accueil qui ne reste pas sans réagir à l'implantation de nouveaux groupes dans leur localité – en particulier lorsque ceux-ci ne respectent pas les règles locales de l'hospitalité et de la réciprocité.

### 1) Logiques d'hospitalité et d'incorporation

**Graphique n° 4 : Avis de la population autochtone sur les réfugiés**



NB : les pourcentages sont déduits des 35 avis recensés

Source : Guiryanan Olivier

Les résultats de ce tableau ne traduisent pas réellement le comportement de la population autochtone début 2003. En effet, les logiques d'action des Tchadiens ont été sous-tendues par un « souci d'incorporation, explicitement recherché » (Chauveau & Le Meur, 2004 : 7). Pour les Tchadiens, accueillir et aider leurs parents en situation difficile représentaient un moyen de manifester leur capacité à distribuer ainsi que leur statut social. On retrouve ici la question de la dignité, car en recevant avec respect son étranger, l'hôte s'honore lui-même en obtenant en retour des marques de reconnaissance. De plus, en incorporant de manière contrôlée des étrangers, la société d'accueil contribue en même temps à renforcer son propre pouvoir et lorsqu'il s'agit de réfugiés, elle se développe en drainant sur son territoire des financements de l'aide internationale. Ainsi, les notables locaux tout comme les administrations tchadiennes ont réaffirmé leur autorité en faisant des réfugiés leurs dépendants pour accéder à la terre et sécuriser leurs droits d'installation.

Ce processus d'incorporation s'exprime dans le langage de la parenté que les Tchadiens utilisent systématiquement pour parler des réfugiés. Mais pour être « incorporé », il est fondamental pour l'étranger de respecter les règles locales d'hospitalité et de la « citoyenneté » locale qui définissent les rôles de chacun (Shack & Skinner, 1979). Si ces normes de conduite ne sont pas respectées, la logique d'incorporation peut alors prendre un caractère plus exclusif et/ou instrumentaliste, en particulier lorsque migrants et autochtones sont liés par des relations historiques de concurrence. Ainsi, dans le cas étudié, nous avons constaté qu'en refusant l'hospitalité et donc l'autorité de leurs parents, ces derniers ont alors réagi en leur restreignant l'accès aux terres et en contestant leurs droits d'installation au Tchad. Ils se sont pour cela servi du droit international pour introduire pour la première fois le critère de la nationalité dans les régulations foncières locales. En ce sens, le retour involontaire des réfugiés et l'introduction du statut de réfugié ont été l'occasion de réactualiser d'anciennes querelles entre segments de lignage opposés. Loin d'être sans effet, cette situation a constitué à redéfinir le statut d'étranger qui, jusque là, ne dépendait pas de l'appartenance nationale, et a accéléré le processus d'exclusion croissante des non-ressortissants de la communauté rurale de l'accès aux terres cultivables. Ce constat permet aussi d'approfondir le modèle de Kopytoff en soulignant que les « hommes de la frontière » ne se trouvent pas seulement du côté des migrants mais aussi de celui des autochtones qui renforcent leur autorité en s'entourant de « pauvres » ou d' « étrangers ».

## **V- Le retour volontaire en question**

Le débat que nous venons d'avoir reste cadré mais pertinent si nous ne touchons pas à la réalité internationale. En effet, le HCR, organisme habilité à organiser le retour volontaire des réfugiés, s'inspire des normes internationales en la matière. Mais avant de nous y pencher, faisons une synthèse du débat mené les quatre premières parties de ce chapitre.

### **1) Ce qu'il faut retenir du débat précédent**

Les rapports fonciers entre Tchadiens et réfugiés apparaissent finalement comme un jeu dans lequel chacun tente d'affirmer sur l'autre son autorité et son statut social. Outre leur aspect stratégique et politique, ces rapports expriment aussi la volonté de chacun de maintenir son « honneur », c'est-à-dire la dignité de sa personne et de son groupe

d'appartenance, en évitant de se retrouver dans une situation humiliante du point de vue des codes de conduite. Le souci de préserver la dignité du groupe explique aussi pourquoi les tensions foncières entre réfugiés et tchadiens n'ont jamais éclaté au grand jour. La fluidité des normes et des identités mais aussi le respect de certains principes coutumiers ont permis de trouver des « arrangements » pour garantir aux réfugiés un accès minimal aux ressources foncières. Ainsi, le droit humanitaire, impliquant des logiques d'exclusion puisque fondé sur la souveraineté nationale, n'a pas réussi à se substituer complètement à d'autres normes qui privilégient la parenté, le travail créateur de droits, et le principe de justice intergénérationnelle. Dans ce processus, l'application du dicton populaire « cultiver ou se taire » a joué un rôle décisif puisque réfugiés comme Tchadiens ont souvent préféré se taire lorsqu'ils voyaient les terres de leur lignage déjà cultivées par d'autres. Toutefois, si cette loi du silence comporte une dynamique positive en tant que mode de régulation des conflits dans un contexte de forte pression foncière, elle esquivé plus qu'elle ne règle durablement les tensions et les frustrations accumulées de part et d'autre. Aujourd'hui, le statut des réfugiés n'est toujours pas éclairci et les administrations, loin de définir clairement les droits de ces derniers en matière d'accès aux ressources locales ou de sécurisation de leurs droits d'installation, ont préféré profiter de l'ambiguïté de leur situation pour renforcer leur autorité ou leur ancrage local en drainant sur leur territoire des financements extérieurs. En fait, tout se passe comme si on laissait « pourrir » la situation étant donné la complexité des problèmes fonciers à l'Est du Tchad.

Ainsi, au regard de tout cela et au cas où les réfugiés expriment en toute liberté le désir de retourner dans leur pays d'origine, il importe de n'épargner aucun effort pour les aider à cet égard. La facilitation du retour librement consenti est l'une des missions essentielles du HCR. Voyons le contenu de certains textes internationaux.

## **2) Le contexte international : les conventions en faveur du retour volontaire**

Les réfugiés franchissent des frontières parce qu'ils cherchent la sécurité. S'ils ne se voient pas reconnaître le statut de réfugié, ou si le pays d'accueil décide qu'il n'est plus prêt à respecter ses obligations légales, ils sont parfois renvoyés vers le pays qu'ils avaient fui. Le principe de non-refoulement interdit l'expulsion ou le refoulement de tout demandeur d'asile, lorsque le pays où il serait renvoyé connaît une situation telle que sa vie ou sa liberté s'y trouverait menacée, comme la situation actuelle des réfugiés

soudanais.

Le principe de non-refoulement fait partie intégrante du droit international. Il figure notamment dans la Convention de l'ONU relative aux réfugiés, dans la Convention de l'OUA relative aux réfugiés et dans la Convention contre la torture. Dans le monde entier pourtant, et en Afrique en particulier, des signes alarmants laissent à penser que les gouvernements sont de moins en moins soucieux de respecter le principe de non-refoulement.

Aux termes du droit international des réfugiés (textes pre-cités), la protection des réfugiés n'est pas nécessairement permanente. Il s'agit d'un moyen de veiller à ce que les personnes puissent échapper à des situations de danger grave dans leur pays d'origine, et à ce qu'elles bénéficient de la protection d'un autre État (réinstallation ou retour). Si et quand ce danger n'existe plus, on peut s'attendre à ce que les réfugiés rentrent chez eux.

Si l'on tient compte de la dimension humaine, la chose n'est pas si simple. Il est clair, en cas d'espèce, que la plupart des réfugiés souhaitent rentrer chez eux. Toutefois, il se peut que les années passent sans que la perspective de revenir en toute sécurité se fasse plus proche. C'est dans ce sens que les réfugiés soudanais s'adaptent (difficilement bien sûr) et se construisent une nouvelle vie, s'intégrant à leur nouvelle communauté. En effet, des enfants naissent, qui ne connaissent que le pays de leur exil, le Tchad.

La Convention de l'ONU relative aux réfugiés interdit le renvoi de toute personne vers un pays où la vie ou la liberté de celle-ci serait mise en péril, et elle précise qu'on ne peut mettre fin au statut de réfugié que si et quand les conditions dans le pays d'origine changent. Retirer son statut à un réfugié implique qu'il retourne chez lui, mais la convention n'aborde pas la question du rapatriement proprement dit. La Convention de l'OUA relative aux réfugiés insiste toutefois sur le fait que le retour doit être volontaire par nature. Elle précise que « le caractère essentiellement volontaire du rapatriement doit être respecté dans tous les cas et qu'aucun réfugié ne peut être rapatrié contre son gré ». Le HCR lui-même déclare que « l'aspect volontaire » est « la pierre angulaire de la protection internationale en ce qui concerne le retour des réfugiés » ( BEIGBEDER, citant l'Article V(1) de la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique adoptée le 10 septembre 1969).

## **CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS**

Au terme de cette recherche, il importe de revenir sur les grands axes de notre réflexion et d'en faire quelques recommandations.

Dans le cadre de ce mémoire, notre intérêt s'est surtout porté sur les enjeux et perspectives du retour des réfugiés à la terre d'origine. Cette idée a été élaborée autour du thème : « La gestion du camp de réfugiés de Farchana à l'Est du Tchad : éléments de compréhension de la perspective du retour à la terre d'origine ». Nous nous sommes particulièrement interrogé sur les motivations des réfugiés en faveur du retour à la terre d'origine. Cette interrogation s'est élaborée autour de deux hypothèses secondaires : les

réfugiés qui ont des biens au pays d'origine optent pour le retour et, les réfugiés dont les conditions de vie sont moins satisfaisantes au Tchad optent aussi pour le retour.

Nous avons mobilisé l'analyse stratégique de Crozier et Freidberg<sup>21</sup> et l'analyse génétique de Durkheim (DURKHEIM, op.cit.) pour comprendre respectivement les jeux des acteurs et la genèse du déplacement forcé. Les entretiens et l'observation participante nous ont guidé pour en rendre.

Nous avons en effet travaillé sur les interdépendances et négociations menées à l'intérieur d'un groupe de réfugiés (au sein du site de Farchana particulièrement), entre groupes réfugiés et organisations humanitaires, et entre réfugiés et populations autochtones. L'analyse de cet axe de négociation de la configuration humanitaire, impliquant les acteurs mentionnés, s'est faite autour des enjeux relatifs à l'identité, à l'autonomie organisationnelle du site, et aux divers programmes d'assistance proposés par le HCR.

Notre analyse de l'histoire de la vie collective dans le site de Farchana a, de fait, souligné que selon les enjeux du moment, des acteurs entrent dans le jeu puis en sortent, ou encore, jouent un rôle moins important. Ces entrées et sorties font que les données de l'échiquier varient et les stratégies et marges de manœuvre des autres acteurs également. Il y a alors une « reconfiguration » du jeu qui implique l'établissement de nouvelles formes d'interdépendance. Pour comprendre la configuration humanitaire telle qu'elle se présente aujourd'hui, il est ainsi indispensable de connaître les temps forts qui, dans le passé, ont amené à des reconfigurations des positions des différents acteurs. Une telle perspective diachronique était nécessaire pour mettre en évidence la dynamique de l'évolution du jeu. Ainsi nous avons par exemple pu mettre en valeur la dynamique organisationnelle du site en reconstituant l'histoire du site et celle de l'intervention du HCR. D'après les analyses faites précédemment, nous pouvons établir les deux résultats suivants : il y a au départ un certain vécu commun et partagé par la majorité des réfugiés de Farchana et qui explique l'énonciation de faits similaires dans les récits. La déportation a réellement eu lieu, elle a été orchestrée par les autorités soudanaises, civiles et militaires, et s'est déroulée de manière méthodique et quasi-identique dans de nombreux villages (attaques à mains

---

<sup>21</sup> Nous nous sommes inspirés de l'ouvrage de Michel Crozier et Erhard Friedberg, "L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective", Editions du Seuil, 1981.

armées). Ce vécu a donné lieu à un traumatisme inscrit et transmis comme tel dans les représentations collectives, comme le démontrent les lettres écrites par les enfants. Cependant, cette expérience partagée a été reconstruite, mise en forme et structurée sous l'influence des « politiciens » présents dans le camp qui véhiculaient un certain discours au cours des réunions qu'ils provoquaient face aux organisations extérieures. Cette reconstruction du passé a donné à l'exil une forte dimension politique mais qui est présente à des degrés divers dans les discours relatifs à l'identité réfugiée et à la déportation.

L'étude des logiques qui sous-tendent ces discours a par ailleurs montré que cette reconstruction du passé, et l'expression de l'identité qui lui est liée, sont à comprendre comme étant un moyen de légitimer les positions actuelles des acteurs face aux autres acteurs externes au site, notamment les revendications pour un retour meilleur à la terre d'origine. Car depuis leur arrivée au Tchad, les réfugiés ont été amenés à négocier en permanence les termes de leur installation et de leur survie, notamment en ce qui concerne la question de l'accès aux ressources (le forage, les points d'eau sur les parcours de transhumance, les terres etc.).

La situation des réfugiés soudanais dans les camps à l'Est du Tchad est pour l'essentiel moins alarmante mais reste toutefois teintée de problèmes à résoudre soit immédiatement, soit à court et moyen termes.

Des efforts louables ont été faits par les humanitaires dans la mise en place d'infrastructures sanitaires fonctionnelles dans le camp de Farchana, même si les services diffèrent d'un camp à un autre.

L'existence d'infrastructures scolaires fonctionnelles et l'accessibilité des enfants à ces infrastructures sont satisfaisantes et encourageantes pour la plupart des parents (72% des enquêtés). L'approvisionnement en eau qui pouvait être d'une grande pénibilité dans une région semi désertique est assuré sans difficulté majeure dans tout le camp et surtout avec une eau de bonne qualité (99% d'eau de forage, le reste étant celle de la pluie).

Au regard de l'analyse de la situation des réfugiés soudanais à l'Est du Tchad et vue sous l'angle de leur autosuffisance alimentaire, il se dégage le constat que les réfugiés dépendent essentiellement des aides alimentaires. Or, les programmes d'aide alimentaire doivent, autant que possible, faire place à des actions d'activité génératrices de revenu (AGR); ce qui limiterait le degré de dépendance des réfugiés vis-à-vis de l'assistance et partant leur permettrait d'adopter des systèmes de vie et de survie durables.

L'aide alimentaire ne doit être apportée aux réfugiés que pour jouer un rôle de prévention et d'atténuation de l'impact économique de la crise et pour limiter le risque d'insécurité alimentaire. Il est actuellement impératif de mettre en place une nouvelle approche favorisant le développement des AGR. Pour ce faire, les partenaires du PAM et du FIDA doivent prendre des initiatives permettant le développement des AGR au bénéfice des réfugiés et la mise à leur disposition des moyens et matériels adéquats. Les actions à entreprendre devront porter essentiellement sur :

- la réalisation d'infrastructures communautaires visant l'accroissement de la productivité des systèmes de production agricole ;
- l'élargissement et le renforcement des activités génératrices de revenus et des systèmes de vie durable en tenant compte des effets d'entraînement susceptibles d'être produits ;
- le développement de projets et programmes visant l'accroissement des capacités d'ajustement des ménages les plus vulnérables, l'acquisition et la conservation d'actifs productifs ;
- l'implication effective des femmes (forces dominantes dans les zones de vulnérabilité) dans le processus de production et de gestion des ressources.

Tout ce que nous venons d'évoquer comme recommandation devrait contribuer à une meilleure organisation du retour et une meilleure réintégration des réfugiés, une fois retourner au pays.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### 1. Ouvrages généraux

AGIER, M. 2001. « La guerre, le camp, la ville : enquête dans les camps de réfugiés de Dadaab au Kenya ». Rapport de mission IRD/MSF-B, Centre d'études africaines, EHESS.

ALLEN, T(ed.). 1996. *In search of cool grounds: war, flight and homecoming in northeast Africa*. Africa World Press, United Nation research institute for social development, Geneva, New York.

AUGER, M. 1992, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Ed.

du Seuil.

- BARRY N. Stein, *The Commitment to Refugee Resettlement*, <http://links.jstor.org>
- BEIGBEDER, Y. 1999. *Le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés*. PUF, coll. Que sais-je, Paris.
- BIERSHENCK T., Chauveau J.P, Olivier de Sardan J.P.(dir.) 2000. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Ed. Karthala et APAD, Paris.
- BONT, P. 1979. « Segmentarité et pouvoir chez les éleveurs nomades sahariens, éléments d'une problématique », *Production pastorale et société*. Paris-Cambridge. Maison des Sciences de l'homme, Cambridge University Press : 171-200.
- BOLTANSKI, Bourdieu, et Saint Martin. 1973. *Les stratégies de reconversions*. Paris, éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. & Sayad, A. 1964. *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*. Ed. de Minuit, Paris.
- BOUTRAIS, J. 1999. « Les éleveurs, une catégorie oubliée de migrants forcés », LASSAILLY-JACOB, V. Marchal, J.Y et Quesnel.A. (dir.) *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*. IRD éditions, Paris : 161-195.
- CERNEA, M & GUGGENHEIM. 1993. *Anthropological approaches to resettlement. Policy, practice and theory*. Westview Press, Oxford , San Fransico, Boulder.
- CERNEA, M. & Mc Dowell, C.(ed.) 2000. *Risks and reconstruction. Experiences of resettlers and refugees*. The World Bank. Washington, D.C.
- CERNEA, M. "Risks, safeguards, and reconstruction: a model for population displacement and resettlement, in Cernea, M. et Mc Dowell C. *Risks and reconstruction*, : 11-56.
- CHAUVEAU, J.P. « Questions foncières et dynamiques institutionnelles en Afrique : les institutions de la frontières », introduction au Séminaire intitulé « *Régulations foncières, politiques publiques et logiques d'acteurs* », EHESS, 13-16 Février 2000
- COLSON, E. 1971. *The social consequences of resettlement*, Manchester University Press, University of Zambia, Manchester-New York.
- CORCUFF, P. 1995. *Les nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale*. Ed. Nathan, Paris.
- CROUSSE, B. MATHIEU, P., S eck, S.(dir) 1991, *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Ed. Karthala, Paris.

- DURKHEIM, E. 1937. *Les règles de la méthode sociologique*. Quadrige/Presses Universitaires de France. Paris.
- DURKHEIM, E. 1996. *De la division du travail social*, PUF, Paris.
- ELIAS, N. & SCOTSON, J. 1997. *Logiques d'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. Fayard pocket, coll. Agora.
- FASSIN D. & JAFFRE Y (dir.). 1990. *Sociétés, développement et santé*. Ed. Ellipses/AUPELF, Paris.
- GAILLARD A.M. 1999. « La dimension idéologique dans le retour de l'exil. Les chiliens réfugiés en France », in Lassailly-Jacob, V. Marchal, J.Y, Quesnel.A.(ed.) *Déplacés et réfugiés* : 89-109.
- GLUCKMAN, M. 1958. *The social organisation of modern Zululand*, Rhodes Livingstone Paper n°38.
- GOFFMAN E. 1975. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Ed. de Minuit, coll. Le sens commun. Paris.
- GOFFMAN E 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*. Ed. de Minuit, coll. Le sens commun. Paris.
- GRIBAUDI, M. 1996. « Echelle, pertinence, configuration », in Revel J. (dir) *Jeux d'échelle : la micro-analyse de l'expérience*. Ed. Gallimard, le Seuil : 113-141.
- GRIGNON, C. & PASSERON, J.C. 1989. *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris : Seuil.
- HALBWACHS, M. 1997. *La mémoire collective*. Ed. Albin Michel, Paris.
- HOGGART, R. 1970. *La culture du pauvre*, Ed. de Minuit, coll. le sens commun. Paris
- JEFF Crisp, *Ugandan Refugees in Sudan and Zaire: The Problem of Repatriation*, <http://links.jstor.org>
- JOHN R. Rogge; Joshua O. Akol, *Repatriation: Its Role in Resolving Africa's Refugee Dilemma*, <http://links.jstor.org>
- KIBREAD, G. 1983. *Reflections on the African refugee problem: a critical analysis of some basic assumptions*. Africa World press, Trenton, N.J.
- KOPYTOFF, I.(ed). 1987. « The internal African frontier: the making of African political

culture », in *The African frontier: the reproduction of traditional African societies* Bloomington, Ind. , Indiana University Press : 3-83.

- LEACH, E. 1964. *Political systems of Highland Burma. A study of Kachin social structure.* The Athlone Press, London and Atlantic Highlands, N.J.
- LASSAILLY-JACOB, V. Marchal, J.Y, Quesnel.A. (ed.) 1999. *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte.* IRD éditions, Paris.
- LASSAILLY-JACOB, V. 1999. « Migrants malgré eux. Une proposition de typologie », in Lassailly-Jacob, V. Marchal, J.Y, Quesnel.A. (ed.) *Déplacés et réfugiés*, . : 27-49.
- LAVERGNE, M. De la cuvette du Haut-Mil aux faubourgs de Karthoum. Les déplacés du Sud- Soudan, in Lassailly-Jacob, V. Marchal, J.Y, Quesnel.A. (ed.) *Déplacés et réfugiés*, . 109-137
- MARCHAL J.Y, 1999. « Frontières et réfugiés en Afrique occidentale française (1900-1950) », Lassailly-Jacob, V. Marchal, J.Y, Quesnel.A. (ed.) *Déplacés et réfugiés* : 209-227.
- MERLLIE, D. & Prévot, J.1991. *La mobilité sociale.* La découverte, coll. Repères, Paris.
- OLIVER DE SARDAN, J.P. 1990. « Sociétés et développement » in Fassin, D. et JAFFRE, Y.(dir.) *Sociétés, santé et développement*, op.cit. : 28-37.
- OLIVER DE SARDAN, J.P 1995. *Anthropologie et développement.* Ed. Karthala, Paris.
- PAUL R., *Famine (and War) in Africa: What do Anthropologists Have to Say?*  
<http://links.jstor.org>
- REVEL, J. 1996. « Micro-analyse et construction du social » in Revel J. (dir.) *Jeux d'échelle* : 15-37.
- ROSENTAL, P.A. 1996. « Construire le macro par le micro: Frederick Barth et la microstoria », in Revel J. (dir.) *Jeux d'échelle* : 141-161.
- STRAUSS, A. 1992. *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme.* L'Harmattan, Paris.
- VOUTIR.A, E. & HARRELL-BOND, B. 2000. « Successful refugee settlement : are past experiences relevant? » in Cernea M. and Mc Dowell C. *Risks and Resettlement*, op.cit.: 56-77

## 2. Ouvrages spécialisés

- HCR. 2000. *Les réfugiés dans le monde. Cinquante ans d'action humanitaire.* Ed. Autrement/HCR, Paris.

GAMAL, M.H. 1996. *Population Displacement in the Sudan. Patterns, responses, coping strategies*. The Center for Migration studies, New York.

### 3. Articles de revues

AGIER, M. 2000. « Perte de lieux, dénuement et urbanisation : les desplazados de Colombie », *Autrepart/Les Cahiers des sciences humaines*, n°14 : 91-105.

HARRELL-BOND & VOUTIRA, E. 1992. “Anthropology and the study of refugees”, in *Anthropology today*, vol n°8, n°4 : 6-10.

HOFFMAN, O. 2000. « Jeux de parole et de mémoire autour des mobilisations identitaires (Colombie) » *Autrepart/Les cahiers des sciences humaines*, n°14

KIBREAD, 1993. “The myth of dependency among Camp refugees in Somalia, in *Journal of refugee studies*, vol 6, n°4 : 321-350

KNUDSEN, J.C. 1991. “Therapeutic strategies for refugee coping”. *Journal of refugee studies*, Vol 4 n°1 : 21- 39

KULHMAN, T.1991. « The economic integration of refugees in developing countries : a research model », *Journal of refugee studies*, Vol 4 n°1 : 1-21

MARCHAL R. « Le conflit au Darfour, point aveugle des négociations Nord-Sud au Soudan », in *Politique africaine*, N° 95- octobre 2004, 125-146

WILSON, K.B. 1992. « Enhancing refugees’ own food acquisition strategies », in *Journal of Refugee studies*, vol 5, n°3 / 4 : 205-226.

ZETTER, R.1991. « Labelling refugees: forming and transforming and identity », in *Journal of refugee studies*, Vol 4 n°1 : 39-63

## TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE</b> .....	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>ii</b>
<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES</b> .....	<b>iv</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>v</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
I/ contexte d’étude .....	2
1) Quelques considérations sur le phénomène de migrations forcées .....	2
2) La dimension historique de la migration forcée des populations de Darfour .....	3

II/ De la délimitation du sujet à l'intérêt de l'étude.....	5
1) Délimitation du sujet .....	5
2) Clarification conceptuelle .....	6
3. Intérêt de l'étude .....	7
III/ Revue de littérature.....	8
1) La recherche anglo-saxonne.....	9
2) La recherche francophone .....	13
Problématique.....	15
Hypothèses .....	15
IV/ Processus méthodologique et présentation de l'échantillon.....	16
1. Grille d'analyse .....	16
2. La méthode de recueil de données.....	17
3. Techniques d'enquête .....	17
4. Difficultés rencontrées.....	18
5. Terrain d'étude et l'échantillon prévu .....	19
<b>CHAPITRE 1 :.....</b>	<b>21</b>
<b>Mécanismes d'installation et d'organisation collective : une gestion participative ? .</b>	<b>21</b>
I- Présentation du camp de Farchana et bref aperçu des enquêtés.....	21
II- Les modalités d'arrivée et d'installation .....	23
2) La prise en compte de la diversité sociale par les organisations humanitaires dans la gestion du site de Farchana.....	26
III- La dynamique organisationnelle : une gestion axée sur la population cible.....	28
1) Phase d'union : solidarité et mobilisation .....	28
2) Phase de division : conflits d'intérêts.....	31
IV- la mobilisation du HCR comme élément structurant de la dynamique organisationnelle ?.....	32
1) Les différentes phases de la politique du HCR .....	33
2) Pour une meilleure compréhension de la gestion du camp de farchana.....	34
<b>CHAPITRE 2 :.....</b>	<b>38</b>
<b>Mécanisme de construction identitaire comme stratégie du retour à la terre d'origine</b>	<b>38</b>
I- Mémoire et identité : analyse des discours et des représentations.....	39
1) Mémoire collective ou mise en scène ?.....	39
2) Identité ou identités « réfugié » ? .....	44
II- L'interprétation du déplacement forcé : le rôle des intellectuels.....	46
1) Des discours mobilisateurs : la politisation de l'idée du retour .....	47
2) Les logiques de courtage des intellectuels : les ressources mal drainées.....	49
<b>CHAPITRE 3 :.....</b>	<b>54</b>
<b>Mécanismes d'adaptation et de survie : quelques indicateurs pour mieux comprendre le fonctionnement du camp de Farchana .....</b>	<b>54</b>
I- Les activités menées dans le camp de Farchana.....	54
1) Les activités concernant la distribution des vivres .....	54
2) Les activités de lutte contre les maladies.....	54
3) Les activités agricoles .....	55
4) La position globale des enquêtés par rapport à ces activités .....	55
II- Premier type d'indicateur : les mobilités ascendantes.....	56
1) Groupe des fonctionnaires : activités politiques .....	57
2) Groupe des jeunes (déscolarisés) : activités commerciales.....	58
II- Deuxième type d'indicateur : les mobilités descendantes .....	60

1) Groupe des personnes âgées : attitude ambiguë sur le retour .....	60
2) Groupe du hameau de réfugiés de Gaga.....	63
III - Troisième type d'indicateur : les mobilités intermédiaires .....	65
1) Groupe des éleveurs, agriculteurs et des femmes réfugiées.....	65
2) Groupe d'éleveurs antérieurement sédentarisés.....	68
<b>CHAPITRE 4 : .....</b>	<b>72</b>
<b>Une difficile intégration des réfugiés au Tchad : des contraintes pouvant pousser au retour à la terre d'origine .....</b>	<b>72</b>
I- Le rôle du HCR dans les perspectives du retour à la terre d'origine.....	72
1) Position du problème .....	72
2) Les obstacles institutionnels en faveur du retour : la dépendance du HCR des acteurs étatiques.....	73
3) Les préalables à prendre en compte pour un retour réussi .....	74
4) La nécessité de faire une analyse approfondie de la situation actuelle .....	74
II- Les problèmes d'intégration rencontrés par les réfugiés de Farindji.....	75
1) La redéfinition des normes d'accès aux ressources foncières.....	76
III- Autres logiques d'exclusion .....	78
1- La sécurisation des droits d'installation .....	78
2) La position de l'administration locale.....	79
3) Préserver la paix sociale : une tentative d'intégration.....	79
IV- Les dynamiques de la frontière interne entre réfugiés-Tchadiens .....	80
1) Logiques d'hospitalité et d'incorporation .....	81
V- Le retour volontaire en question.....	82
1) Ce qu'il faut retenir du débat précédent.....	82
2) Le contexte international : les conventions en faveur du retour volontaire .....	83
<b>CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>85</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>88</b>
1. Ouvrages généraux .....	88
2. Ouvrages spécialisés.....	91
3. Articles de revues .....	92
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>92</b>